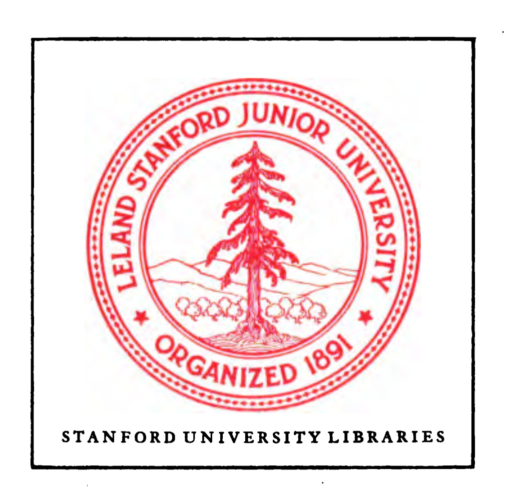
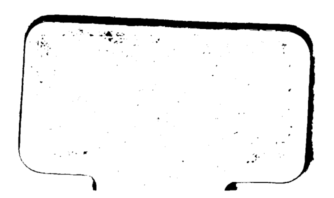



LELAND STANFORD JUNIOR UNIVERSITY
ORGANIZED 1891









RIVALITÉ

D'ESCHINE ET DÉMOSTHÈNE

PAR

A. BOUGOT

DOYEN DE LA FACULTÉ DES LETTRES DE DIJON



PARIS

ÉMILE BOUILLON, ÉDITEUR

67, RUE RICHELIEU, 67

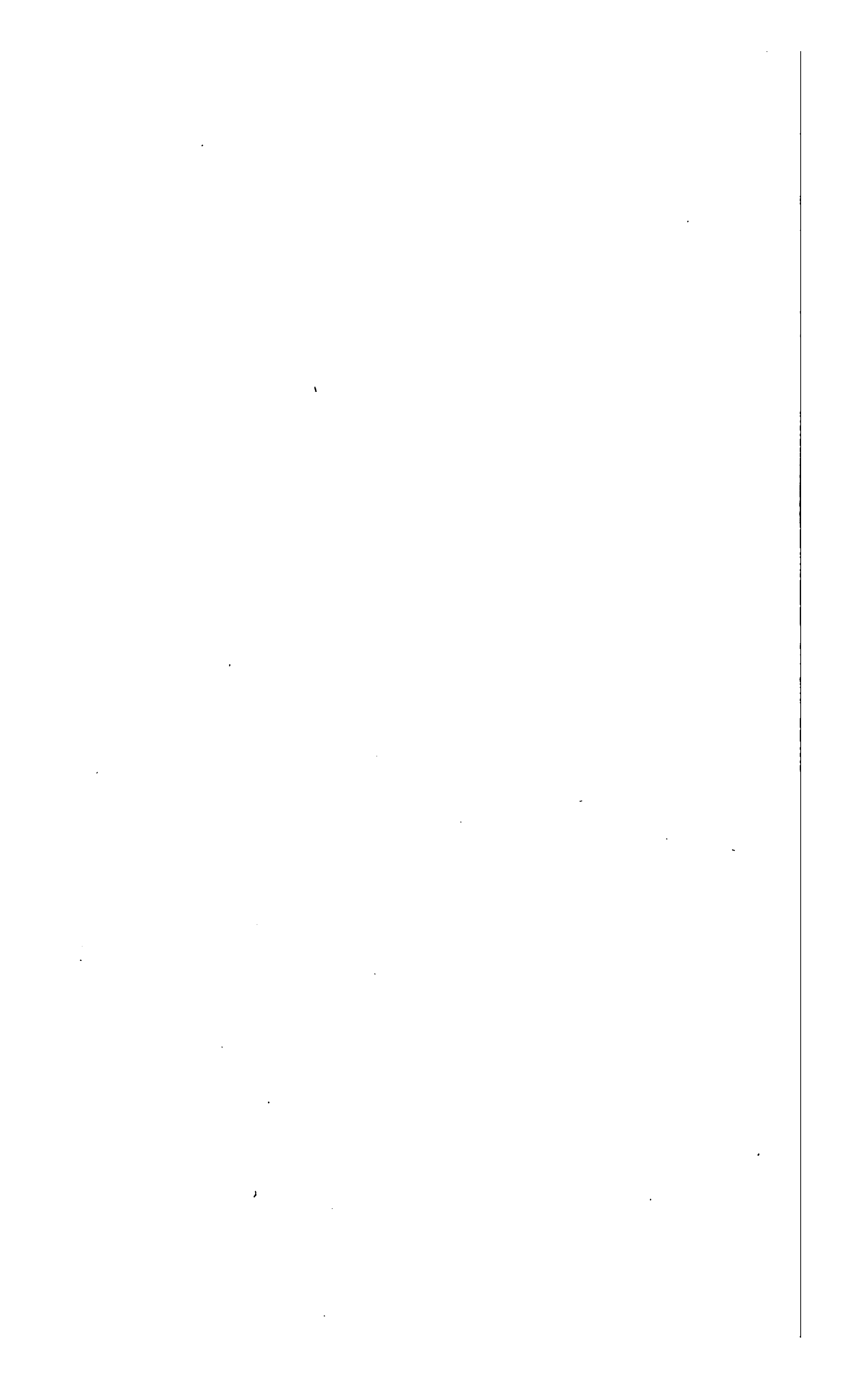
—

1891

I

LA PREMIÈRE AMBASSADE AUPRÈS DE PHILIPPE.

ESCHINE ET DÉMOSTHÈNE COLLÈGUES D'AMBASSADE.



Situation des partis à Athènes avant la prise d'Olynthe. — Premières négociations pour la paix. — Eschine et Démosthène après la prise d'Olynthe. — La première ambassade auprès de Philippe; voyage; conférence entre les ambassadeurs. — Les ambassadeurs, devant Philippe; mésaventure de Démosthène; le retour; assemblée du peuple; compte-rendu de l'ambassade — Assemblée pour la discussion de la paix.

De tous les procès politiques, nul n'est plus célèbre peut-être que le procès dit *de la Couronne*; ce fut le dénouement d'une longue rivalité entre les deux orateurs les plus éloquents du IVe siècle av. J.-C. et peut-être de tous les siècles; d'une lutte entre deux politiques, celle de la guerre et celle de la paix à tout prix. Nous voudrions remonter jusqu'à l'origine de ce duel, en suivre toutes les phases, montrer comment et pourquoi l'adversaire vaincu de Philippe a dû, aux yeux de ses contemporains comme aux yeux de la postérité, l'emporter sur Eschine.

Le rôle politique de Démosthène ne commence qu'avec la guerre qui éclata entre Philippe et les Athéniens après la prise d'Amphipolis en 357. Depuis cette date jusqu'à l'époque des Olynthiennes (349) il ne paraît pas y avoir eu à Athènes deux partis, l'un de la paix, l'autre de la guerre. Tous les hommes d'état, tous les orateurs sont d'accord sur la nécessité de combattre Philippe; d'ailleurs un décret qui remontait sans doute à l'année 357, interdisait de mettre en discussion la question de savoir si l'on recevrait jamais des ambassadeurs de Philippe[1].

[1] Esch., *Amb.*, 13 et 14.

Toutefois, comme l'orgueil athénien, ainsi qu'en témoigne ce décret même, méprisait Philippe, comme le peuple voulait concilier les nécessités de la guerre avec son amour du repos et des plaisirs, les administrateurs les plus influents de la cité, et le plus puissant d'entre eux, Eubule, dirigeaient mollement les hostilités. Démosthène pendant toute cette période, ne diffère d'Eubule que parce que, depuis la première Philippique au moins, c'est-à-dire depuis 351, il pousse les Athéniens à une offensive vigoureuse.

Cette différence, il est vrai, ne laisse pas d'être considérable; elle amène l'orateur à être parfois amer et violent contre ses adversaires de tribune et contre Eubule en particulier. On sent même que d'un discours à l'autre Démosthène croît en fermeté et en audace. Dès la première Olynthienne (349)[1], il avertit les orateurs d'avoir à donner un avis utile, afin que leur responsabilité soit moins lourde. Dans la seconde qui suivit de près, il signale l'état d'anarchie qui règne sur la place publique, et il s'en prend aux chefs du peuple. « Chaque parti, le parti des riches et celui des pauvres, a un chef, un orateur, et en second ordre après l'orateur, un général, et trois cents affidés dont le rôle est de crier; quant à vous autres, vous vous répartissez entre ceux-ci et ceux là »[2].

Dans la troisième Olynthienne, Démosthène ne garde plus qu'un seul ménagement avec Eubule; il ne le nomme pas; d'ailleurs il critique vivement son administration au dehors comme au dedans. Après avoir parlé des anciens hommes d'état « voilà, dit-il quelle était alors la situation; des affaires... Quelle est-elle aujourd'hui, entre les mains

[1] *Amb.*, § 28.
[2] *Olynth.*, II, § 29.

de ses habiles chefs ? est-elle semblable ? est-elle la même? Je supprime bien des critiques ; je me borne à rappeler que nous avions le champ libre, que les Lacédémoniens étaient anéantis, que Thèbes était occupée ailleurs, que personne n'était de force à nous disputer le premier rang, qu'il nous était loisible de conserver nos possessions, et d'être les arbitres de la Grèce ; c'est alors que nous avons été dépouillés de notre propre territoire, que nous avons dépensé sans utilité plus de 1500 talents, que nous avons perdu, en pleine paix, toujours par la faute de nos conseillers, des alliances faites en temps de guerre, enfin que nous avons aguerri contre nous un ennemi aussi redoutable. Mais quoi ? si au dehors tout va mal, la ville du moins est prospère. Et que pourrait-on citer ? des remparts recrépis, des chemins réparés, des fontaines et autres bagatelles ?.....[1] » Et Démosthène continue sur ce ton ; il va même au delà, non de sa pensée, mais de l'objet propre de son discours qui est de faire reviser la loi sur les fonds des spectacles et de pousser chacun à faire son devoir ; il signale les administrateurs comme des hommes qui accaparent la fortune publique et n'en distribuent qu'une faible part, pour amuser le peuple et l'abuser ; c'est le langage d'un vrai démagogue. Démosthène ne se dissimule pas d'ailleurs les inimitiés qu'une telle agression est de nature à lui attirer. « Et si je parle ainsi, ce n'est pas pour me faire gratuitement haïr par quelques-uns d'entre vous ; je ne suis pas assez insensé ni assez malheureux pour vouloir être détesté si je ne pensais vous servir[2] ».

Démosthène se peint tout entier dans ces mots ; il

[1] *Olynth.*, III, § 27 et suiv
[2] *Olynth.*, III, § 21.

aura toujours le courage de rompre avec ceux qu'il considère comme les ennemis de la République; ce qui surprend, après un tel langage, c'est de voir Démosthène à quelque temps de là, dans son discours contre Midias[1], se plaindre et s'étonner d'avoir Eubule pour adversaire: « Des orateurs prennent la défense de Midias, mais ce n'est pas tant pour lui faire plaisir que pour m'être désagréables, par suite de l'inimitié qui existe entre moi et l'un d'eux ; du moins il le veut ainsi, que je le veuille ou ne le veuille pas; c'est de la violence et sans motif. Mais à trop bien réussir, on risque de se rendre odieux. En effet, s'acharner contre un homme qui bien que calomnié ne veut pas voir là un acte d'ennemi, qui ne riposte pas; aller même jusqu'à lui faire opposition, dans ses luttes avec un autre; monter à la tribune, comme il va le faire, et déclarer que le secours des lois n'est point fait pour lui, n'est-ce pas être odieux, n'est-ce pas être plus grand qu'il ne le convient de l'être à chacun de nous?..... Dans une démocratie, il ne faut pas qu'un homme soit assez puissant pour obtenir par ses paroles que l'insulté ne soit pas vengé, que l'insulteur ne soit pas puni. Si tu veux me faire tort, Eubule, (et par les dieux je ne sais pourquoi tu le voudrais), puissant comme tu l'es, maître des affaires, intente moi selon les lois le procès qu'il te plaira, mais quand j'ai été insulté en violation des lois, ne m'enlève pas ma vengeance. Que si tu ne peux me nuire de cette façon, cela même doit prouver combien je suis inattaquable, puisque toi qui poursuis si aisément les autres, tu ne vois aucun prétexe à me poursuivre[2] ». Il faut avouer que dans tout ce passage Démosthène em-

[1] Écrit probablement en 348 (Weil).
[2] Cf. *Midias*, § 205 et suiv.

ploie de singuliers moyens pour ramener Eubule à de meilleurs sentiments ; il proteste de ses bonnes intentions ; mais il est toujours menaçant, toujours prêt à tenir le langage de la troisième Olynthienne ; il le tient même puisqu'il dénonce Eubule comme un citoyen dangereux par sa toute-puissance.

Vers cette époque, avant la prise d'Olynthe, des négociations pour la paix s'engagèrent avec Philippe ; Philocrate, sans doute une créature, tout au moins un partisan d'Eubule, en prit l'initiative. Que s'était-il passé pour changer ainsi les dispositions des hommes d'état les plus influents à Athènes ? D'abord, on l'a vu, ces hommes d'état, par tempérament, par désir de plaire au peuple, par esprit de parti, étaient plus favorables à la paix qu'à la guerre ; ensuite quelques incidents semblaient témoigner des dispositions pacifiques du roi de Macédoine. D'une part les Eubéens ayant traité avec Philippe assuraient que Philippe traiterait volontiers aussi avec Athènes ; d'autre part, un certain Phrynon de Rhamnonte ayant été pris par des corsaires pendant la trève des jeux Olympiques, les Athéniens avaient envoyé en ambassade près de Philippe, Ctésiphon chargé de recouvrer la rançon que Phrynon avait dû payer. Ctésiphon de retour avait rapporté des paroles de Philippe telles que celles-ci : « C'est à regret que je fais la guerre aux Athéniens ; maintenant encore je voudrais la paix. » Philocrate se chargea de proposer un décret aux termes duquel Philippe serait admis à envoyer un héraut et des ambassadeurs pour traiter de la paix. Ce décret était illégal, étant en contradiction avec le décret dont nous avons parlé ; il fut attaqué à ce titre, par un certain Lycinos, qui représentait le parti de la guerre. A quel moment eut lieu ce procès, avant ou après la prise d'Olynthe ? C'est

ce que nous ne savons pas. La première supposition nous paraît plus vraisemblable.[1] Toujours est-il que Démosthène défendit Philocrate et le fit absoudre. Voilà donc chez Démosthène un changement de politique ? Eschine mettra plus tard cette circonstance à profit pour faire de Démosthène un chaud partisan de la paix[2]. Démosthène ne répond point à ce reproche dans le discours pour la couronne[3]. Si nous tenons compte de l'attitude très particulière, très indépendante, que Démosthène prend en toute conjoncture, il est assez probable qu'il désapprouvait la résolution prise antérieurement par les Athéniens de ne jamais traiter avec Philippe, quoi qu'il dût arriver, et qu'il défendit Philocrate, parce que Philocrate par son décret mettait fin à une situation pleine de périls. Démosthène est homme d'état par excellence ; engagé dans une politique, il n'entend point y persister coûte que coûte ; il prend conseil des circonstances présentes, mais il ménage l'avenir. Y eut-il à cette date, comme l'a donné à penser l'abandon de la poursuite contre Midias, une espèce de réconciliation entre Eubule et Démosthène ? Nous ne le pensons pas : les deux politiques en présence se rapprochent un moment, plus en apparence qu'en réalité, mais non les hommes, comme la suite semble le prouver.

La prise d'Olynthe non seulement mit fin à toutes les négociations, mais changea entièrement les dispositions d'Athènes : épouvanté et indigné, le peuple ne parlait plus que de punir Philippe. Eubule et ses partisans, soit

[1] S'il avait eu lieu après la prise d'Olynthe, Philocrate aurait sans doute été condamné.

[2] Esch., *Amb.*, 11-15 *Couronne*, 62 et suiv.

[3] Les §§ 17 et suiv. du *Disc. pour la Couronne* concernent le 2e décret de Philocrate.

pour retenir leur pouvoir compromis, soit par honte et remords, soit par un sentiment sincère des nécesssités présentes, appuyèrent les projets de guerre contre la Macédoine. Eschine se distingua surtout par son zèle.

Ce n'est pas la première fois qu'Eschine apparaît dans l'histoire ; sous l'administration d'Aristophon d'Azènia, il s'était fait, avec ce dernier, l'accusateur d'un certain Philonicos, et par suite d'Eubule, dont Philonicos était un des partisans [1] ; mais Aristophon n'était plus ; Eubule débarrassé d'un ancien rival, semble s'être associé Eschine pour combattre l'influence d'un nouveau rival qui grandissait tous les jours. Eschine et Démosthène luttent donc en ce moment pour la même cause ; néanmoins, on peut déjà l'affirmer, ils sont déjà en rivalité. Eschine, parlant devant le peuple, prétendit que le premier des Athéniens, il s'était aperçu des manœuvres de Philippe contre les Grecs [2]. C'était une véritable effronterie ; car il y avait quatre ans tout au plus que la première Philippique avait été prononcée (351) et depuis ce temps, sinon avant, Démosthène n'avait cessé de dénoncer la perfidie de la politique macédonienne. On peut aisément comprendre la surprise et le mécontentement de Démosthène en écoutant un pareil langage. La manœuvre d'ailleurs, pour être déshonnête, n'en était pas moins habile, car reconnaître le mérite de Démosthène en cette occasion, c'eût été faire le procès au parti de la paix ; rejeter Démosthène dans l'ombre, c'était autant que possible, dégager le même parti de la responsabilité que les avertissements de Démosthène faisaient peser sur lui. « Suivi de l'acteur Ischandre, le deutéragoniste de Neoptolème, Es-

[1] Démosth., *Amb.*, 291. *Cour.*, 162.
[2] Démosth., *Amb.*, 10.

chine, dit Démosthène[1], se présente au Sénat, se présente à l'assemblée du peuple ; il vous décide à envoyer partout des ambassadeurs chargés de ramener ici des mandataires pour délibérer sur la guerre contre Philippe. » Le langage sonore et emphatique d'Eschine, qui sans doute charma les Athéniens, n'était point fait pour plaire à Démosthène ; l'orateur, qui « faisait lire les décrets de Miltiade et de Thémistocle et le serment prêté par les jeunes Athéniens dans le temple d'Aglaure, » qui conseillait d'envoyer des députations presque jusqu'à la mer Rouge, dut lui paraître, comme homme d'État, manquer de sérieux et de sens pratique. De retour de son ambassade, « il vous rapporte, dit Démosthène[2], ces belles, ces longues harangues, qu'il se vante d'avoir prononcées pour vous à Mégalopolis devant les Dix-Mille (c'était l'assemblée générale de la Confédération arcadienne, établie par Épaminondas) contre Hiéronyme qui défendait la cause de Philippe ; il montre comment ceux-là perdent non seulement leur propre patrie, mais la Grèce entière, qui se laissent corrompre et reçoivent l'argent de Philippe. » Il ne cessait dans ses harangues d'appeler Philippe un barbare, un fléau ; il vous racontait la joie des Arcadiens, à la pensée qu'Athènes se réveille et se décide à agir. Mais voici ce qui l'avait surtout indigné : à son retour, il avait rencontré Atrestidas revenant d'auprès de Philippe ; avec lui marchaient trente personnes environ, femmes et enfants. Surpris, il demanda à un des voyageurs quel était cet homme, et que signifiait ce cortège ; apprenant qu'Atrestidas emmenait ainsi des prisonniers Olynthiens, reçus en don de Philippe, il s'indigna, il pleura, il gémit sur la Grèce assez lâche pour

[1] *Amb.*, 10.
[2] *Amb.*, 11 et suiv.

rester indifférente à de tels malheurs. Il vous conseillait donc d'envoyer en Arcadie pour accuser les partisans de Philippe; il savait, par ses amis, disait-il, que si notre ville s'en inquiétait et envoyait des députés, les traîtres seraient punis »[1]. C'était là, continue Démosthène, un digne et beau langage. Il semble bien cependant que là encore Démosthène ne peut s'empêcher de railler les démonstrations pathétiques d'Eschine, non seulement par rapport avec sa conduite postérieure, mais encore comme suspectes par leur excès même.

Les négociations avec les Arcadiens échouèrent comme en témoignent les paroles d'Eschine lui-même. Il est à présumer que les députés d'Athènes ne réussirent pas mieux ailleurs. Cet échec fut sans doute très sensible aux Athéniens : devaient-ils seuls prendre en mains la cause commune de la Grèce ? Entre la paix et la guerre, une paix qui pouvait être perfide, et une guerre qui aurait été certainement dangereuse et onéreuse, quel parti prendre?

Sur ces entrefaites et sans doute pendant les négociations mêmes, les parents de quelques Athéniens considérables, faits prisonniers à Olynthe, se présentèrent dans l'agora, le rameau des suppliants à la main, demandant au peuple d'intercéder auprès de Philippe. Sur la proposition de Philocrate et, paraît-il, de Démosthène, s'il faut en croire Eschine[2], on députa vers Philippe le comédien Aristodème « qu'il connaissait et qu'il aimait pour son talent. » Aristodème réussit pleinement auprès de Philippe; les captifs furent renvoyés sans rançon[3]. Aristodème à son

[1] *Amb.*, 306 et 307.
[2] *Amb.*, 15.
[3] Eschine ne parle que de Stratoclès, parce que c'est de Stratoclès le premier qu'on apprit la générosité de Philippe; mais cette générosité s'étendit à tous les prisonniers sans nul doute.

retour parut devant le Conseil des Cinq-cents. « Il dit que Philippe était animé des meilleurs sentiments à l'égard de notre ville, il ajouta que ce prince désirait devenir notre allié. Ce qu'il avait dit au Conseil, il le répéta devant le peuple. Démosthène alors, loin de le contredire, — c'est toujours Eschine qui parle, — proposa de décerner une couronne à Aristodème. Après les discours tenus devant le peuple, Philocrate rédigea un décret aux termes duquel vous éliriez dix députés chargés de conférer avec Philippe sur la paix et les intérêts communs. Au moment de l'élection des dix députés nous fûmes proposés, moi par Nausiclès, et Démosthène par Philocrate lui-même, que Démosthène accuse maintenant. Démosthène montra tant de zèle dans cette affaire qu'il fit décider par le Conseil l'envoi de députés dans les villes où Aristodème devait jouer: on demanderait la remise des amendes, et ainsi Aristodème pourrait être notre collègue sans souffrir dans ses intérêts. »

Quoi donc? est-ce que Démosthène lui aussi avait changé d'avis? Était-il, à ce moment, partisan d'une politique de conciliation? S'était-il rapproché d'Eubule? Après la paix d'Olynthe, Démosthène sans jouer un rôle des plus actifs, puisque Eubule et Eschine lui avaient dérobé pour ainsi dire sa politique, avait cependant agi dans le même sens qu'eux; nous savons en particulier qu'il avait prononcé un discours où il demandait qu'on prît des mesures pour protéger les habitants des îles et les villes de l'Hellespont[1]. Mais c'était là une conséquence naturelle et comme forcée de l'état de guerre. D'un autre côté, ni la couronne demandée pour Aristodème, ni le zèle déployé par Démosthène pour faire élire Aristodème

[1] Denys d'Halicarnasse, *Lettre à Ammée*, I, 10 p. 726, 15. Cf. Schæfer, *Demosthenes und seine Zeit*, II, p. 166. (178, 2e édit).

député, ne prouvent que Démosthène eût confiance en Philippe et fût partisan de la paix. En effet la couronne se donnait à tout député qui avait réussi ; après l'échec de l'acteur Eschine en Arcadie, Démosthène n'était peut-être pas fâché de mettre en évidence le succès d'un autre acteur en Macédoine. Quant à la désignation de Néoptolème, elle était toute simple; il avait commencé l'œuvre; il devait être de ceux qu'on chargerait de la continuer. Si Démosthène fut proposé par Philocrate comme ambassadeur, c'est que Philocrate était sans doute reconnaissant de l'appui qu'il lui avait prêté; et si Démosthène accepta le mandat, c'est peut-être parce qu'il se proposait de surveiller les partisans de la paix à tout prix. C'était le motif même qu'Eschine avait allégué pour décider Démosthène qui semblait hésitant. Ce fait du moins prouve qu'Eschine et Démosthène, sans doute déjà rivaux à certains égards, n'étaient pas encore séparés par la défiance et la haine.

Quelles étaient les instructions des députés ? « Ils devaient, nous dit Eschine, s'entretenir avec Philippe au sujet de la paix et des intérêts communs de Philippe et d'Athènes. » C'était bien vague ; et il n'y avait pas là une bonne condition d'entente entre députés qui pouvaient différer d'avis sur bien des points et dont quelques-uns étaient suspects ou peu sympathiques aux autres.

Le récit de cette première ambassade a été fait par Eschine,et ainsi qu'il était naturel,dans un esprit de dénigrement contre son rival ; comme il parlait après Démosthène, son accusateur, nous n'avons pas la contre-partie. Il est douteux, d'ailleurs, que Démosthène eût daigné répondre à d'assez misérables accusations qui, fusssent-elles fondées, pouvaient nuire à son caractère, mais n'intéressaient point la chose publique. Cependant

il n'est pas impossible, croyons-nous, de découvrir la vérité, ou du moins de démêler avec quelque vraisemblance, d'après le langage d'Eschine, quelle fut vis-à-vis l'un de l'autre l'attitude des deux rivaux, singulièrement associés pour une action commune.

Et d'abord, il paraît bien que les députés se divisèrent au début en deux groupes, l'un réuni autour d'Eschine, l'autre autour de Démosthène. Démosthène aura cherché à mettre fin à cette situation : de là sa proposition de prendre les repas en commun ; proposition qui ne plut peut-être pas à Eschine, mais qui fut accueillie par ses amis, Aglaocréon et Iatroclès. Des préventions contre Démosthène persistèrent toujours, au moins chez Eschine ; car Eschine, se révoltant à la pensée d'avoir eu un entretien avec Démosthène au sujet de Philocrate, dit : « Nous n'étions guère en ces termes avec lui. C'était déjà une dure contrainte que d'avoir à souffrir pendant tout le voyage un homme aussi insupportable, aussi odieux que Démosthène » (1).

Des conférences eurent lieu entre députés. Démosthène se serait vanté de faire rendre Amphipolis aux Athéniens. C'était là sans doute une grande illusion, mais doit-on en croire Eschine sur ce point ? Il était impossible à des ambassadeurs athéniens de ne point faire valoir les droits d'Athènes sur Amphipolis ; mais ils n'en pouvaient guère parler que pour acheter d'autres avantages par l'abandon même de ces droits et que pour donner une preuve plus ou moins spécieuse de modération. Peut-être Démosthène parla-t-il en ce sens ; peut-être aussi se piqua-t-il de faire convenir Philippe de ses propos injurieux à l'égard d'Athènes. Quoi qu'il en soit, si tel était le double

[1] Esch., *Amb.*, 21.

espoir de Démosthène, il semble bien, comme le prouve la suite du récit qu'Eschine n'était pas loin de le partager. En effet, dans ce conciliabule entre députés, un seul, du nom de Cimon, « exprima la crainte que Philippe ne l'emportât sur les Athéniens ».

Les députés introduits, chacun d'eux, comme ils en étaient convenus, prit la parole à son tour par rang d'âge. C'était là, il faut l'avouer une convention singulière et qui semble prouver un certain désaccord entre les députés : en effet, s'ils s'entendaient, pourquoi un seul ne parlait-il pas au nom de tous et au nom d'Athènes ? D'un autre côté, chacun devant parler à tour de rôle, pourquoi n'avait-on pas déterminé avec précision la tâche de chacun ?

Eschine, se donne et eut peut-être en réalité le beau rôle auprès de Philippe. Il exposa les titres d'Athènes à la reconnaissance de la Macédoine, en particulier de la mère de Philippe et de Philippe lui-même : si Philippe était sur le trône, c'est parce que Iphicrate avait chassé Pausanias, un usurpateur de la Macédoine. Au sujet d'Amphipolis, il rappela les anciennes légendes en remontant jusqu'à Thésée : il fit remarquer qu'Amyntas, le père de Philippe, avait solennellement reconnu les droits des Athéniens sur Amphipolis; il conclut en disant ; « Si c'est dans une guerre contre nous et par la force des armes que tu t'es emparé d'Amphipolis, elle t'appartient légitimement par droit de conquête ; mais si tu n'as fait qu'enlever aux Amphipolitains une ville qui appartenait aux Athéniens, ce n'est pas le territoire d'Amphipolis, que tu détiens, c'est celui d'Athènes »[1]. Certes c'était là un discours habile et bien composé. On s'étonne toutefois

[1] Esch., *Amb.*, 33.

de ne pas entendre Eschine d'abord rappeler que Philippe lui-même avait reconnu les droits d'Athènes sur Amphipolis, puis exposer les intérêts communs de la Grèce et de la Macédoine que les représentants d'Athènes étaient chargés de discuter avec Philippe. On peut croire que les autres députés complétèrent sur ces points le discours d'Eschine.

Démosthène était le plus jeune ; il parla le dernier, « Tous étaient attentifs; tous s'imaginaient entendre le chef-d'œuvre d'une rare éloquence; et en effet Philippe lui-même, comme nous le sûmes plus tard, et les courtisans de Philippe avaient eu connaissance des vanteries de Démosthène. Au milieu du recueillement général, ce personnage extraordinaire prononce un exorde obscur, d'une voix comme mourante par l'effet de la peur, entre un peu dans son sujet, puis soudain se tait et trahit le plus grand embarras ; finalement il reste court. Philippe qui le voit en cet état l'invite à prendre confiance, à ne point s'affliger de ce trouble, comme s'il eût été en scène, à recueillir ses souvenirs doucement et par degrés, à parler comme il avait l'intention de le faire. Mais Démosthène, une fois troublé, une fois enlevé au souvenir de ce qu'il avait écrit, ne put se ravoir ; il essaya bien de reprendre la parole, mais ce fut avec le même succès. Comme le silence se prolongeait, le héraut nous invita à nous retirer ».

Cette mésaventure de Démosthène ne peut guère avoir été inventée de toutes pièces par Eschine. Plus loin Es-

[1] Schæfer II, 191 (201, 2e édit.) pense que Démosthène se borna à quelques mots, que l'attente des Macédoniens et des ambassadeurs fut ainsi déçue : Eschine aurait ajouté et arrangé tout le reste ; toutefois le récit d'Eschine, contient des détails bien précis, comme les paroles de consolation et d'encouragement adressées par Philippe à Démosthène. Toute l'antiquité a cru Eschine sur ce point.

chine ajoute à son récit un trait qui le confirme; Démosthène lui-même aurait plaisanté sur son accident. Que se passa-t-il donc dans l'esprit de l'orateur? Fut-il, comme le dit Eschine, paralysé par la timidité? Le souvenir de ses anciennes harangues lui revint-il à la mémoire pour le décontenancer par le sentiment d'une haine forcément irréconciliable entre Philippe et lui? Voulut-il, abandonnant un discours préparé, d'un côté éviter de contredire ses collègues, de l'autre prévenir les fâcheuses conséquences d'un langage qu'il n'approuvait pas de tout point? Toutes ces raisons peuvent avoir agi sur Démosthène; la dernière eut peut-être le plus de force.

S'il faut en croire Eschine, Démosthène, au sortir de cette conférence, accusa Eschine d'avoir causé « la perte de la ville et des alliés. » « Il me demanda si j'avais oublié la situation d'Athènes, si je ne savais plus combien le peuple était à bout de misère et souhaitait la paix : aurais-tu donc confiance, disait-il, dans les cinquante navires décrétés, mais qui ne seront jamais équipés? Tu as tellement irrité Philippe et tu as si bien parlé que ce n'est pas la paix qui va succéder à la guerre, mais à la paix une guerre irréconciliable. » Eschine sans doute est intéressé à tenir ce langage; il croit se justifier en montrant qu'à cette date Démosthène était un partisan de la paix plus ardent que lui-même; il pense surtout écarter le reproche de vénalité en montrant qu'aux yeux de Démosthène il passait alors pour un adversaire de Philippe, même un adversaire maladroit. Toutefois il faut admettre qu'il y a bien aussi une part de vérité dans le récit d'Eschine; mais quelle part? Eschine n'aurait-il pas fait de la cession d'Amphipolis une condition *sine quâ non* de la paix? N'aurait-il point, en voulant enlever à son rival la gloire de convaincre Philippe sur

ce point, manqué de mesure et de prudence ? Si l'on fait ces suppositions ou de semblables, la conduite de Démosthène n'est nullement absurde et inintelligible : chargé de négocier la paix, Démosthène, en homme pratique, aurait voulu éviter les causes de dissentiments et aborder seulement les points sur lesquels, sans froisser l'un et l'autre parti, une entente était possible.

Cependant les ambassadeurs furent rappelés, et Philippe répondit à chacun d'eux sur chaque question, surtout à Eschine qui se vante de n'avoir rien omis de ce qu'il fallait dire. Il n'adressa point la parole à Démosthène qui en suffoquait de dépit, dit Eschine. « Ce fut bien pis, quand Philippe laissa voir ses dispositions bienveillantes, et mit à néant l'imputation calomnieuse que Démosthène avait portée contre moi devant nos collègues, en me rendant responsable de la guerre prochaine et du mécontentement de Philippe. » Ainsi le roi de Macédoine avait repoussé les prétentions d'Athènes, surtout celles de ses ambassadeurs, d'Eschine en particulier ; en même temps il se montrait disposé à traiter ; sur quel pied ? Évidemment sur celui du statu quo. Ce n'était pas un triomphe pour Eschine qui se garde d'insister sur la réponse de Philippe ; ce n'était pas un échec pour Démosthène qui vraisemblablement n'avait pas espéré mieux. Mais Eschine était satisfait, d'abord parce qu'il pouvait se vanter auprès du peuple d'avoir revendiqué Amphipolis, ensuite parce qu'il rapportait à Athènes ces sortes de promesses qui plaisaient toujours aux Athéniens, malgré des mécomptes réitérés.

Après cette conférence, les députés d'Athènes, sans doute suivant l'usage, furent invités à un banquet, le repas des hôtes. Eschine prétend que Démosthène, ne se possédant plus par suite de son échec, se conduisit avec la

dernière inconvenance. Il ne s'explique pas d'ailleurs sur la nature des gestes ou des paroles de son rival. On sait quelle liberté régnait dans les festins grecs ; on peut croire que cette liberté dégénérait en licence à la cour de Philippe. Démosthène chercha peut-être à faire oublier, par la gaîté exubérante et railleuse du convive, l'insuccès étrange de l'orateur. Si la peur, comme le dit Eschine, l'avait rendu muet, il put essayer de prouver, en parlant trop, surtout au gré d'Eschine, que son émotion n'avait pas duré, et qu'avec ses esprits il avait repris le franc parler de l'Athénien.

Pendant le retour, Démosthène fut plein d'égards pour ses collègues, à leur grand étonnement, dit Eschine. Il leur fit même des offres de services. Il plaisanta sur ses mésaventures et loua l'intelligence de Philippe. Les députés renchérissant, Eschine entre autres, et surtout Ctésiphon, Démosthène leur dit qu'ils n'oseraient répéter un tel langage à la tribune. Piqués au jeu, ceux-ci acceptèrent le défi. Démosthène aurait aussi prié Eschine de ne pas oublier de dire qu'il avait parlé, lui aussi, d'Amphipolis. Ces conversations, qui peuvent avoir été tenues, prouvent que, s'il y avait eu déjà des froissements entre Eschine et Démosthène, ils n'étaient pas du moins de nature à supprimer les relations, ni même à leur ôter un certain caractère d'abandon et d'intimité.

De retour à Athènes, les députés parurent successivement devant le sénat et le peuple. Démosthène demanda pour les ambassadeurs les honneurs habituels, la couronne et l'invitation à un repas dans le Prytanée. Aux éloges décernés à tous, il avait ajouté au sujet d'Eschine « qu'il n'avait pas trompé l'espérance de ceux qui l'avaient désigné. » Mots qui pouvaient être ambigus, si Démosthène à ce moment eût eu quelque doute sur l'intégrité d'Es-

chine ; mais quoique à cet égard il ait un peu varié, [1] nous devons l'en croire quand il nous dit que pendant et après la première ambassade Eschine ne lui paraissait point encore suspect.

Dans l'assemblée du peuple les députés, comme liés par leur conversation avec Démosthène, firent l'éloge de Philippe. Ctésiphon le plus âgé, loua l'affabilité, la beauté du roi, même son talent de buveur. Eschine parla de sa présence d'esprit. Il aurait ajouté, pour complaire à un collègue, que Démosthène lui aussi avait revendiqué Amphipolis. « Démosthène se lève le dernier, dit Eschine; il prend cet air avantageux [2] qui lui est habituel ; il passe la main sur son front,et,comme il a vu le peuple me donner des signes d'assentiment, accueillir mes discours, il dit qu'auditeurs et ambassadeurs étaient pour lui un sujet d'étonnement; qu'oubliant les uns de délibérer, les autres de donner leur avis, ils perdaient leur temps et s'amusaient à des commérages hors de propos sur des affaires d'ordre privé. » De la critique, Démosthène passa à l'exemple : il fit lire le décret du peuple qui contenait les instructions des ambassadeurs, puis la lettre de Philippe, et il ajouta qu'après ces deux lectures il ne restait plus qu'à délibérer. Ce fut, dit Eschine, une grande rumeur dans l'assemblée; les uns trouvaient Démosthène habile et concis ; la plupart, méchant et envieux. Démosthène aurait ajouté : « Voyez encore comme j'abrégerai le compte rendu de tout le reste. Philippe a paru éloquent

[1] Si la première ambassade s'est tant hâtée, dit Démosthène (*Amb.*, § 162 et suiv.) c'est que Philippe avait tout intérêt à conclure la paix ; si la deuxième a usé de tant de lenteurs, c'est que Philippe voulait achever ses conquêtes. Donc la première ambassade même était subornée par Philippe. Cette insinuation est plus perfide que fondée ; en tout cas elle n'est pas d'accord avec d'autres accusations de Démosthène.

[2] τερατευσάμενος.

à Eschine, non à moi : retirez lui sa puissance et donnez-la à un autre; celui-ci n'aura guère moins de mérite. Ctésiphon l'a trouvé beau; l'acteur Aristodème qui était là avec nous et faisait partie de l'ambassade, me paraît l'être tout autant. Il a, dit-on, de la mémoire; d'autres en ont aussi. Il excelle à boire, mais Philocrate, notre collègue, y excelle davantage. On prétend m'avoir laissé quelque chose à dire sur Amphipolis; mais ni à vous ni à moi l'orateur Eschine ne cèderait un mot. Au reste, ajouta-t-il, ce sont là de pures bagatelles; je vais proposer un décret pour que les négociations commencent avec le héraut envoyé par Philippe, avec les ambassadeurs qui doivent venir ici de sa part, et pour que, après leur arrivée, les prytanes convoquent une assemblée qui se réunira deux jours de suite pour délibérer, non seulement sur la paix, mais sur l'alliance. Quant à nous, vos députés, je demande qu'on nous décerne des éloges, si l'on juge que nous les méritons, et qu'on nous invite à nous asseoir demain à la table du Prytanée. »

A part quelques nuances, introduites ou dénaturées par Eschine, on peut tenir, ce semble, son récit pour vrai. Démosthène, nous l'avons vu, n'aime à être confondu avec personne; pour la forme ou pour le fond, il diffère toujours, et montre qu'il diffère, des préopinants. D'ailleurs, il faut le reconnaître, Eschine et les autres ambassadeurs donnaient ici beau jeu à leur collègue: quel langage pour des députés ! Quel médiocre souci de la dignité d'Athènes et de la leur propre ! Combien le sens pratique leur fait défaut ! On a dit qu'Eschine, en imaginant cette provocation de Démosthène à faire l'éloge de Philippe, a voulu se justifier après coup d'avoir ainsi loué l'ennemi irréconciliable, l'adversaire victorieux d'Athènes; mais d'un autre côté, en se prêtant à lui-même

un pareil langage, en avouant une telle incurie de la chose publique, en rappelant la juste leçon qu'il avait reçue de Démosthène, ne se condamnait-il pas lui-même ? De toutes façons, on peut trouver dans son récit même, une preuve de cette légèreté d'esprit qui est le défaut capital d'Eschine; il n'a point assez réfléchi, quand il a accepté le défi de Démosthène; il n'a pas assez réfléchi, quand il a entretenu les Athéniens des prétendues qualités de Philippe; il ne réfléchit pas sur la portée de ses paroles, quand, sous le prétexte de se défendre, il nous aide à prononcer contre lui-même un jugement des plus sévères !

Les deux adversaires ont raconté, chacun à sa façon et à plusieurs reprises, les circonstances au milieu desquelles la paix fut discutée et votée par Athènes. Au milieu des contradictions, voici ce que l'on démêle. Philocrate propose un décret, maintenant le *statu quo*, excluant du traité de paix les alliés d'Athènes, formant une alliance avec Philippe. Les alliés de la République, dont les représentants se trouvaient en permanence à Athènes, demandèrent naturellement à être compris dans la paix; de plus ils proposaient d'ajourner l'alliance d'Athènes avec Philippe, afin que tous les états grecs pussent y participer; il était nécessaire, en effet, pour cette alliance, de les consulter. Les alliés craignaient évidemment que la Grèce n'eût à combattre un jour Athènes et Philippe, en vertu même de cette alliance, si cette alliance ne s'étendait pas jusqu'à eux. Les alliés parlaient au nom de la Grèce et aussi dans leur propre intérêt; car ils pouvaient être entraînés dans une guerre entre les Grecs, par leur alliance avec Athènes, transformée en alliance avec Athènes et Philippe. Eschine et Démosthène, tous les deux vraisemblablement, appuyèrent la demande des alliés sur le premier point, à savoir l'extension de la paix

aux alliés, et combattirent vivement à cet égard le décret de Philocrate, décret aussi imprudent qu'injuste et déshonorant pour Athènes. Toutefois ils ne demandèrent pas que les Haliens et les Phocidiens fussent désignés nommément comme alliés d'Athènes, et ce, tout en sachant bien qu'aux yeux de Philippe, ils ne passaient pas pour tels; c'est qu'ils comptaient, l'un et l'autre sans doute, sur la promesse de Philippe. Le prince en effet avait donné à entendre qu'il se tournerait contre Thèbes et les Thessaliens, s'il obtenait la paix et l'alliance; c'était ainsi qu'on interprétait une phrase de sa lettre, apportée par les ambassadeurs : « Je m'expliquerais nettement sur ce que je veux faire envers vous, si j'étais sûr que vous fissiez alliance avec moi » [1]. Tous les deux aussi, nous le croyons du moins, réclamèrent une paix immédiate et par suite demandèrent que la question d'alliance fût débattue; les alliés d'Athènes devaient devenir, comme Athènes, les alliés de Philippe, mais en laissant en dehors du traité les Hellènes qui n'avaient point pris part à la guerre contre le roi de Macédoine. Eschine et Démosthène paraissent donc avoir été d'accord ; mais dans la discussion qui fut, selon toute probabilité, assez confuse, l'un et l'autre, Eschine surtout, prononcèrent des paroles imprudentes qui devaient un jour, après les malheurs d'Athènes et la condamnation de Philocrate, se retourner contre eux.

Nous retrouvons, dans cette affaire, la fermeté, la sagesse de Démosthène et aussi son indépendance. Il était nécessaire de traiter avec Philippe et de traiter sans tarder, si on voulait l'arrêter dans ses conquêtes ; d'un autre côté, proposer une paix immédiate et ajourner le traité

[1] Dém., *Amb.*, § 35 et suiv.

d'alliance, c'était tout ajourner, car Philippe faisait de cette alliance une condition de la paix.

Si l'on veut bien se placer au point de vue que nous indiquons ici, et tenir compte, non seulement des nécessités d'une lutte à outrance, mais d'erreurs de mémoire, sans importance pour le fond, quoique relevées avec aigreur et d'un air de triomphe, les allégations de chacun des deux orateurs, soit dans le procès de l'Ambassade, soit dans le procès de la Couronne, paraitront aisées à expliquer, même quand elles sont contradictoires.

Il y eut deux assemblées pour la discussion de la paix, le 18 et le 19 élaphébolion de la 108e Olympiade (15 et 16 avril 346). Le premier jour, dit Démosthène [1], Eschine se prononça contre le traité de Philocrate ; tout en conseillant de faire la paix, il trouvait indignes d'Athènes les conditions proposées par le décret. Que demandait-il donc? Démosthène se garde bien de le dire, sans doute parce que Eschine reprochait à Philocrate de sacrifier les alliés et que ce reproche, Démosthène entend l'adresser à Eschine comme à Philocrate. Le deuxième jour, où la paix devait être ratifiée, « je soutenais, dit Démosthène, l'avis des alliés et je m'efforçais de faire conclure une paix équitable, égale pour tous ; vous le vouliez aussi, et refusiez d'entendre le méprisable Philocrate ; Eschine se leva et vint à son secours... Vous ne deviez pas, disait il, vous souvenir de vos ancêtres, ni supporter les orateurs qui venaient vous parler d'anciens trophées et d'anciennes victoires navales; ce qu'il fallait, c'était de porter une loi et décréter qu'aucun des peuples grecs ne serait secouru par vous, s'il ne vous avait pas secouru tout d'abord. Et ce langage il a osé

[1] *Amb.*, 14 et suiv.

le tenir, le malheureux, l'impudent, là où assistaient et écoutaient les ambassadeurs que vous aviez fait venir de tous les pays grecs, sur son conseil, alors qu'il ne s'était pas encore vendu. »[1] On remarque que Démosthène n'indique pas avec précision quelle était cette décision des alliés, et ne dit pas ce qu'il entendait par une paix égale et juste ; il est vague comme à dessein. C'est que sans doute, tout en demandant, comme les alliés, la participation de ceux-ci à la paix, il rejetait la proposition des alliés tendant à faire ajourner l'alliance pour y faire entrer tous les peuples de la Grèce. Eschine, en parlant dans le même sens, eut le tort de s'exprimer avec une certaine violence, qui était de nature à indisposer gratuitement les Hellènes contre Athènes ; vouloir interdire par une loi à la République de secourir un peuple grec qui n'eût pas d'abord secouru Athènes, c'était dépasser la pensée de Démosthène ; c'était prendre des engagements dangereux pour l'avenir ; c'était méconnaitre les exigences d'une habile politique qui, tout en s'inspirant de principes constants, doit pourtant se modifier suivant les circonstances. Ces paroles furent sans doute reprochées à Eschine, peut-être au parti de la paix tout entier et par suite à Démosthène ; Démosthène, devenu l'adversaire d'Eschine, les rappelle pour en faire peser toute la responsabilité sur Eschine, et en même temps pour dénaturer tout son rôle dans cette délibération.

Démosthène, à la fin de son discours [2], revient sur ces paroles d'Eschine pour les rendre encore plus odieuses. « Il ne fallait point se souvenir des ancêtres, ni parler des anciens trophées, ni secourir personne ; à ceux qui voulaient qu'on délibérât avec les Grecs sur la paix avec

[1] *Amb.*, 15 et suiv.
[2] *Amb.*, 307, 312.

Philippe, il répondait que c'était une chose étrange d'avoir en nos propres affaires à nous diriger d'après les conseils d'autrui..... peu s'en est fallu qu'il ne conseillât de raser nos murs. » Et Démosthène s'étend avec complaisance sur la gloire et les services des hommes de Marathon et de Salamine. C'était là un langage toujours bien accueilli des Athéniens ; le langage contraire, souffert en certaines circonstances, leur était toujours amer et pénible. Démosthène le sait bien ; c'est ce grief qu'il a mis en évidence et qu'il grossit ; il n'en définit pas mieux, il n'entoure pas pour cela de preuves plus solides le grief principal, celui d'avoir empêché le concert avec les Grecs : pourquoi, si ce n'est parce que ce grief est imaginaire, parce qu'il pouvait être adressé à Démosthène aussi bien qu'à Eschine, non faussement, mais contre toute justice, par l'inconstance athénienne ?

Les ambassadeurs de la Grèce étaient-ils présents, au moment où Eschine parlait ainsi ? Eschine le nie, cite des documents tirés des archives [1] ; il paraît bien qu'il dit la vérité sur ce point. Démosthène n'imagine la présence des députés que pour aggraver la prétendue faute d'Eschine. D'ailleurs il se contredira lui-même. Dans le procès pour la couronne, répondant au reproche d'avoir empêché les Athéniens de concerter la paix avec les Hellènes, il dira qu'aucune ambassade n'avait été envoyée d'Athènes aux États grecs ; que depuis longtemps ces États s'étaient déclarés [2]. Si telle était la situation politique que faisaient à Athènes les ambassadeurs de ces États [3] ?

[1] Esch., *Amb.*, 57 et suiv.
[2] Dém. *Pour Ctésiphon* 21 suiv.
[3] Il y a contradiction évidente. Schæfer (II, p. 200 ; 2e édit., p. 212) cherche à expliquer l'assertion de Démosthène en supposant que les *Théores* grecs envoyés pour les Dionysies étaient présents à Athènes ; mais des Théores n'étaient pas des ambas-

A plusieurs reprises, dans le discours sur l'ambassade[1], Démosthène parle du traité, comme si les alliés en avaient été exclus par la faute d'Eschine et de Philocrate : or, dans d'autres passages[2], il dit expressément (et c'est la vérité) que grâce à l'opposition des Athéniens, grâce à lui, Démosthène, (il faut ajouter, croyons-nous, grâce aussi à Eschine), ces mots « les alliés d'Athènes » furent introduits dans le texte du traité. Mais il est vrai que, comme les Phocidiens et les Haliens ne furent pas désignés nominativement, comme Philippe avait déclaré tout d'abord ne pas les reconnaître comme alliés d'Athènes, ces deux peuples furent sacrifiés : ce fut là la faute de tout le monde, la faute même de Démosthène, en supposant qu'elle pût être évitée ; la faute sans doute qui exaspéra les Athéniens contre Philocrate et dut les indisposer même contre Démosthène ; on comprend dès lors que Démosthène se soit étudié à en faire peser la responsabilité sur le seul Eschine.

Dans une comparaison oratoire, suspecte déjà pour ce motif, Démosthène mettant en regard les conséquences de la paix pour Athènes, et les résultats de cette même paix pour les ambassadeurs, s'exprime ainsi : « Notre ville a abandonné toutes ses possessions et tous ses alliés ; elle a promis avec serment de s'opposer à quiconque interviendrait pour les sauver, de regarder comme ennemi, comme hors des traités, celui qui voudrait vous les rendre, comme allié et ami celui qui vous les a ôtés. C'est bien là en effet ce qu'Eschine vous a conseillé, et ce que Phi-

sadeurs. Des députés étaient attendus, dit Eschine ; ce n'étaient vraisemblablement pas les députés envoyés après la prise d'Olynthe ; mais Athènes avait pu envoyer de nouvelles ambassades, sinon partout, du moins chez certains peuples. Il n'y a pas lieu de supposer avec Schæfer (II, 206 ; 2e édit., p. 220) que Démosthène reproduit inexactement le décret des alliés.

[1] §143 : 177.

[2] *Amb.*, 78-79 ; 158-161 ; 277.

locrate, son complice, a rédigé dans un décret. Je l'emportai le premier jour : je vous avais décidés à confirmer la proposition des alliés et à faire appeler les ambassadeurs de Philippe (pour leur faire part de votre résolution) ; mais Eschine, ayant arraché le renvoi au lendemain, vous fit adopter la motion de Philocrate qui contenait tout ce que j'ai dit et beaucoup d'autres choses plus graves encore.[1] » Tout ce langage est encore assez vague ; Démosthène en outre s'efforce de confondre le décret de Philocrate, tel qu'il était d'abord, avec le décret amendé ; sur la décision des alliés, il n'est pas plus explicite que plus haut : il dénature manifestement ou du moins présente par le mauvais côté la clause d'alliance que lui-même, selon toute vraisemblance, recommandait, ne pouvant d'ailleurs faire autrement ; une alliance offensive et défensive peut amener un peuple à se retourner contre ses anciens alliés : cela est évident : mais si cette alliance était inséparable de la paix, Démosthène a dû la vouloir comme la paix elle-même.

Plus haut[2], Démosthène, affectant la précision, avait établi cette espèce de dialogue fictif entre lui et un interlocuteur quelconque. « Eschine n'a pas à parler sur ce fait que la ville a conclu la paix, car il n'en est pas la cause, je le reconnais. — Que dis-tu donc, homme raisonnable, va-t-on me demander, et à partir de quel moment le trouves-tu coupable ? — Le voici, Athéniens : vous délibériez, non sur la question de savoir s'il fallait faire la paix (c'était là une chose décidée), mais sur les conditions de la paix : Eschine, faisant opposition à ceux qui *soutenaient le parti de la justice*, a prêté contre présents l'appui de sa parole à l'auteur vendu du dé-

[1] *Amb.*, 143 et suiv.
[2] *Amb.*, 94.

cret. » Après un tel langage, on attend des faits précis qui ne viennent pas. Le grand argument de Demosthène, au fond, est toujours celui-ci: « Eschine est le complice de Philocrate; donc Eschine doit être condamné comme lui. »

De son côté, Eschine[1] accuse Démosthène d'avoir exclu les états grecs du traité d'alliance : c'est Démosthène qui a fixé la date des deux assemblées, afin de prévenir le retour des députés qui avaient été envoyés aux différents peuples de la Grèce ; les confédérés voulaient qu'on délibérât seulement sur la paix ; Démosthène a voulu que la question d'alliance fût aussi débattue. Eschine n'a pas parlé dans la deuxième assemblée, parce que, d'après le décret même de Démosthène, la première assemblée seule devait être consacrée aux discussions ; dans la seconde on devait recueillir les voix. Démosthène eut un instant l'intention de proposer un décret tout semblable à celui de Philocrate, ainsi que l'atteste un certain Amyntor à qui il communiqua son projet. Démosthène était si bien partisan de l'exclusion des états grecs qu'il s'opposa, dans une nouvelle assemblée tenue avant le départ des ambassadeurs, à laisser comprendre dans le traité, Chersoblepte, qui était l'allié d'Athènes. Sauf quelques points sans importance, ces assertions paraissent exactes ; tout ce qu'Eschine impute à Démosthène était conforme à une sage politique et pour le moment du moins, à la politique générale de Démosthène. Si Démosthène, dans le procès de l'ambassade, répudie ou paraît répudier sa politique, c'est toujours parce que cette politique a été condamnée avec Philocrate, c'est surtout parce que Démosthène veut écraser son adversaire sous les mêmes charges qui ont accablé Philocrate.

[1] Esch., *Amb.*, 61 et suiv.

Le procès de la couronne est postérieur de seize ans au procès de l'ambassade. C'est Eschine qui accuse, c'est Démosthène qui se défend. Cet intervalle et ce changement dans la situation des deux adversaires expliquent comment Eschine, au lieu de se justifier, accuse catégoriquement Démosthène, non seulement d'avoir approuvé la paix, d'avoir exclu les Grecs de l'alliance, mais encore d'être le complice de Philocrate, le rédacteur même, avec Philocrate, du traité qui a été signé. On le voit, c'est là précisément ce que Démosthène reprochait à Eschine dans le procès de l'ambassade. L'accusation n'est pas plus sincère ni plus juste. Eschine nous donne en outre quelques nouveaux détails sur la délibération de l'année 346; les alliés, par cette décision, que chacun des deux orateurs prétend avoir appuyée alors qu'elle était repoussée par son adversaire, demandaient qu'il fût loisible à tout état grec de s'inscrire dans les trois mois avec Athènes sur la même colonne et de participer aux serments et aux traités [1]. Nous n'avons aucune raison de contester la vérité de cette assertion. Sous une forme ou sous une autre, les alliés demandaient l'ajournement de l'alliance; ils étaient appuyés par une partie des Athéniens qui rêvaient une confédération hellénique, avec l'hégémonie pour Athènes. C'était une illusion : aussi, dans la deuxième assemblée, Démosthène s'installant le premier à la tribune, et ne laissant à personne la parole s'écria-t-il : » Tout ce qui a été dit hier est inutile, si l'on ne parvient point à convaincre les députés de Philippe; je ne sais pas ce que c'est que la paix sans alliance. » « Non ajoute-t-il, (je me souviens du mot lui-même qui était aussi déplaisant que l'orateur), il ne faut pas arracher

[1] Esch., c. *Ctés.*, 69 et suiv.

l'alliance de la paix, ni attendre les délais des Hellènes : il faut ou que nous fassions la guerre nous seuls, ou que nous seuls nous fassions la paix. En terminant il appela à la tribune Antipater (un des députés macédoniens), lui adressa une question, non sans s'être concerté avec lui avant la séance, et lui avoir dicté une réponse contraire aux intérêts de la ville : à la fin, cet avis l'emporta, Démosthène ayant eu recours à des violences de tribune et Philocrate ayant redigé le décret. » [1]. Pour les mêmes raisons que plus haut, nous acceptons ce récit : nous n'y voyons à contester que l'entente supposée de Démosthène avec Antipater ; encore n'est-il pas sûr que pour faire triompher son avis, un avis qu'il regardait avec raison comme le meilleur et le seul pratique, Démosthène n'eût pas conféré préalablement avec les députés de Philippe, comme c'était son droit. Eschine, il est vrai, est en contradiction avec lui-même, puisqu'il dit dans le procès de l'ambassade que conformément au décret de Démosthène, personne ne prit la parole dans la deuxième assemblée. De ces deux assertions, c'est celle du procès de l'ambassade qui est évidemment fausse, au moins en partie. Le décret de Démosthène interdisait sans doute, comme le dit Eschine, toute délibération le deuxième jour : mais les choses ne prirent pas le cours prévu. Cette proposition des alliés avait sans doute divisé l'assemblée en deux fractions ; il y avait encore lieu à délibérer et à parler le lendemain. Démosthène lui-même intervint, craignant un vote conforme au vœu imprudent des alliés, Quant à Eschine, répondant à Démosthène qui l'accuse d'avoir tenu dans la deuxième assemblée un langage tout à fait contraire à ses discours de la première journée, il

[1] Esch., *c. Ctés.*, 71 et suiv

se prévaut du décret de Démosthène, comme si le décret de Démosthène avait été exécuté de point en point [1].

Démosthène, répondant à Eschine [2], nie hautement toute part dans les négociations de la paix. « Celui qui le premier prononça le mot de paix, ce fut l'acteur Aristodème; celui qui le releva, qui fit le décret, qui se vendit avec Eschine pour cette besogne, ce fut Philocrate d'Hagnonte, ton complice, Eschine, et non le mien, dusses-tu crever en criant tes mensonges; et ceux qui t'appuyèrent, je ne sais pour quelles raisons (car pour le moment je laisse cette question), ce furent Eubule et Céphisophon; quant à moi, je n'y fus pour rien..... » Cette assertion contredit le discours de Démosthène sur l'ambassade; il y déclare en effet, comme on l'a vu, qu'il jugeait alors la paix opportune, qu'il s'entremit pour appuyer la décision des alliés, qu'il parla contre Philocrate. Cette décision même des alliés, ou du moins la partie de cette décision relative à l'alliance, Démosthène semble ici l'ignorer : « Tu étais présent; tu m'as vu enlever à la ville les bénéfices d'une si belle occasion, de cette alliance, que tu vantais tout à l'heure, et tu n'as pas laissé éclater ton indignation, et tu n'es pas monté à la tribune pour dévoiler et raconter tout au long ce dont tu m'accuses aujourd'hui? Car enfin, si je me suis vendu à Philippe pour empêcher la participation des Grecs au traité, tu ne devais pas te taire, mais crier, mais prendre tout le monde à

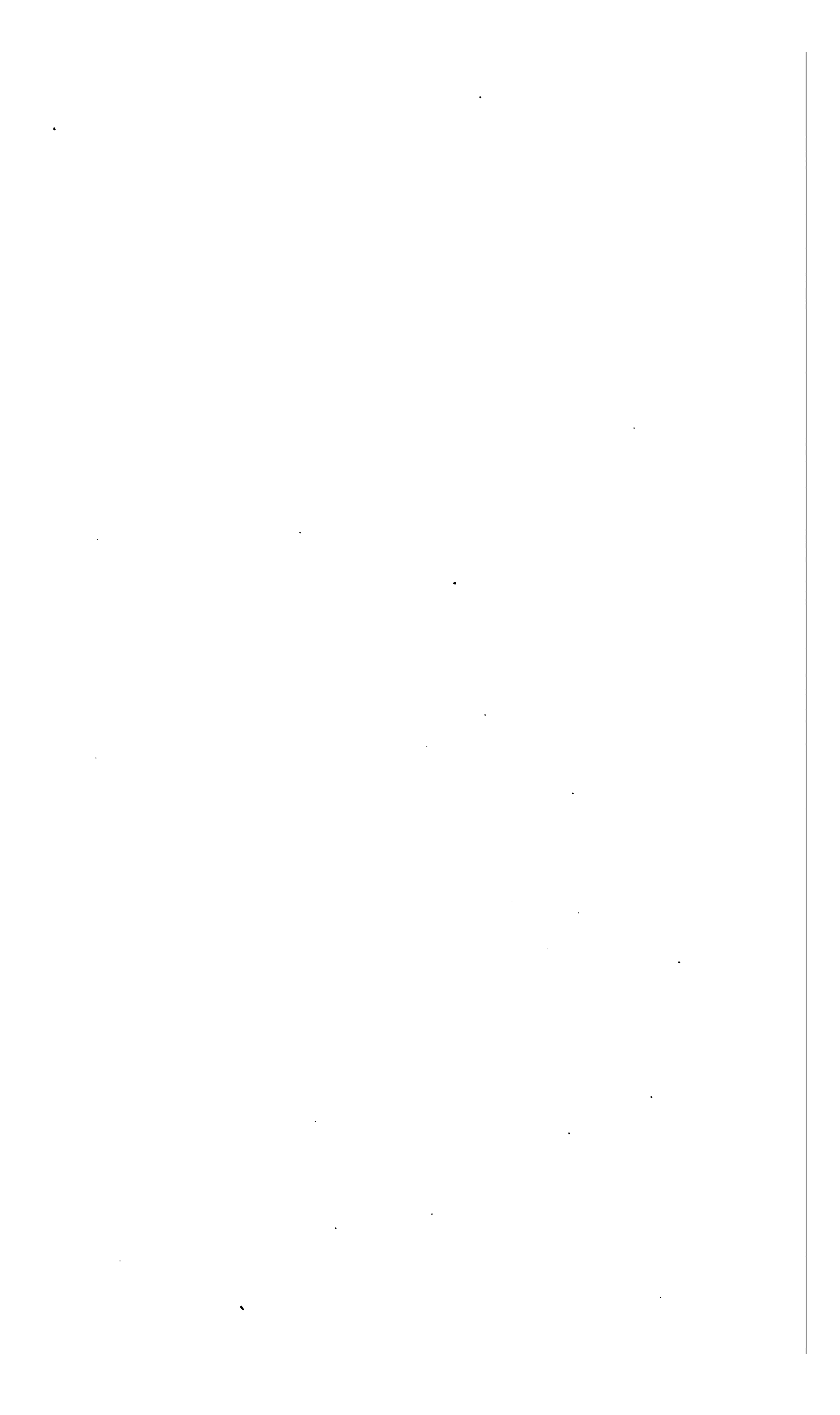
[1] Nous préférons cette supposition à celle de Schæfer, (II, 200; 2e édit., 214) d'après laquelle le décret de Démosthène aurait défendu, non de parler mais d'introduire une nouvelle motion. — Démosthène avait pensé, que la discussion serait épuisée le premier jour; l'article de son décret ne devait pas avoir un caractère obligatoire. D'ailleurs le peuple restait toujours souverain. — Le fait, attesté par Amyntor est, d'autre part, en contradiction avec la supposition de Schæfer.

[2] Dém., *Cour.*, 21.

témoin, mais me dénoncer publiquement. Tu n'as rien fait de tout cela, et personne n'a entendu ta belle voix. Et cela va de soi : vous n'aviez envoyé aucune ambassade chez aucun des Grecs; tous depuis longtemps avaient pris le parti de l'indifférence; sur tous ces points Eschine n'a rien dit d'exact [1]. » Ainsi Eschine qui, d'après le discours de Démosthène sur l'ambassade, avait parlé et le premier jour et le second, a gardé le silence pendant les délibérations d'après le discours pour Ctésiphon; et l'on ne peut même pas dire pour expliquer ce passage de Démosthène qu'Eschine avait parlé pour dissuader l'alliance, mais non pour révéler la trahison de Démosthène; car si tel avait été le langage d'Eschine, Démosthène le lui reprocherait certainement, comme il lui reproche son silence et sa prétendue connivence avec Philippe.

Ce sont donc là, de part et d'autre, des accusations sans fondement; Philocrate était un traître; c'était du moins l'opinion des Athéniens; Philocrate était cause de tous les malheurs d'Athènes: la paix qu'il avait négociée était regardée comme déshonorante; le peuple distinguait entre les partisans de la paix et les partisans de la guerre, mais il ne se demandait pas dans quelle mesure chaque homme d'état avait appuyé ou combattu le traité de Philocrate; d'ailleurs il reprochait à tous, non sans raison, de n'avoir pas spécifié les Haliens et les Phocidiens comme alliés d'Athènes; aussi les orateurs, comme Eschine et Démosthène, aiment mieux, surtout à mesure qu'on s'éloigne de cette époque, nier toute participation dans l'œuvre de paix que d'expliquer et de justifier, même par de bonnes raisons, celle qu'ils avaient eue en réalité.

[1] Dém., *Cour.*, 22, 23.



II

LA DEUXIÈME AMBASSADE ET LA PAIX DE PHILOCRATE

La deuxième ambassade. — Lenteur des députés. — Les serments. — Conseil des ambassadeurs. — Entrevue avec Philippe. — Lettre de Démosthène supprimée. — Pourquoi Démosthène a fait partie de l'ambassade. — Entrevues secrètes d'Eschine et de Philippe. — Les présents de Philippe. — Conduite privée d'Eschine en Macédoine. — Retour des députés. — Conduite des deux rivaux devant le Conseil et le Peuple. — Décret rédigé par Philocrate.

Au moment de la paix, les deux orateurs étaient donc, à peu de chose près, dans les mêmes sentiments politiques. Désignés tous les deux, avec huit autres députés, pour aller recevoir les serments de Philippe, ils furent de nouveau collègues d'ambassade. Des dissentiments éclatèrent sans aucun doute pendant le voyage; mais ils ne semblent pas avoir été aussi graves et aussi violents que Démosthène voudrait le faire supposer. Il peut se faire que Démosthène, membre du Sénat des Cinq-Cents, ait pressé le départ des députés qui s'attardaient à Athènes; mais il ne faudrait pas le croire trop aisément quand il affirme qu'il a dès lors fait un grief aux députés de leurs atermoiements. Un décret du Sénat était nécessaire pour fixer le départ, comme le prouve un passage de Démosthène [1]; si Démosthène ne l'a pas provoqué plus tôt, le reproche l'atteint aussi bien et peut-être plus que les autres députés.

Entre les délibérations sur la paix et le départ, il y eut une assemblée dont Démosthène fut un des présidents. Démosthène s'y prononça contre une motion destinée à com-

[1] *Amb.*, § 154. τὴν βουλὴν ποιήσαντος τοῦ δήμου κυρίαν.

prendre Chersoblepte parmi les alliés d'Athènes et par suite dans le traité de paix. Il n'eut point de gain de cause. La proposition fut discutée et l'envoyé de Chersoblepte admis à prêter serment. Tel est du moins le récit d'Eschine. Si on tient compte de l'empressement de Démosthène a conclure la paix, et aussi de la défiance que lui avait toujours inspirée Chersoblepte, comme en témoigne le discours contre Aristocrate tenu en 352, on peut croire qu'Eschine dit la vérité. Démosthène au contraire avait affirmé qu'Eschine avait écarté du serment l'envoyé de Chersoblepte. Eschine ne défend assez bien, en disant que le décret du peuple une fois rendu, il eût été impossible de l'enfreindre; que Démosthène aurait dénoncé cet excès d'audace [1]. D'un autre côté, cette accusation contre Eschine, nous ne la connaissons que par Eschine lui-même; elle ne se retrouve pas dans le discours de Démosthène sur l'ambassade, tel qu'il nous est parvenu. Démosthène ne l'aurait-il pas supprimée, la trouvant trop peu fondée et trop aisée à réfuter? [2].

Pendant l'ambassade, les députés témoignèrent à l'égard de Démosthène une certaine défiance; c'est du moins ce qu'affirme Eschine, et la raison qu'il en donne est assez vraisemblable. Au retour de la première ambassade, Démosthène avait raillé ses collègues, et leur avait fait la leçon publiquememt; ils lui en gardaient rancune et craignaient la même mésaventure. D'un autre côté, Dé-

[1] Toutefois Chersoblepte ne prêta pas serment (*Lettre de Philippe* 8); mais ce furent les généraux athéniens, d'après Philippe qui l'en empêchèrent; de quel droit et comment? c'est ce que nous ne savons. Tout ce que l'on peut comprendre c'est qu'il y eut un vif débat au sujet de Chersoblepte, que plus tard l'exclusion de Chersoblepte fut considérée comme une faute grave, et que les hommes d'état se la reprochèrent mutuellement.

[2] Esch., *Amb.*, 85-86.

mosthène prétend avoir fait des remontrances à ses collègues sur leur lenteur; cela est possible et vraisemblable; son décret, s'il faut l'en croire, —et il y a lieu de le croire, puisque lecture en fut donnée,—portait en termes formels que les députés partiraient immédiatement et que Proxène les conduirait là où il penserait que serait Philippe [1]; il tenait naturellement à l'exécution intégrale de son décret. D'un autre côté sans doute les députés alléguaient qu'il ne fallait pas songer à sauver la Thrace que Philippe soumettait en ce moment, la Thrace n'étant point comprise parmi les alliés d'Athènes. Dèmosthène dit bien, dans le discours *pour la Couronne* [2], c'est-à-dire seize ans après les événements, que les ambassadeurs auraient refusé la paix à Philippe, si, eux présents, il avait osé toucher aux forteresses de Thrace; mais il se vante évidemment d'un pouvoir qu'il n'avait pas. Le seul roi de Thrace qui aurait pu être pris sous la protection d'Athènes, n'avait pu prêter serment comme nous l'avons vu, et d'ailleurs il avait été dépouillé de ses états avant le départ des ambassadeurs [3]. Quant à la Chersonèse, elle était en sûreté, comme comprise dans le traité de paix; Démosthène l'avoue lui-même [4], lorsqu'il veut ôter à Eschine le droit de dire qu'en dédommagement de leurs pertes les Athéniens conservent la Chersonèse. « La paix était conclue; la Chersonèse était sauvée, quatre mois entiers avant la ruine des Phocidiens. » Si donc les députés mirent un si long temps dans leur voyage, c'est qu'ils ne voyaient aucun intérêt à joindre Philippe dans l'Hellespont; c'est qu'ils savaient bien qu'ils seraient obligés de l'attendre dans

[1] *Amb.*, 154,
[2] § 29-30.
[3] Esch., *Amb.*, § 91. Eschine paraît dire vrai sur ce point ; il cite des dates, une lettre de Charès le général athénien.
[4] *Amb.*, § 78.

Pella même. Ces raisons sans doute étaient faibles ; en pareille circonstance, tout délai peut être préjudiciable, s'il ne l'est pas sûrement. Démosthène en n'approuvant pas la résolution de ses collègues sur ce point, a témoigné de sa perspicacité habituelle, et c'est une raison de le croire.

Les députés arrivèrent à Pella au bout de vingt-trois jours. Démosthène leur adresse le reproche de n'avoir pas pris sur leur route ni à leur retour les serments des alliés de Philippe, et cela par complaisance pour le roi qui ne voulait pas rendre ses alliés témoins et de ses promesses et des conditions auxquelles il obtenait la paix. Cette dernière raison, assez faible, met en garde contre l'affirmation de Démosthène. D'un autre côté, suivant tel passage du discours sur l'ambassade [1], Philippe ne voulait laisser prêter serment par aucun de ses alliés ; suivant un autre passage du même discours [2], les députés reçurent les serments de ceux des alliés que Philippe avait envoyés ; d'où il suit qu'à cet égard les députés se conformèrent au moins en partie à leurs instructions. Mais, ce que l'on désirerait savoir, c'est le langage tenu par Démosthène en cette circonstance ; il se borne à dire, mais d'une façon générale et seulement au sujet des lenteurs de ses collègues : « Je ne cessai de parler et de me répéter, d'abord en homme qui émet une opinion dans une assemblée, puis comme quelqu'un qui sait et qui instruit ceux qui ne savent pas, enfin sans rien atténuer, comme m'adressant à des traîtres et à des criminels. [3] » Il est donc probable que si Démosthène insista auprès de ses collègues pour qu'ils se rendissent dans toutes les villes alliées de Philippe,— chose d'ailleurs fort

[1] Dém., *Amb.*, 159.
[2] Dém., *Amb*, 278.
[3] Dém., *Amb.*, 156.

douteuse — il se contenta du moins de leur rappeler leurs instructions et de leur montrer les conséquences d'une irrégularité en pareille matière ; une accusation de trahison et de vénalité aurait rompu tout lien entre Démosthène et le reste de l'ambassade, et n'est pas d'ailleurs compatible avec la suite des événements.

Une discussion plus importante s'éleva entre députés sur le langage à tenir auprès de Philippe. Eschine, après la lecture des instructions officielles, représenta, que pour recevoir les serments, conférer avec Philippe sur les autres points, parler des prisonniers, il eût suffi à la république d'envoyer de simples agents et de les accréditer auprès du prince ; mais que des députés intelligents avaient une autre tâche à accomplir, et qu'elle consistait à prendre autant que possible de sages résolutions sur l'ensemble des affaires... que c'était là le sens des mots contenus dans le décret du peuple : « les députés agiront pour tout le reste au mieux des intérêts de la cité, » que par conséquent il fallait demander à Philippe d'arrêter l'ambition de Thèbes et de rétablir les villes béotiennes [1]. Cette proposition, si maladroite, si conforme aux rancunes d'une partie des Athéniens, mais contraire aux intérêts généraux de la Grèce, et par suite, d'Athènes, si peu digne d'un homme d'état, rencontra une vive opposition chez Démosthène. Voici le langage qu'Eschine prête à son adversaire : on y sent encore et l'ironie, qu'Eschine atténue peut-être par ménagement pour lui-même, et la rudesse indignée qu'Eschine exagère peut-être pour rendre Démosthène odieux : « Cet homme est rempli de turbulence et d'audace ; j'avoue que je suis timide et que je redoute le danger, même de loin. Je proteste contre une

[1] Esch., *Amb.*, 103-105.

politique qui met aux prises les villes grecques ; éviter les excès de zèle, voilà le devoir d'ambassadeurs »[1]. Quelle leçon pour Eschine, s'il avait été capable de la comprendre ! Quelle élévation de sentiments un pareil langage suppose chez Démosthène ! Le grand homme d'état semble prévoir, il prévoit, n'en doutons pas, qu'Athènes un jour aura besoin du concours de Thèbes pour lutter contre Philippe. Eschine dénature certainement la fin de ce discours : « Philippe s'avance vers les Thermopyles, dit-on ; je me voile la face. Personne ne m'accusera au sujet de l'expédition de Philippe, mais bien pour une parole hors de propos ou quelque démarche en dehors de mes instructions. » Voilà bien le langage de la perfidie, et cet art oratoire qui consiste à montrer les grandes choses par le petit côté ! L'expédition des Thermopyles, remplissait d'inquiétude l'esprit de Démosthène ; il l'a bien prouvé plus tard ; mais il ne croyait pas que le meilleur moyen de la conjurer fut de sacrifier la Grèce à Philippe. Le tort d'Eschine fut d'être dans des sentiments contraires ; tout reproche de vénalité mis à part, il péchait surtout, il péchait du moins sans nul doute par vanité, par ignorance et aveuglement.

L'avis de Démosthène fut sans doute partagé par la majorité des députés ; Eschine ne le dit pas, on comprend assez pourquoi, mais il le laisse entendre, en disant que ses collègues convinrent que chacun répondrait aux questions de Philippe ce qu'il jugerait utile. C'était en effet déclarer que les députés comme tels se conformeraient strictement à leur mandat ; qu'invités à donner des explications, ils pourraient alors exposer leurs vues personnelles. Ce fut là certainement une première défaite

[1] Esch., *Amb.*, 106.

pour Eschine. On peut croire aussi que si Démosthène parla le premier, ce fut après délibération et avec le consentement de ses collègues[1]. Eschine décidé à outrepasser son mandat, autorisé à le faire, mais en son nom propre, ne pouvait parler le premier au nom de l'ambassade. Dans le discours d'Eschine tout est calculé de manière à dénaturer la vérité, mais elle se laisse deviner, à l'invraisemblance même du récit. « A l'appel du héraut, nous nous présentons, nous parlons non suivant l'ordre de l'âge. comme dans la première ambassade, ce qui était bien vu par quelques-uns et faisait honneur à notre ville, mais au gré de l'impudent Démosthène : car tout en reconnaissant qu'il était le plus jeune, il déclara qu'il ne céderait pas le privilège de parler le premier et qu'il ne permettrait à personne (c'était une allusion à mon adresse) d'accaparer l'attention de Philippe, de manière à ne plus laisser place à d'autres discours. »[2] Les deux ambassadeurs parlèrent comme ils l'avaient annoncé; Démosthène restant fidèle à ses instructions, insista peut-être, comme le dit Eschine à mauvaise intention et en exagérant, sur le rôle qu'il avait joué pour la conclusion de la paix. Eschine au contraire chercha à détacher Philippe de l'alliance thébaine, à faire tourner son intervention imminente, au profit des Phocidiens et des villes de Béotie et à l'abaissement de Thèbes. Deux politiques sont donc ici en présence; l'une, celle de Démosthène, qui ne s'affirme pas encore avec éclat, l'occasion n'étant pas propice, mais qui se laisse entrevoir ; elle consiste à ména-

[1] Schæfer a bien démontré qu'Eschine ne peut être considéré comme le chef de l'ambassade (ἡγημὼν Esch., *Amb.*, 89, signifie le plus influent sur ses collègues), mais il n'a pas réussi à prouver que Démosthène était officiellement à la tête de l'ambassade. Sur ce point nous sommes tout à fait de l'avis de Polland, *de legationibus Græcorum publicis*, 1885, p. 75,

[2] Esch., *Amb.*, 108.

ger l'avenir, à mettre les intérêts généraux de la Grèce au-dessus des rancunes de peuple à peuple, à ne point indisposer Thèbes qui peut être un jour le rempart d'Athènes; l'autre, celle d'Eschine, est une politique de passion et de haine; une politique imprévoyante, et ce qui était pis peut-être, vouée à un échec certain: comment en effet penser que Philippe, lié avec Thèbes, se retournerait tout à coup contre elle, par condescendance pour le peuple d'Athènes, un allié de la veille, un ennemi de l'avant-veille et du lendemain ![1]

Cette diversité de sentiments n'entraîna cependant pas, selon toute probabilité, une rupture violente entre Eschine et Démosthène. Démosthène dit bien qu'il avait écrit une lettre aux Athéniens et que les députés, réunis en conférence, décidèrent qu'elle ne partirait pas ; on peut croire que cette lettre fut écrite au moment où Eschine et Démosthène étaient en désaccord comme les autres députés sur le langage à tenir ; Démosthène aurait songé à en référer aux Athéniens; la réunion ayant conclu à laisser Démosthène exposer l'objet de l'ambassade, et accordant à chacun le droit de parler ensuite comme il l'entendrait, cette décision, sans doute acceptée par Démosthène, aurait entraîné la suppression de sa lettre devenue ainsi inutile. Si Démosthène n'insiste pas sur un fait en apparence aussi grave, c'est qu'il n'y avait pas là, on peut en être certain, une preuve absolue de mésintelligence entre lui et ses collègues. D'un autre côté Démosthène parle à deux reprises [2] de l'intention qu'il avait eue de devancer ses col-

[1] Démosthène demanda-t-il comme le veut Schæfer (II, 242, 2 édit., p. 257) l'accession des Phocidiens et des Haliens, de Chersoblepte au traité, la remise des places emportées par Philippe depuis la paix? Cela paraît très douteux, en tout cas n'est point prouvé. Il semble même que Démosthène était d'avis de ne point prononcer le nom des Phocidiens. (Dém., *Amb.*, 44.)

[2] *Amb.*, 51 et 323.

gociations pour la paix sa mésintelligence avec Eschine et les députés ses collègues, il était naturel qu'il cherchât à expliquer pourquoi il avait accepté de faire partie de l'ambassade. Il eût pu, ce semble, dire qu'il voulait les surveiller, absolument comme Eschine, s'il faut l'en croire, se proposait de surveiller Philocrate pendant la première ambassade. Démosthène a mieux aimé recourir à une explication qui lui fait plus d'honneur, mais qui paraît suspecte. Il avait promis, dit-il, aux prisonniers qu'il avait rachetés, de revenir avec les rançons, de se vouer tout entier à leur délivrance. Il ajoute : « C'eût été une chose affreuse que de manquer à sa parole, que d'abandonner dans le malheur des concitoyens ; quant à errer là-bas en simple particulier, après avoir décliné tout mandat, cela n'eût été ni beau ni sûr[1] ». Mais ce langage même renferme une espèce de contradiction : comment Démosthène savait-il, lors de la première ambassade, qu'il reviendrait comme député, et s'il pensait revenir comme simple particulier, pourquoi lui paraît-il alors si étrange et si périlleux d'errer en Macédoine sans le titre d'ambassadeur ? En réalité Démosthène partit de son plein gré pour cette deuxième ambassade. C'est plus tard que, pour mieux confondre ses collègues, et pour perdre Eschine, il s'est avisé de dire que dès lors il les connaissait pour des traîtres.

L'inculpation de trahison, pour cette ambassade, ne paraît guère fondée. L'entrevue nocturne d'Eschine avec Philippe semble avoir été imaginée par Démosthène, peut-être sur des dénonciations calomnieuses qu'il ne crut pas au moment même, mais qui lui revinrent plus tard à l'esprit. Démosthène en effet a dû varier dans son récit : l'entrevue est placée à Phères par le discours de

[1] Dém., *Amb.*, 172.

Démosthène, que nous possédons ; Eschine se défend d'avoir traversé le Lydias à Pella, pour se rendre auprès de Philippe. On dirait que Démosthène a corrigé sa première version, comme si elle eût donné à Eschine trop de facilité pour la réfuter[1]. Il est étrange aussi, comme on l'a fait remarquer[2], que Démosthène n'ait pas offert de faire donner la question à l'esclave qu'il produisait en témoignage. Quant à cette autre entrevue d'un jour et d'une nuit entre Eschine et Philippe, la veille du départ, Démosthène s'offre comme seul témoin ; ce n'est peut-être pas assez ; il est vrai qu'il annonce l'intention d'interpeller ses collègues ; il les mettra en demeure ou d'attester le fait ou de jurer qu'ils l'ignorent. Si cette entrevue a eu lieu, ce fut sans doute du consentement des députés; conférer avec Philippe, en présence de Démosthène, c'était se conformer aux instructions, mais c'était s'exposer à une opposition très vive de Démosthène sur certains points ; charger Eschine des dernières négociations, c'était une irrégularité, mais le seul moyen, à la disposition des députés, pour arrêter avec Philippe la conduite qu'ils devaient tenir devant le peuple athénien. Toutefois il semble toujours étonnant que Démosthène, à son retour, n'ait pas dénoncé immédiatement cette grave infraction aux devoirs de l'ambassade. Ne l'aurait-il connue que plus tard ? mais alors il aurait dû produire ses garants et ne pas se donner lui-même et lui seul comme témoin.

[1] Si la lettre de Philippe aux Athéniens a été écrite par Eschine elle n'a pu l'être qu'à Phères au moment du départ, comme le reconnait Schæfer (II. 251 ; 2e édit. 266). On voit pourquoi Démosthène aura substitué Phères à Pella. Schæfer tire du passage d'Eschine (*Amb.*, 125) l'aveu qu'Eschine à eu souvent des entrevues avec Philippe; mais c'est une erreur.

[2] Weil, au § 176.

De même il est douteux qu'à cette date Démosthène ait cru à la vénalité d'Eschine, quoi qu'il en dise. Les députés reçurent certainement des présents : c'était l'usage dans la Grèce [1]. Entre villes, entre peuples, cet usage n'avait rien de dangereux; un don fait au nom de l'État, ne peut acheter une conscience; mais des présents faits par un roi, à titre d'hospitalité, deviennent aisément des moyens de corruption: est-il possible de manquer de complaisance, dans les choses publiques, envers un prince qui est à la fois plein d'égards et généreux ? Démosthène, s'il faut l'en croire, avait refusé sa part de présents et invité Philippe à consacrer cet argent au rachat des captifs. C'était là sans doute le parti le plus honorable, le plus sûr, le plus fait pour plaire aux Athéniens. Jaloux de son indépendance, avide d'une saine popularité, habitué d'ailleurs à ne point conformer sa conduite à celle des autres, Démosthène peut en effet avoir décliné les offres de Philippe; il ne s'ensuit pas qu'il ait, sur le moment, condamné ses collègues pour avoir reçu des présents ni qu'il ait cru à un partage entre eux de la part à lui destinée.

La conduite privée d'Eschine en Macédoine est aussi incriminée par Démosthène. Dans un festin, il aurait fait battre à coups de fouet une femme Olynthienne, une captive qui avait refuser de boire et de chanter. Démosthène n'avait point assisté à cette scène, mais il prétendait l'avoir connue dès le lendemain par Iatroclès, un des députés, qui avait arraché la malheureuse à cet indigne traitement.

Nous savons que le récit de cette anecdote choqua les Athéniens, soit parce qu'ils la regardèrent comme controuvée, soit parce qu'ils jugèrent que Démosthène outre-

[1] Cf. Poland, *De legationibus græcorum publicis* § 10, p. 113.

passait les droits de l'accusateur. Selon toute probabilité, si Eschine a eu des torts, Démosthène les exagère; un premier indice à cet égard, est donné par l'histoire de Satyros, dont Démosthène oppose la conduite à celle d'Eschine. Satyros, un acteur aimé de Philippe, invité par le prince à solliciter une grâce, avait demandé la liberté de jeunes filles, prises à Olynthe, qui avaient pour père un de ses hôtes et amis, Apollodore de Pydna, meurtrier d'un frère de Philippe, mort lui même assassiné[1]. Or il paraît bien, d'après la réponse d'Eschine, que la première version de Démosthène était beaucoup plus simple, moins dramatique, moins faite pour s'opposer trait pour trait à la prétendue conduite d'Eschine; c'étaient des amis, occupés dans les vignobles du prince, que Satyros avait pris sous sa protection. Si Démosthène était capable, après coup, d'introduire de tels changements dans son récit, on peut croire qu'il ne se faisait point un scrupule de charger le tableau dès le premier jour. Aussi bien Iatroclès, qui est cité ici, ne l'est pas comme témoin juridique : Iatroclès refusait donc son témoignage à Démosthène; le refusait-il aussi, en sens contraire, à Eschine? c'est ce qu'on croit pouvoir inférer du silence d'Eschine à cet égard. Mais on voit bien que dans tout ce procès de l'ambassade, les députés, collègues de Démosthène, s'abstiennent de prendre fait et cause, soit pour Démosthène, soit pour Eschine. C'est un duel entre les deux orateurs. Démosthène provoque vainement ses collègues; ils restent neutres; on dirait qu'ils redoutent l'inimitié de l'un ou de l'autre adversaire. Enfin, de quelque façon que les choses se soient passées, la scène, sans qu'Eschine y ait joué un rôle actif, pouvait n'avoir

[1] Dém., *Amb.*, 192.

rien d'honorable pour les Grecs, si ce n'est pour Iatroclès; c'était assez pour que Iatroclès crut devoir garder le silence dans une assemblée du peuple. De toute cette anecdote, le trait essentiel à retenir, c'est que Démosthène n'assistait pas au festin : sans avoir rompu avec ses collègues, comme le prouvent ses rapports même avec Iatroclès, il était donc tenu ou se tenait plus ou moins à l'écart. [1]

Après le retour des députés, quelle fut la conduite de Démosthène et celle d'Eschine? Ici les récits des deux orateurs se contredisent entièrement. Démosthène prétend avoir accusé dans le conseil ses collègues présents, conjuré le Sénat de ne pas abandonner la Phocide et les Thermopyles alors sérieusement menacées, de ne pas croire les promesses de Philippe. Un projet de décret aurait été arrêté, projet qui ne contenait point l'éloge des députés et ne les invitait pas au Prytanée, ce qui était une injure pour toute l'ambassade. Dans l'assemblée, Eschine loin de réfuter le rapport fait par Démosthène devant le Conseil, se serait vanté d'avoir détaché Philippe de l'alliance Thébaine; dans deux ou trois jours, on devait apprendre le siège de Thèbes par Philippe, le rétablissement de Thespies et de Platées, la restitution forcée du trésor d'Apollon, non par les Phocidiens, mais par les Thébains; enfin Eschine, dans un langage énigmatique, aurait fait espérer qu'Orope serait rendue à Athènes[2]. On lut ensuite une lettre de Philippe, excusant les retards des députés, muette sur la Phocide et les Thébains. Démosthène, se levant à son tour, aurait protesté ne rien connaître des faits exposés

[1] Le texte (Dém., *Amb.*, 196) semble bien indiquer que Démosthène était invité comme les autres députés, κληθέντες γάρ οὗτοι... ᾤχοντο, ἐγὼ δ'οὐκ ἐπορεύθην.

[2] Dém., *Amb.*, 18 suiv. 31 suiv. *Cour.*, 34 suiv.

par Eschine. Il avait repris le discours qu'il avait tenu devant le conseil ; mais Philocrate et Eschine, postés près de lui, l'un à droite, l'autre à gauche l'avaient empêché de parler par leurs interruptions et leurs sarcasmes. Le peuple avait donné raison à Eschine et à ses partisans. — S'il faut en croire Eschine, Démosthène au retour de cette ambassade, la deuxième (il spécifie avec soin), vota l'éloge et l'invitation au Prytanée pour les députés, et cela après l'assemblée du peuple, où il prétendait avoir eu la bouche fermée par Philocrate et Eschine; dans cette même assemblée, invité par Eschine, qui venait de rappeler ses discours auprès de Philippe, à lui apporter l'appui de son témoignage, il s'était levé et avait déclaré qu'Eschine avait parlé là bas, non comme à la tribune, mais dix fois mieux. Eschine sur ce point s'en rapporte au souvenir de ses juges. Enfin Eschine nie avoir fait les promesses que Démosthène lui prête; il a rapporté, dit-il, ses remontrances à Philippe au sujet de la Béotie: il n'a point dit que Philippe s'était engagé à abandonner Thèbes. Il a parlé des craintes que l'alliance d'Athènes et de Philippe inspirait à l'Eubée; il n'a point dit ni donné à entendre que l'Eubée serait remise aux Athéniens [1].

Des affirmations aussi nettes et aussi opposées semblent déconcerter le jugement de l'histoire. Cependant quelques précieux indices ne doivent pas être négligés. On remarquera d'abord que si l'intérêt d'Eschine est d'affirmer la participation de Démosthène à tous ses agissements, le système d'accusation imaginé par Démosthène repose tout entier sur l'assertion contraire. D'un autre côté certains faits rapportés par Démosthène ne sont pas avec les affirmations d'Eschine, en contradiction aussi

[1] Esch., *Amb.*, 118 suiv.

absolue qu'il le prétend. Par exemple, ce décret cité par Démosthène comme un témoignage du désaveu infligé par le sénat à Eschine et à l'ambassade, puisqu'il ne contient pas l'éloge des députés, ni une invitation au Prytanée, est évidemment distinct du décret par lequel Eschine prétend avoir été loué et invité au Prytanée; le premier, d'après Démosthène lui-même est antérieur à l'assemblée où les députés exposèrent les résultats de leur ambassade; celui dont parle Eschine est postérieur [1]. Enfin, si les éloges donnés par Démosthène à Eschine dans l'assemblée sont en désaccord avec le langage que l'orateur prétend avoir tenu dans le sénat à son retour, ils ne sont pas inconciliables avec l'expression d'un dissentiment politique et des craintes que lui inspirait alors l'ambition de Philippe. Il semble donc bien que Démosthène a combattu Eschine et Philocrate, mais non toujours avec cette âpreté et cette violence dont il se fait honneur dans le discours sur l'ambassade.

Cette assemblée du 16 Scirophorion (10 juillet 346) est des plus importantes dans l'histoire d'Athènes et aussi dans celle de la rivalité entre Eschine et Démosthène. Qu'Eschine ait fait des promesses formelles au nom de Philippe, ou qu'il ait simplement exprimé ses espérances sur le dénouement de la guerre de Phocide, il est certain que le

[1] Dém., *Amb.*, 31.—Esch., *Amb.*, 121 sv. Schæfer, II, p. 252 n. 5 (269 n. 1) voit à tort selon nous, une ambiguité dans le langage d'Eschine; l'orateur parle bien d'un décret de Démosthène et ne donne pas seulement à entendre que ce décret a existé : τούτους ἔγραφεν ἐπαινέσαι καὶ καλέσαι ἐπὶ δεῖπνον : mots que Schæfer ne cite pas et dont il paraît faire abstraction. Enfin la contradiction relevée par Schæfer n'est pas une preuve de mensonge contre Eschine. Démosthène a pu protester en Macédoine contre le langage d'Eschine et en même temps reconnaître qu'Eschine avait parlé avec force, avec éclat même, pour l'intérêt ou ce qu'il croyait être l'intérêt d'Athènes. Eschine prend l'éloge; il oublie la critique; c'est assez naturel.

peuple l'entendit avec plaisir et ne voulut entendre que lui. Les dispositions des Athéniens se laissent très bien comprendre, et Démosthène lui-même a soin d'excuser le peuple, tout en accusant Eschine et même pour accroître la responsabilité de ce dernier. D'abord le traité de paix et d'alliance venait d'être signé ; marcher au secours de la Phocide, c'était violer le traité ; ne point prendre part à l'expédition de Philippe, c'était déjà dans une certaine mesure s'écarter des conventions, puisque les ennemis de Philippe devaient être ceux d'Athènes, et que parmi les alliés d'Athènes les Phocidiens n'avaient pas été compris. D'un autre côté les Athéniens n'avaient aucune sympathie pour les Phocidiens ; à leurs yeux, ils étaient coupables d'impiété ; ce n'était pas là un simple grief : à secourir des sacrilèges, on risquait toujours d'encourir la réprobation du ciel ; de hautes considérations politiques pouvaient seules faire accepter par un peuple aussi religieux que les Athéniens et même les autres Hellènes, une demi complicité dans une affaire de ce genre. Les Phocidiens le savaient bien ; aussi montrèrent-ils une grande défiance à l'égard de tous les peuples qui leur offraient des secours, à l'égard des Lacédémoniens, à l'égard même des Athéniens ; ils ne comptaient que sur eux-mêmes. Après avoir obtenu l'envoi d'un général athénien, Proxenos, de cinquante trirèmes et d'une armée composée de citoyens, sous la condition de livrer un certain nombre de places, non seulement ils ne livrèrent pas ces places, mais ils jetèrent en prison les négociateurs. A l'occasion d'une fête religieuse, celle des Grands Mystères, les Athéniens avaient offert aux Phocidiens un sauf-conduit ; non seulement ils l'avaient repoussé, mais ils avaient chargé de fers les députés d'Athènes [1],

[1] Esch., *Amb.*, 131-4.

Si donc les Athéniens s'intéressaient au sort des Phocidiens, c'était moins par sympathie pour eux que par haine contre les Thébains et que par sentiment des dangers qu'ils couraient eux-mêmes en les abandonnant.

Les Thébains en effet étaient, à ce moment, pour la majorité des Athéniens, les véritables ennemis : dans son aveuglement, Athènes croyait que Philippe avait le même intérêt qu'elle à abaisser l'orgueil de Thèbes. Entre Thèbes, son ancienne alliée, et Athènes, son alliée de date récente, il ne semblait pas à Athènes que Philippe pût hésiter. A un peuple ainsi disposé, Eschine convaincu d'avoir gagné Philippe à sa politique, confiant dans le traité signé avec lui, toutes choses assez naturelles de la part d'un esprit léger et vaniteux, venait dire : Philippe ne peut se déclarer aujourd'hui ; il doit se ménager les Thessaliens et les Thébains qui font partie de l'expédition ; sur les lieux mêmes et lorsque les Athéniens l'auront rejoint conformément au traité d'alliance et aux lettres par lesquelles Philippe les convoque, il se retournera contre les Thébains ; ou du moins, entre les Thébains et leurs ennemis les Phocidiens, il jouera le rôle d'un arbitre équitable, plutôt favorable à ceux-ci qu'à ceux-là. C'était une illusion, mais à peu près générale à ce moment, partagée à la fois par les Athéniens et les principaux hommes d'état, à l'exception de Démosthène et de quelques-uns[1]. Démosthène en effet, si on l'en croit et tout porte à le croire, résista à cet entraînement du peuple athénien. Il repré-

[1] Voir sur l'état de l'opinion en Grèce, à ce moment, le discours d'Isocrate à Philippe. Philippe y est regardé comme un homme supérieur, comme un *Philhellène* (§ 50) capable de réconcilier les Grecs entre eux et de les mener à la conquête de l'Asie. Isocrate pensait certainement que des hommes comme Démosthène paralysaient les bonnes intentions de Philippe et changeaient un allié en ennemi. (§ 31)

senta, non pas sans doute comme il le dit, qu'Eschine s'était concerté avec Philippe pour tromper le peuple, mais que l'assemblée n'avait point à tenir compte de vagues espérances, que Philippe ne s'était engagé à rien dans ses déclarations pendant l'ambassade ni par ses lettres, que le salut d'Athènes était intimement lié à celui de la Phocide, et que la Phocide courait en ce moment les plus grands périls.

Quelles étaient les contre-propositions de Démosthène? Elles étaient exposées dans ce décret qui avait été préparé par le Sénat avant l'assemblée et après le rapport de Démosthène lui-même. Démosthène, dans le procès de l'ambassade, fit lire ce décret qui aujourd'hui n'existe plus. Nous pouvons seulement conjecturer, d'après le discours sur l'ambassade[1], que l'orateur y proposait des mesures pour la défense des Thermopyles et le salut de la Phocide; ce qui était une atteinte grave au traité, ce qui équivalait à déclarer la rupture de la paix. Ce décret ne fut même pas lu dans l'assemblée du 16 Scirophorion. Chargé de le défendre, Démosthène ou en vit l'inutilité ou en fut empêché, comme il le dit, par la violence de ses adversaires [2]; cette violence même, il semble l'exagérer : car il eut tout au moins le temps de protester et assez longuement : « Comme vous ne vouliez pas m'entendre, je me bornai à déclarer (au nom de Zeus et des dieux, rappelez vos souvenirs) que je ne savais rien de tout cela, que je dégageais ma responsabilité ; j'ajoutais : je ne m'attends même pas à voir les choses tourner ainsi. Ces derniers mots vous ayant blessés: eh bien, Athéniens, dis-je, si les faits leur donnent raison, c'est eux

[1] Dém., *Amb.*, § 18

[2] Dém., *Amb.*, § 45 et suiv.

que vous louerez, que vous honorerez, que vous couronnerez, et non moi : si vous avez quelque déception, réservez aussi pour eux votre colère. Pour moi, je sépare ma cause de la leur. — Soit, reprit Eschine, mais, ce faisant, garde-toi de revendiquer le mérite de l'événement. — C'est entendu, dis-je ; ce serait une injustice. » On le voit, ces paroles ne sont point l'expression d'une haine violente, telle que pourrait l'inspirer à un orateur patriote la conviction d'avoir affaire à des traîtres, mais bien d'un dissentiment politique, d'ailleurs profond et justifié par les motifs les plus honorables et les plus sérieux. Philocrate se leva alors. « Athéniens, dit-il, il n'est pas étonnant que Démosthène et moi nous ne soyons pas du même avis : il boit de l'eau et moi du vin[1]. » « Cette impertinence, qui fit rire l'assemblée, montre bien quelle était alors la situation des esprits : Démosthène était regardé comme un pessimiste par tempérament ; on vit dans sa défiance l'effet ordinaire de son humeur contradictoire et de ses habitudes sévères. Si Démosthène avait accusé ses collègues de trahison, s'il avait porté à la tribune le décret dans lequel il prétend avoir blâmé la conduite d'Eschine, ni ce dialogue entre ses collègues et lui n'aurait pu avoir lieu, ni Philocrate n'aurait plaisanté sur l'opposition de Démosthène, ni l'assemblée n'aurait pris la chose en riant. Il y a donc là, de la part de Démosthène, exagération, et confusion des temps ; il s'attribue le langage qu'il aurait tenu, l'attitude qu'il aurait eue s'il avait été sous l'empire des mêmes sentiments que trois ans plus tard.

Le décret, rédigé par Philocrate, fut donc voté par l'assemblée. Nous ne connaissons pas le texte exact de ce

[1] Dém., *Amb.*, 45-46.

décret ; nous connaissons seulement, et par Démosthène, quelques-unes de ses clauses. Philippe y était loué de ce qu'il se déclarait prêt à satisfaire les Athéniens en tout ce qui était juste[1]. L'alliance et la paix, conclues avec Philippe seul, devaient lier Athènes avec les descendants de Philippe ; c'était avec la Macédoine plus encore qu'avec son roi qu'on prenait des engagements. Enfin une dernière clause, insérée sur le moment à la faveur de l'enthousiasme populaire, était ainsi conçue : « Si les Phocidiens ne font pas le nécessaire et ne remettent pas le temple aux Amphictyons, le peuple athénien viendra au secours des Amphictyons contre ceux qui mettraient obstacle à ce résultat[2] ».

Les deux premières clauses que nous avons citées n'étaient qu'une ratification de la paix. Démosthène cherche à rendre odieux les éloges décernés à Philippe comme l'engagement pris par Athènes pour les générations futures ; mais ces éloges pouvaient être destinés, dans la pensée de Philocrate, à lier Philippe autant qu'il était possible ; quant à ces engagements au nom de l'avenir, on sait ce qu'ils valent en politique ; ils durent autant et pas plus que la communauté d'intérêts entre les parties contractantes ; ils n'ont jamais été un empêchement ; ce sont paroles flatteuses, ayant même objet que les éloges qui formaient le préambule du décret. Il est très peu probable que Démosthène se soit opposé à une rédaction de ce genre, malgré l'indignation qu'elle lui inspire au moment du procès. La dernière clause était beaucoup plus grave ; elle livrait en réalité les Phocidiens aux Thessaliens et aux Thébains, puisque ces peuples étaient les seuls Amphictyons présents sur les lieux. Il est vrai

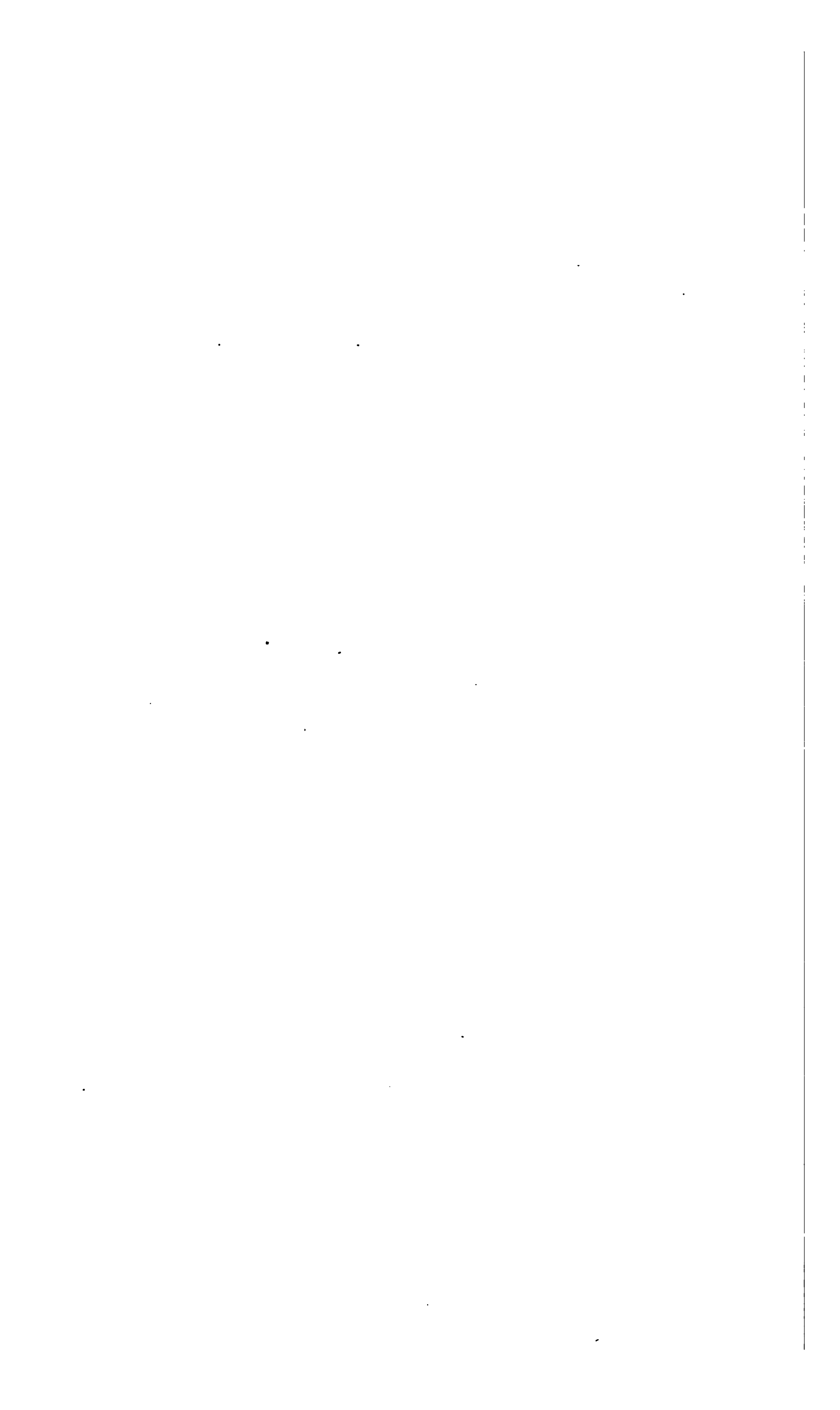
[1] Dém., *Amb.*, 48.
[2] Dém., *Amb.*, 49.

que cette clause était une conséquence nécessaire du traité de paix et de l'alliance conclue avec Philippe : marcher au secours des Phocidiens c'eût été renouveler la guerre. Un moyen s'offrait d'atténuer tout au moins la gravité de cette clause : c'était l'envoi d'une armée athénienne, en réponse à la convocation de Philippe ; les Athéniens présents auraient lutté d'influence avec les Thessaliens et les Thébains auprès du roi de Macédoine ; il n'est pas sûr qu'ils l'eussent emporté, mais ils étaient certains d'être vaincus en s'abstenant Le parti de l'intervention rencontra une vive opposition, non de la part de Démosthène, semble-t-il (Eschine aurait rappelé les discours de son rival à ce sujet), mais de la part des adversaires habituels de Philippe[1] ; ils firent valoir cette considération que les soldats envoyés par Athènes deviendraient entre les mains de Philippe de véritables otages. Démosthène reproche à Eschine et à Philocrate de n'avoir rien fait pour triompher de cette opposition ; mais s'ils l'avaient combattue, n'eût-il pas dit qu'ils avaient l'intention de livrer à Philippe les soldats d'Athènes ?

Il accuse aussi Eschine et Philocrate de n'avoir point fait envoyer à Philoxenos, le général présent sur les lieux, l'ordre d'aller au secours des Phocidiens ; mais le décret du peuple concluant à n'expédier aucune armée excluait évidemment l'action de Philoxenos. En réalité les partisans de la paix et de l'alliance durent être fort embarras-

[1] Schæfer, II, 260 n. 3 (276 n. 4) veut que l'opposition soit venue d'Hégésippe. Cela peut être, mais on ne peut se fonder, pour le prouver, sur la phrase citée par Schæfer. Démosthène dit que dans son rapport à l'assemblée Eschine n'a point parlé de l'opposition d'Hégésippe ; ce rapport est antérieur à l'assemblée où se posa la question de savoir si l'on enverrait une armée en Phocide, et par conséquent il est question là d'un autre acte de la vie politique d'Hégésippe.

sés; conseiller l'abstention, c'était faire preuve d'une grande confiance à l'égard de Philippe ; conseiller le contraire, c'était risquer d'avoir un rôle à jouer, rôle peu honorable, dans la perte de la Phocide. En s'abstenant ils firent la même faute comme chefs de parti, qu'Athènes elle-même, en tant que liée par un traité qui réclamait son intervention.



III

LA TROISIÈME AMBASSADE. — PROCÈS POLITIQUES DE TIMARQUE ET DE PHILOCRATE, COMME PRÉLUDES AU PROCÈS DE L'AMBASSADE.

La troisième ambassade. — Démosthène se récuse. — Ruine de la Phocide. — La politique d'Eschine. — Le banquet de Philippe.— Ambassades Thessalienne et Macédonienne à Athènes — Discours de Démosthène sur la paix. — La reddition des comptes. — Timarque accuse Eschine. — Eschine intente un procès à Timarque. — Langage d'Eschine contre Démosthène. — Les promesses de Philippe à cette date. — Condamnation de Timarque. — La 2e Philippique. — Le procès de Philocrate : sommations de Démosthène à Eschine et aux autres députés. — L'affaire d'Antiphon.

Dans l'assemblée du 16 Scirophorion, une troisième ambassade auprès de Philippe et des Amphictyons avait été décidée, sans doute pour porter à Philippe la ratification de la paix et pour qu'Athènes fût représentée au milieu des graves événements qui se préparaient. L'assemblée élut comme députés presque tous ceux qui avaient fait partie de la deuxième ambassade entre autres Eschine et Démosthène : preuve certaine, à défaut d'autres, que Démosthène n'avait pas encore soulevé contre ses collègues la terrible accusation de trahison et de vénalité ; preuve certaine que le dissentiment entre ces hommes politiques n'allait pas, aux yeux de l'assemblée du moins, jusqu'à leur rendre impossible une action commune. Démosthène sur ce dernier point (c'était son droit et c'était chose naturelle après le conflit qui s'était élevé entre lui et ses collègues) n'en jugea pas ainsi. Il protesta sans tarder contre son élection et comme quelques-uns faisaient du bruit, le sommaient d'accepter, il déclara qu'il ne partirait point. L'assemblée, comme on

le voit, ne comprenait pas la résolution subite de Démosthène; elle n'y voyait qu'une suggestion de l'amour-propre, non une rupture sans retour avec Eschine et Philocrate; elle insista, peut-être pour faire oublier à Démosthène son échec dans la délibération ; elle n'aurait pu le faire, même en n'étant pas de l'avis de Démosthène sur le compte d'Eschine et de Philocrate, si Démosthène avait dit dès lors qu'Eschine et Philocrate étaient vendus à Philippe et que les lettres de ce dernier étaient un piège, concerté contre ses collègues et le roi de Macédoine.

Au moment de partir, Eschine, pour cause de maladie, se fit remplacer par son frère. Naturellement, aux yeux de Démosthène, la maladie n'est qu'un prétexte : Eschine était resté à Athènes avec l'assentiment de l'ambassade pour empêcher Démosthène d'éclairer le peuple sur ses véritables intérêts. Il est certain que les ambassadeurs laissaient un adversaire puissant derrière eux, et c'était même peut-être pour les combattre plus à loisir et plus efficacement que Démosthène avait refusé le mandat de député. On peut donc admettre en la corrigeant la supposition de Démosthène. Eschine s'était dit malade pour être prêt à se défendre soi et ses collègues, pour prévenir un revirement dangereux de la faveur populaire.

Cependant les événements se précipitaient. L'assemblée où les députés avaient été élus, avait eu lieu le 16 Scirophorion, ils partirent vers le 21. [1] Ils apprirent en route, à Chalcis, que Phalæcos, le chef des Phocidiens, avait capitulé le 22, que Philippe avait passé les Thermopyles et remis toutes choses entre les mains des Thébains. [2] La situation politique et militaire était tout à fait changée. Les espérances que les députés avaient

[1] Schæfer, II, 262 n. 2. (278, n. 3)
[2] Dém., *Amb.*, 59 sv.

conçues et qu'ils avaient fait partager au peuple étaient pleinement déçues ; ils se hâtèrent de revenir autant pour annoncer la nouvelle que pour recevoir d'autres instructions ; ce retour est une preuve qu'ils ne redoutaient pas une accusation de trahison, car il eût été plus sûr pour eux, dans ce cas, de rejoindre Philippe que de rentrer à Athènes. Dercylos fit donc un rapport le 27 du mois, dans une assemblée tenue au Pirée. Or telle était la confiance du peuple en ses députés, qu'il choisit les mêmes hommes pour les représenter auprès de Philippe et du conseil des Amphictyons, et sans doute pour défendre encore, s'il était possible, la cause des malheureux Phocidiens. Eschine lui-même fut élu de nouveau ; il assistait à l'assemblée ; il était valide ; il ne crut pas devoir mentir, dit-il, ce qui peut-être lui eût été difficile; il accepta donc le mandat. On ne saurait dire que ce soit là un vote inspiré par le désir de mettre Eschine en demeure de réaliser sa promesse et d'user de son influence auprès de Philippe ; quelque léger que l'on suppose le peuple athénien, il n'aurait pas confié une telle mission, même pour voir si elle ne tournerait pas à la confusion de son mandataire, à un homme suspect de vénalité et de trahison. Démosthène fut-il aussi invité à partir ? On a cru pouvoir le conjecturer d'un rapprochement entre deux passages, l'un d'Eschine et l'autre de Démosthène[1]. En tout cas, il se serait récusé comme la première fois.

[1] Esch., *Amb.*, 95 et Dém., *Amb.*, 172. Voir Schæfer II, 263, n. 2. (280, n. 1). Les mots d'Eschine τοὺς ἐξ ἀρχῆς αἱρεθέντας ἅπαντας ne doivent peut-être pas se prendre à la lettre ; ils peuvent signifier : « tous ceux qui ayant été choisis avaient accepté le mandat ». Quant à la phrase de Démosthène ἐπι τὴν τρίτην πρεσβείαν δίς με χειροτονησάντων ὑμῶν δις ἐξωμοσάμην, elle peut être une allusion à l'insistance du peuple, lors de l'assemblée du 16 Scirophorion. Démosthène dit en effet qu'il refusa une première fois et persista dans son refus malgré le mécontentement du peuple (*Amb.*, 122).

Auprès de qui Eschine était-il accrédité dans cette troisième ambassade? évidemment auprès de Philippe, en vertu du premier décret, celui de Philocrate, mais aussi auprès des Amphictyons, en vertu de la nouvelle élection et sans doute d'un deuxième décret[1]. Quelles étaient ses instructions ? nous ne savons au juste, cette troisième ambassade n'ayant pas été l'objet d'un procès comme la seconde. Mais on peut croire que les députés avaient reçu les pouvoirs les plus larges ; ils devaient sans doute pénétrer les intentions de Philippe, veiller au maintien des conditions de la paix conclue avec le roi, représenter Athènes parmi les Amphictyons, l'humanité et la pitié athénienne dans des délibérations conduites par les ennemis irrités et implacables des Phocidiens. Le choix d'Eschine pouvait être bon à certains égards; il se vantait d'avoir l'oreille de Philippe ; il avait un remarquable talent de parole ; il était plus souple et plus sociable même que Démosthène ; mais outre sa légèreté et sa crédulité habituelles, Eschine en cette circonstance était aveuglé par le fanatisme religieux. Démosthène ne paraît pas s'être opposé à l'élection ; sans doute il désespéra de l'emporter sur la popularité d'Eschine.

Eschine ne semble pas avoir répondu dans cette ambassade à l'attente des Athéniens. Il n'empêcha pas les Amphictyons de prendre contre les Phocidiens de véritables mesures d'extermination ; lui, l'ennemi des Thébains, il n'empêcha pas les Thébains de détruire les villes de Béotie, Orchomène, Coronée, qui avaient tenu pour les Phocidiens et de confirmer la suprématie de Thèbes sur toute la contrée; il n'empêcha pas les Thessaliens de se substituer aux Phocidiens dans l'administration du trésor

[1] Cf. Schaefer, II, 258 n. 4 (275, 1).

du temple ; enfin il laissa Philippe s'arroger ou se faire délivrer par les Amphictyons le privilège de consulter l'oracle en premier lieu, honneur qui depuis le temps de Périclès appartenait aux Athéniens. Aurait-il pu s'opposer avec efficacité à toutes ces mesures ? C'est fort douteux ; mais il est très douteux aussi qu'il l'ait essayé. Eschine admirait Philippe ; le dernier traité ne lui donnait pas le droit d'intervenir, au nom d'Athènes, entre les Amphictyons et les Phocidiens ; les Thessaliens et les Thébains, hostiles aux Athéniens, n'auraient pas laissé échapper l'occasion de dépouiller Athènes de la *promanteia* ; l'éternelle question se posait alors ; pour un si mince avantage, fallait-il risquer de déchaîner la guerre entre Philippe et Athènes? Eschine paraît avoir pris la parole une seule fois. Les Œtéens voulaient qu'on précipitât dans un précipice tous les Phocidiens en âge de porter les armes ; Eschine se présenta devant la diète, montra qu'il était injuste d'avoir accordé une amnistie à Phalæcos et de faire mourir des innocents. Une telle raison, ce semble, aurait pu être invoquée plus souvent et pour le salut général de la Phocide. Elle triompha dans la circonstance, sans doute grâce à l'appui de Philippe. En tout cas l'attitude d'Eschine est d'autant plus méritoire qu'il avait par lui-même moins de sympathie pour des sacrilèges.

Dans toutes les autres affaires, Philippe joua d'ailleurs son rôle habituel ; il feignit d'être contraint par ses alliés ; il montra les Thébains et les Thessaliens prêts à se déclarer contre lui s'il ne cédait à leurs exigences ; il se plaignit d'avoir été abandonné par Athènes qui, n'ayant pas pris part à la lutte, ne pouvait raisonnablement élever aucune prétention après la victoire, ni lui venir en aide. Eschine sans doute, suivant son habitude, accepta ces

prétextes et fut la dupe du prince, comme il l'avait toujours été, avec tout son parti.

Philippe réunit dans un grand repas les principaux personnages qui se trouvaient autour de lui, sans doute les chefs de l'armée et les représentants des différents peuples Amphictyoniques qui s'étaient alliés à lui. Les députés d'Athènes acceptèrent l'invitation ; il eût été difficile, ce semble, de faire autrement, sans donner à Philippe de nouveaux griefs contre Athènes et ses députés. Mais Démosthène l'accuse encore de s'être associé aux chants de fêtes et aux prières, de s'être couronné, d'avoir entonné le Pæan avec Philippe, d'avoir bu à la santé du roi. Il a des témoins, ce sont les collègues d'Eschine et autres assistants; il faut croire que ces témoins attestaient surtout la présence d'Eschine au banquet et non la part inconvenante qu'il aurait prise aux réjouissances des ennemis; d'un autre côté, outre que les collègues d'Eschine paraissent l'avoir toujours soutenu, ou du moins avoir toujours refusé leur témoignage à l'accusation, Eschine dit que Démosthène n'a pu sur ce point produire aucun témoin. Il n'a pas chanté, comme celui qui prélude dans un chœur ; autrement deux cents personnes l'auraient entendu. S'il a chanté avec les autres, il a fait œuvre pie, puisqu'on célébrait Apollon, mais personne n'a pu l'entendre. On a trouvé cette réponse impudente; mais il est évident qu'Eschine n'aurait pas tenu ce langage, s'il avait été de nature à froisser les susceptibilités athéniennes. Il était admis, on peut le croire, que louer un dieu dans un chœur, quelle que fût la circonstance, ne pouvait jamais être un crime.

Cependant la nouvelle de la ruine des Phocidiens avait jeté l'alarme dans Athènes ; on redoutait une invasion de l'Attique et on prit toutes les mesures usitées en pareil

cas. Démosthène les appuya sans doute, bien qu'elles n'eussent pas été proposées par lui mais par un certain Callisthène. Athènes recevait en même temps les fugitifs et le parti de la guerre s'agitait; c'est alors que Philippe écrivit une lettre dans laquelle sans doute il cherchait à se justifier en alléguant la contrainte qu'il avait subie, et en même temps protestait de son désir de conserver la paix[1]. Démosthène oublie de parler de son rôle; comme il en eût certainement un, on peut penser que pas plus dans cette circonstance que dans les autres il ne conseilla la reprise immédiate des hostilités.

Cependant l'amour propre des Athéniens allait être soumis à une nouvelle épreuve. Une ambassade composée de Thessaliens et d'envoyés de Philippe, vint demander qu'Athènes reconnût l'accès de Philippe dans la confédération amphictyonique et se plaindre de l'asile accordé aux Phocidiens fugitifs. Démosthène reproche à Eschine, non seulement de n'avoir pas combattu les prétentions de Philippe, contre lequel il devait avoir les plus grands griefs personnels et politiques, mais encore d'avoir seul de tous les Athéniens plaidé la cause du roi[2]. Que conseillait donc Démosthène, en la même circonstance? Le discours *sur la Paix* est là pour répondre. Démosthène conjure les Athéniens de ne pas compromettre la paix, de ne pas attirer sur Athènes par une vaine chicane, par le refus d'un vain honneur, une guerre

[1] La lettre conservée dans le discours *pour Ctésiphon* § 39 n'est pas ainsi conçue; mais elle ne peut guère être authentique. La manière dont Démosthène la juge montre bien que Philippe énumérait avec complaisance ses victoires et reconnaissait qu'elles avaient affligé Athènes. C'est précisément cet aveu que Démosthène regarde comme impertinent et destiné à rassurer beaucoup plus les alliés de Philippe que les Athéniens.

[2] *Amb.*, 112 et 113

amphictyonique. Pour reprendre les hostilités contre Philippe, Athènes doit attendre le moment où Philippe ne sera pas dans le voisinage de l'Attique, où les Thessaliens et les Thébains ne seront pas en armes avec lui et autour de lui. Démosthène donnait donc alors aux Athéniens le même conseil qu'Eschine. Il n'avait donc guère qu'un droit, celui de reprocher à Eschine son attitude en cette occasion; d'ailleurs il semble bien qu'Eschine heurta assez violemment le sentiment public; il aurait même laissé échapper en se retirant ces paroles imprudentes : « Parmi tant de criards, bien peu le cas échéant, voudraient combattre. » Rien ne montre mieux que ce langage le fondement de la politique d'Eschine ; il connaissait l'indolence de ses concitoyens ; il savait que les résolutions viriles n'étaient pas chez eux de longue durée. Démosthène, dans ce discours *sur la Paix*, est autrement habile; il approuve les Athéniens; il ne leur demande que l'ajournement de leurs prétentions. Aussi bien il ne conclut guère; il veut seulement que l'on fasse à Philippe une réponse sage, digne de la ville et de nature à éviter la guerre. [1]

Dans ce même discours Démosthène, comme s'il craignait d'être confondu avec le parti de la paix et comme s'il préparait déjà son accusation contre Eschine, se sépare nettement de ses anciens collègues ; il rappelle qu'il n'a point partagé leurs illusions, qu'il a cherché à détrom-

[1] On a pensé (Schæfer, Weil) que cette réponse à la députation était un acquiescement sur le point de fait, une réserve sur le point de droit. Nous pensons qu'une telle réponse n'eût guère satisfait Philippe. En réalité la députation demandait deux choses, la reconnaissance de Philippe comme Amphictyon et le refus d'asile aux Phocidiens. Démosthène songeait sans doute à céder sur le premier point, puis à s'appuyer sur Philippe lui-même, après cette concession, pour être inflexible sur le second; ainsi « on paraîtrait à tous avoir raison et dire des choses justes » (§ 24).

per les Athéniens ; il ne dit pas encore, comme plus tard, qu'il a été interrompu par leurs clameurs. Aujourd'hui encore il ne croit pas, comme le dit Eschine, que si Philippe a livré Orchomène et Coronée aux Thébains, c'est qu'il y a été forcé. Sans inculper directement la vénalité d'Eschine, il laisse entendre qu'à cet égard il y a une grande différence entre lui, Démosthène, et les autres hommes d'état; il est intègre ; c'est pour ce motif qu'il voit plus juste et qu'il prévoit avec certitude ; les autres ont le jugement faussé par la cupidité. Il va plus loin : malgré son rôle dans les négociations pour la paix, il reconnaît que cette paix n'est ni avantageuse ni honorable pour Athènes. Est-ce une concession oratoire ? est-ce un prélude au procès de l'ambassade ? L'un et l'autre sans doute, et de plus l'expression d'un sentiment sincère. Démosthène n'avait pu conseiller la paix que sous l'empire de la nécesssité, et avec la ferme intention de reprendre les hostilités, si les circonstances devenaient plus favorables. C'est surtout là ce qui le distingue d'Eschine : Eschine, comme les Athéniens, veut la paix presque à tout prix ; Démosthène la subit.

Dans ce discours *sur la Paix*, Démosthène est menaçant ; il n'attaque pas encore Eschine tout seul ni par son nom ; il semble même vouloir [1], moins par ménagement pour Eschine que par politique et prudence, garder certaine mesure. La vérification des comptes offrit à Démosthène une autre occasion de prendre Eschine à partie ; il usa tout d'abord de la même réserve ; les logistes ou vérificateurs hésitaient, paraît-il, à intervenir ; ils avaient demandé des comptes aux ambassadeurs au retour de la première ambassade : fallait-il leur en demander au retour de la seconde, alors qu'ils étaient allés seulement re-

[1] § 32.

cueillir les serments de Philippe? Démosthène provoqua lui-même la vérification de ses comptes [1]. Il devait arriver de deux choses l'une : ou Eschine se soumettrait à la même épreuve et Démosthène pourrait jeter les fondements d'un procès contre ses collègues; ou Eschine contesterait la compétence des logistes et par là même il accréditerait les soupçons sur sa trahison et sa vénalité. Eschine crut échapper au coup qui le menaçait en prenant pour ainsi dire le parti de Démosthène contre Démosthène lui-même et les logistes; il se présenta devant cette cour suivi d'une foule de témoins qui attestèrent avec lui que Démosthène avait déjà rendu ses comptes. Pourquoi ces témoins, dit-on [2], puisqu'il suffisait de consulter les archives des logistes? mais il semble bien qu'à Athènes le témoignage par témoins, sans écarter le témoignage par documents, était regardé comme plus solennel et plus imposant; d'ailleurs Eschine voulait avoir des témoins de sa démarche ; si les logistes étaient tentés d'abuser de leur pouvoir, ils réfléchiraient que les dépositions contre eux ne manqueraient pas. Les logistes ne se laissèrent pas émouvoir par cet appareil; ils retinrent l'affaire et suivant l'usage pendant l'enquête [3], ils firent crier par le héraut la question : qui veut accuser ? C'est alors sans doute que se présenta comme accusateur un citoyen du nom de Timarque [4]. C'était ce

[1] *Amb.*, 211

[2] cf. Weil, Dém., *Amb.*, 211.

[3] cf. Meyer u. Schœmann, *Der attische Process* (édit. Lipisus, 1. 267, note 174).

[4] Cette question indique, selon nous, que l'expression si controversée, ὑπακούειν (Dém., *Amb.*, 257 ἠτίμωσεν ὑπακούσαντά τιν ' αὐτοῦ κατήγορον) signifie répondre à une invitation. Si Démosthène se sert de cette expression au § 127 c'est pour justifier Timocrate qui en se présentant à l'invitation du héraut, ne faisait qu'obéir aux lois de sa patrie. Nous nous étonnons que M. Weil ait cru devoir changer le texte.

que l'on appelait se *rendre aux comptes*[1]. Dès lors il y avait procès ; et ce procès était porté devant un tribunal de 501 juges présidé par les logistes. La même question sans doute avait été posée par les logistes au sujet de Démosthène et des autres ambassadeurs ; mais aucun accusateur ne se présentant, la cour des 501 juges n'avait été réunie que pour leur donner décharge[2]. Cela n'empêchera pas Démosthène, il est vrai, de dire plusieurs fois qu'il est toujours comptable, et cela malgré la loi qu'il rappelle dans la *Leptinienne*[3] et aux termes de laquelle il ne pouvait y avoir deux fois ni action ni reddition de comptes pour le même fonctionnaire à l'occasion de la même affaire; mais Démosthène, selon toute probabilité, veut dire qu'il est toujours prêt à comparaître devant le peuple et à se justifier; car si la décharge donnée par les logistes le mettait à l'abri d'une accusation spéciale en reddition des comptes, elle ne le garantissait peut-être pas contre une action criminelle[4] dans laquelle il aurait eu à répondre de tous ses actes[5].

Entre la troisième ambassade et cette accusation de Timarque quel temps s'était-il écoulé? C'est ce que nous ne saurions dire. Il parait bien que dans la plupart des cas les vérificateurs avaient un délai de trente jours ou même de 60[6] après l'expiration de la fonction pour examiner

[1] L'expression complète est donnée, ce semble, par Antiphon, *sur un choreute* (43): οὐκ ἦλθε κατηγορήσων εἰς τὰς εὐθύνας Puis on a dit: ἐλθεῖν ἐπὶ τὰς εὐθύνας (Dém., *Amb.*, 2; cf.223).

[2] Meyer u. Schœmann, *Der attische Process*, p. 267

[3] § 147.

[4] εἰσαγγελία.

[5] Sur ce point voir Weil, préface du procès de l'Ambass., p. 233-4.

[6] Schæfer (II, 315, 2e édit., 336) et Schœmann (*Der att. Pr.*, édit. J. Lipsius, I, 264) ne parlent que de 30 jours; mais Antiphon dit expressément (*sur un choreute*, 43) que Philocrate aurait pu accuser l'archonte-roi pendant les 30 jours d'Hécatombæon et les 30 jours de Métagitnion.

les comptes; mais il peut se faire aussi que les circonstances politiques aient amené l'ajournement de l'enquête. En tout cas l'accusation semble dater de l'année 346, sans qu'on puisse déterminer si elle est antérieure ou postérieure au discours *sur la Paix* [1].

Est-ce Démosthène qui décida Timarque à se mettre en avant dans cette affaire? Cela est possible ; Timarque avait été de tout temps partisan de la guerre, du moins un ennemi de la Macédoine. Démosthène et Timarque pendant l'année 347-346 (Ol.108. 2) étaient collègues dans le Conseil. Toutefois, si Démosthène a choisi Timarque pour un tel rôle, il faut avouer qu'il a eu la main malheureuse ou que son choix était fort limité ; cette dernière supposition est peut-être la plus vraisemblable ; le parti macédonien et Eschine particulièrement étaient encore puissants à Athènes, malgré les déceptions de la république ; on le voit très bien au ton de confiance que prend Eschine dans son discours contre Timarque, à certains traits de l'accusation même, tels que la crainte inspirée, suivant Démosthène, par Eschine, à ceux qui pouvaient se porter ses accusateurs. Quoi qu'il en soit, Timarque décrié pour les mœurs, sans influence auprès du peuple qui s'était déjà égayé à ses dépens, ne devait pas être pour Eschine un adversaire bien redoutable.

Ceux là seuls avaient le droit de parler dans l'assemblée du peuple qui étaient *épitimes*, c'est à dire qui jouissaient de tous les droits de citoyen ; or l'atimie pouvait résulter d'un procès civil, ou d'un procès au criminel intenté contre l'orateur à l'occasion de faits privés mais avec l'intention de l'exclure de la tribune. Au nombre de ces faits privés se trouvait la prostitution pour cause de

[1] Voir pour les dates Schæfer, II, 315 (2e éd., 335).

gain [1] et peut-être la dissipation en folles dépenses des biens paternels [2]. Poursuivre Timarque de ce chef et le faire condamner, c'était pour Eschine se débarrasser d'un accusateur, et il paraît bien du seul accusateur avoué, au moins pour le moment : toutefois il ne fallait pas qu'un tel procès parût seulement une riposte et une simple vengeance. Les circonstances servirent admirablement Eschine à cet égard. Timarque avait demandé la réparation d'habitations situées au Pnyx et sans doute l'assainissement d'un quartier mal famé ; proposition qui s'accordait mal avec sa réputation d'homme peu scrupuleux sur ses hantises et habitué à rechercher l'ombre et le silence. L'Aréopage, qui eût à examiner cette motion de Timarque, chargea un de ses membres Autolycos, de la combattre devant le peuple. Autolycos, par manière de précaution oratoire et par déférence pour Timarque, s'exprima ainsi : « Sans doute Timarque est, plus expert en ces chose que le conseil de l'Aréopage ; n'en soyez pas surpris. » Le peuple qui vit là une allusion aux mœurs de Timarque, s'écria : « Tu dis vrai, Autolycos, il est en effet très expert. » Autolycos se méprenant sur cette manifestation et croyant sans doute qu'on voulait accuser Timarque d'une trop grand habileté à tirer de l'argent du peuple, ajouta après une pause et de l'air le plus grave : « Athéniens, quant à nous, les Aréopagites, nous n'accusons et nous ne défendons personne : ce n'est

[1] ἑταίρεσις.

[2] πεπορνευμένον καὶ τὴν πατρῴαν οὐσίαν καταδεδηκότα (Esch., c. *Tim.* § 38). Nous disons peut-être, parce que le deuxième chef d'accusation mentionné par Eschine peut être accessoire ; toutefois Pollux énumérant les quatre cas qui donnaient lieu à l'ἐπαγγελία δοκιμασίας, dit ἢ ἄλλως κακῶς βεβιωκότας. Ces mots très vagues n'étaient sans doute pas dans la loi, mais Pollux ne s'en sert-il pas pour désigner d'une façon générale des excès que la loi distinguait en particulier et qui auraient compris la dissipation du patrimoine ? Voir sur cette question *Der attische Process*, 1, 248 et sv.

pas notre rôle, notre tradition ; mais nous avons quelque indulgence pour Timarque; peut-être a-t-il pensé que dans un lieu aussi solitaire vous n'auriez à dépenser chacun qu'une faible somme. » Derechef ces mots de lieu solitaire et de petite dépense, qui semblaient désigner des plaisirs peu délicats et à bon marché, excitèrent des rires bruyants et confus. Puis, quand il fut question, dit Eschine de ces masures réduites à leurs fondements, de ces culs-de-sac, les auditeurs ne furent plus maîtres de leur hilarité. C'est alors que Pyrrhandre parut à la tribune pour gourmander le peuple et lui demander s'il n'avait pas honte de rire en présence de l'Aréopage ; mais, dit Eschine, on le fit se retirer en lui répondant : « Nous savons bien, Pyrrhandre qu'il ne faut pas rire devant ces hommes graves, mais la force de la vérité est supérieure aux meilleures raisons. » C'est dans cette même assemblée et sans doute après cet incident qu'Eschine, feignant de céder à l'indignation, déclara qu'il intenterait à Timarque l'action de *dokimasia* concluant à l'interdiction de la tribune. Comme la vengeance personnelle était chose des plus avouables à Athènes, Eschine ne se faisait aucun tort en attaquant son accusateur, et de plus il se donnait le beau rôle en ayant l'air d'unir la préoccupation de la décence publique au souci de son propre salut.

En attaquant Timarque, Eschine écartait de sa voie un adversaire ; mais il en rencontrait un autre bien plus puissant, Démosthène ; il est vrai que la lutte avec ce dernier devenait inévitable et que pour Eschine il s'agissait surtout de choisir le moment et d'engager le duel dans les meilleures conditions ; aussi bien son influence et sa considération à cette date ne paraissent pas avoir été diminuées de beaucoup, même par les événements

de Phocide et par la seconde ambassade de Philippe qui resemblait à une véritable provocation. Les Athéniens étaient prompts à se laisser leurrer par les espérances d'une paix durable ; voyant Démosthène lui-même conseiller les ménagements envers Philippe et se rallier dans une certaine mesure à la politique d'Eschine, ils crurent vite, après un premier émoi, à la possibilité de tout concilier, les prétentions de Philippe avec les leurs, le nouvel état de choses avec leur sureté. Aussi Eschine ose-t-il encore, dans le discours contre Timarque, afficher sa confiance envers Philippe et accuser même Démosthène de rudesse et de grossièreté à l'égard des princes macédoniens. « Il parlera beaucoup de Philippe, dit-il, et mêlera à ses discours le nom d'un enfant, d'Alexandre ; car ce triste personnage est encore sans autorité et sans éducation. Insulter Philippe, c'est le fait d'un homme mal appris et irréfléchi; mais c'est là une légère faute à côté de celle que je vais dire; en effet, si lui-même n'a rien d'un homme, c'est bien contre un homme, de l'aveu de tous, qu'il lancera ses calommies; mais quand par des métaphores étudiées il excitera des soupçons honteux contre un enfant, il couvrira la ville de ridicule. Voici en effet qu'il essaie de me rendre odieux, en prévision des comptes que je dois rendre de mon ambassade. Dernièrement devant le conseil, alors qu'il racontait, en témoin oculaire, qu'Alexandre avait joué de la cithare au milieu de nous dans un banquet, qu'il avait échangé avec un autre enfant des propos suspects, je me serais indigné de ses plaisanteries comme si j'étais un parent de l'enfant, et non son collègue dans l'ambassade. Eh bien, pour ce qui est d'Alexandre, je ne le connais point ; son âge, comme de raison, m'empêcha d'avoir aucun entretien avec lui ; mais quant à Philippe, je ne puis que le louer

pour les bonnes intentions que révèlent ses discours ; si dans ses actes il se montre tel envers nous que dans ses promesses, il rendra son éloge facile et sans danger. Mais j'ai blâmé Démosthène dans le conseil, il est vrai, non par flatterie à l'égard d'un enfant, mais estimant que, si vous approuviez de tels propos, le reproche d'inconvenance, mérité par l'orateur, atteindrait la ville elle-même. [1] »

Quelles étaient à cette date les promesses de Phillipe ? Il ne peut être question, comme l'a remarqué Schæfer [2], de celles que les députés avaient rapportées après la deuxième ambassade, puisque ces promesses s'étaient tournées en déceptions pour les Athéniens ; il est probable que, comme par le passé, Philippe exploitait le sentiment de jalousie et d'animosité que les Athéniens nourrissaient à l'égard de Thèbes, qu'il se disait prêt à vivre en bonne intelligence avec eux et à respecter le traité qui avait été sur le point d'être rompu mais qui ne l'était pas. Ce traité, d'ailleurs attaqué déjà par quelques sénateurs et par Démosthène lui-même (Eschine prévoit que son adversaire en fera la critique), n'était point encore assez odieux pour qu'Eschine, comme il le fera plus tard, en rejetât toute la responsabilité sur Philocrate et Démosthène [3]. Toutefois le passage qui nous occupe est surtout curieux parce qu'il nous montre comment les Athéniens comprenaient la dignité dans leurs rapports avec les étrangers, quel cas ils faisaient de la courtoisie, de la bonne éducation, et comment, par la force des choses, ils étaient amenés à se départir

[1] Eschine, *contre Timarque*, 167-169.
[2] II, 320, n. 5. (2e éd. 342 n. 1).
[3] *C. Tim.*, 174, τὴν εἰρήνην τὴν δι᾽ ἐμοῦ καὶ Φιλοκράτους γεγενημένην comprenez : la paix dont selon Démosthène, j'aurais été le seul auteur avec Philocrate.

momentanément de leurs principes. Enfin il prouve bien, selon nous, que ni le parti de la paix ni Eschine n'avaient cessé jusqu'ici de tenir en échec le parti de la guerre, malgré tous les griefs que le peuple pouvait avoir contre ses députés et contre Eubule.

Si Eschine, dans ce discours contre Timarque, prend à partie Démosthène, ce n'est pas seulement parce que Démosthène représente le parti anti-macédonien, c'est aussi parce que Démosthène s'est porté comme le défenseur de Timarque. Ce fut là, selon tout probabilité, non le premier cri d'alarme et de dénonciation poussé par Démosthène, ni sa première contestation avec Eschine (on le voit par la scène du sénat qu'Eschine a pris soin de rappeler), mais son premier acte d'hostilité ouverte, sa première tentative pour écarter Eschine de son chemin, son premier procès avec son rival. Les deux adversaires s'étaient plutôt menacés jusqu'ici qu'attaqués ; l'affaire de Timocrate les met en présence ; elle fait d'eux des ennemis déclarés, irréconciliables. C'est pour cette raison sans doute que des jeunes gens et des vieillards, tant de la ville que des autres parties de la Grèce, se pressaient autour du tribunal[1]. Nous avons entendu Eschine blâmer à la fois l'impudence et l'insolence des discours de Démosthène ; mais là ne se bornent pas ses accusations. Démosthène est un sophiste versé dans la chicane ; il se vante auprès des jeunes gens de faire prendre le change aux juges ; d'un côté il est fécond en distinctions subtiles pour montrer que les faits reprochés à l'accusé ne tombent pas sous le coup de la loi ; de l'autre, il transforme un débat civil en procès politique, en accusant l'accusateur au lieu de justifier l'accusé. [2] Ce sont là, il

[1] Esch., *c. Tim.* 117.
[2] 117 et sv. ; 173, sv.

est vrai des aménités d'avocat à avocat, et qui sans doute étaient échangées à Athènes, avec plus ou moins d'âpreté, entre orateurs destinés à se rapprocher. Mais Eschine s'attaque à la vie privée, aux habitudes, au caractère de Démosthène. S'il est appelé *Battalos* par la foule, ce n'est point un nom d'affection imaginé par une nourrice, comme le veut Démosthène; c'est un surnom qu'il doit à sa mollesse, à son libertinage [1]. « En effet, si on t'enlevait ces petites draperies si élégantes et ces petites tuniques si délicates que tu revêts pour écrire des discours contre tes amis, et si on les faisait passer entre les mains des juges, j'imagine que, faute d'être avertis, il se demanderaient s'ils touchent des vêtements d'homme ou de femme. » Est-ce simplement le langage d'un homme qui veut exciter le rire sur les bancs des juges? n'y a-t-il pas là un effet naturel de la haine qui se nourrit aisément, entre rivaux, des différences mêmes d'éducation et de manières? Eschine va plus loin encore: il suppose, gratuitement d'ailleurs, Démosthène capable d'être le garant et le dépositaire d'un traité infâme entre deux citoyens [2]; il lui reproche de s'être introduit dans la maison d'un riche orphelin, Aristarque, fils de Moschos, d'en avoir fait son disciple, de l'avoir sinon poussé au meurtre de Nicodème (qui sans doute avait poursuivi Démosthène devant le peuple), du moins élevé de telle sorte que ce jeune homme ne recula pas devant le dernier des forfaits; enfin d'avoir gardé trois talents qu'Aristarque forcé de fuir lui avait remis en dépôt [3]. Plus tard [4] Eschine accusera ouvertement Démosthène, comme l'avait déjà

[1] *C. Tim.*, 126;131.
[2] *C. Tim.*, 163, sv.
[3] *C. Tim.*, 170, sv.
[4] Esch., *Amb.*, 148.

fait Midias [1], d'avoir trompé dans le meurtre de Nicodème ; mais dans le discours contre Timarque, c'est seulement comme maître d'Aristarque qu'il le rend responsable. D'ailleurs il flétrit les vues intéressées de Démosthène [2] qui s'enrichit aux dépens des orphelins plus ambitieux que prudents et des veuves plus orgueilleuses que sensées [3]. Eschine demande donc que Timarque soit privé du droit de parler en public; il insinue même que Démosthène, dont il raille la mollesse, mais auquel il ne reproche pas des vices infâmes, devrait à cause de son impudence [4], être frappé d'atimie.

Timarque fut condamné et perdit ses droits de citoyen. Nous le savons par le témoignage de Démosthène lui-même[5]. Démosthène avait-il pris la parole pour le défendre ? Cela est vraisemblable puisque Eschine s'attache à réfuter son discours par avance. Ce discours, en tout cas, ne nous est pas parvenu. Le discours *sur l'ambassade*

[1] Dém., *c. Midias*, 104, sv. Voir sur ce procès Esch., *Amb.*, 148 et 166.

[2] Il semble étrange qu'Eschine ne parle pas de l'accusation de désertion intentée par Nicodème à Démosthène, puis abandonnée, moyennant finances, dit Eschine dans le procès de l'ambassade (148). Schæfer (II, 98, n. 3, 2e édit., 104, n. 4) s'étonne que Démosthène soit resté en relations avec un meurtrier comme Aristarque et cherche à expliquer le fait en disant que le meurtre avait, il est vrai, forcé Aristarque à quitter l'Attique, en vertu d'anciennes lois, mais avait été reconnu par le tribunal comme juste, à cause de l'indignité de la victime, et non passible de peine. C'est là une conjecture reposant sur un texte d'Aristote (*Rhét.*, 2, 23) qu'on a dû corriger pour y introduire le nom de Nicodème. En réalité, à la façon dont Démosthène parle d'Aristarque dans la *Midienne*, on voit bien qu'il ne le croit pas coupable.

[3] *C. Tim.*, 170.

[4] κίναιδον (§ 181). Le mot désigne encore plus l'impudeur que l'impudence; mais Eschine ne semble pas parler sérieusement; il enveloppe Timarque et Démosthène dans la même réprobation et pour cela il applique à Démosthène une épithète qu'il n'a pas cherché à justifier.

[5] *Amb.*, 257, 284, 287.

répond sur certains points à Eschine, mais pour tirer parti contre lui de ses propres principes; on n'en peut donc conclure avec Schæfer, [1] que Démosthène ne répondit pas à Eschine au moment même du procès.

L'issue de ce procès (Ol. 108. 3=346/5) semble bien témoigner de l'influence qu'Eschine conservait encore, malgré l'opposition de Démosthène et les progrès de la royauté macédonienne. En effet d'un côté Timarque était un adversaire de Philippe ; l'année même avant son procès, quelque temps avant la paix de Philocrate, Timarque comme membre du Conseil avait fait porter un décret qui interdisait sous peine de mort tout envoi d'armes en Macédoine[2]. C'était même là, suivant Démosthène qui calomnie certainement Eschine sur ce point, la cause de la haine d'Eschine contre Timarque. D'un autre côté il ne paraît pas que la condamnation de Timarque ait été bien conforme, sinon à l'esprit, du moins au texte même de la loi athénienne. En effet cette loi était surtout faite contre ceux qui faisaient métier et marchandise de la débauche, non contre les débauchés eux-mêmes, comme le prouvent et la réponse présumée de Démosthène, dans le discours d'Eschine, et le plaidoyer même d'Eschine qui, sans preuves, mais à l'aide de conjectures, cherche à établir cette vénalité de Timarque dans la corruption ; aussi bien Timarque était âgé au moins de quarante-cinq ans au moment du procès; il avait rempli un très grand nombre de charges; il avait parlé souvent et dans le sénat et devant le peuple sans avoir jamais été poursuivi pour cause d'immoralité ni par Eschine ni par un autre. Si Timarque fut condamné, c'est donc qu'il était peu populaire, et il l'était peu parce que le parti de la paix représenté par Eubule et

[1] Schæfer., II, 321, n. 3, 2e édit., 342, n. 4.
[2] Dém., *Amb.*, 286-7.

Eschine était encore plus puissant que le parti anti-macédonien.

Toutefois la prépondérance devait à ce moment passer aisément et tour à tour d'un parti à l'autre au gré des circonstances. Quelque temps après la condamnation de Timarque, en 344, Philippe toujours occupé à fomenter les troubles de la Grèce et à favoriser les petits États contre ceux qui pouvaient, un jour venant, lui opposer une sérieuse résistance, ordonnait à Lacédémone alliée d'Athènes de ne pas inquiéter Messène, et, avec l'aveu d'Argos, préparait une expédition dans le Péloponnèse. A cette nouvelle Athènes s'alarma ; en réponse aux orateurs qui cherchaient à rassurer le peuple comme à ceux qui faisaient le tableau des continuels progrès de Philippe sans oser rédiger un décret, en réponse aussi à une demande de concours ou de neutralité apportée par les ambassadeurs de Philippe [1], Démosthène prononça le discours connu sous le nom de *seconde Philippique*. L'orateur après avoir exposé la situation, après avoir lu son projet de réponse à Philippe, attaque brusquement le parti de la paix, et, sans les nommer, prend à partie Eschine et Philocrate ; il sent bien que les événements lui donnent raison contre eux ; il les cite comme à comparaître ; il leur demande compte de leurs promesses ; il poursuit ses avantages, et cependant même dans ce discours, il garde encore certains ménagements ; il ne descendra pas aux injures, dit-il, bien que provoqué [2] ; s'il parle contre

[1] Voir sur ce point l'introduction de M. Weil. Il est difficile de croire à la présence d'ambassadeurs venus de Messène et d'Argos. Comme l'expédition proposée par Philippe n'eut pas lieu, il faut croire qu'elle fut arrêtée par l'attitude très ferme d'Athènes ; on peut penser dès lors que Philippe demandait son concours ou sa neutralité : Athènes aurait refusé l'un et l'autre.

[2] *Philipp.*, II, 32. Voir M. Weil sur ce point.

eux, c'est moins pour dévoiler leur perfidie et leur vénalité (il faut croire que ces mots n'étaient pas à proprement parler des injures dans le langage de la tribune)que pour dégager sa propre responsabilité ; enfin il souhaite que les coupables échappent au châtiment, si ce châtiment, doit être lié à la ruine d'Athènes ; vœu très naturel sans nul doute, mais qui semble prouver que l'orateur n'avait pas encore en vue une accusation formelle contre Philocrate ou contre Eschine.

Cependant chaque nouvel empiétement de Philippe, chaque discours de Démosthène fortifiait le parti anti-macédonien ; d'un autre côté Philocrate qui avait proposé, négocié, mené à bonne fin le traité de paix, ne semblait pas, dans sa légèreté et son outrecuidance, comprendre le revirement de l'esprit public ; il accumulait les imprudences ; avouait-il, comme le dit Démosthène, avoir reçu de l'argent de Philippe, c'est douteux (Démosthène prétend lui-même quelque part que jamais accusé n'a avoué), mais il étalait le plus grand luxe, se livrait au trafic, construisait, faisait le métier de banquier, amenait à Athènes des femmes olynthiennes de condition libre ; c'était là avouer, selon Démosthène. Hypéride se chargea d'intenter un procès criminel à Philocrate. Il attaqua les différents actes de Philocrate, chacun séparément, comme contraires au bien de l'état et inspirés par la vénalité [1]. Démosthène laissa sans doute à Hypéride le soin de conduire cette affaire ; mais il intervint néanmoins, et comme toujours, de façon à prendre un rôle bien distinct, et à préparer l'avenir. Il dit que dans ce procès criminel une seule chose lui donnait des regrets, c'était de voir l'accusateur reprocher à Philocrate tant

[1] Hypéride, *pour Euxénippe*, § 39 et sv.

et de si grands crimes, et non aux neuf autres ambassadeurs[1]. « En effet les choses n'ont pu se passer ainsi; par lui même, Philocrate n'aurait eu aucun pouvoir; il faut qu'il ait eu quelques-uns de ses collègues pour auxiliaires. Afin de ne décharger et de n'accuser personne, dis-je, mais de laisser aux faits eux-mêmes le soin de découvrir le coupable et d'absoudre les innocents, j'invite qui le voudra à se lever, à s'avancer à la tribune et a déclarer qu'il n'a point pris part aux actes de Philocrate et qu'il les condamne. Celui qui aura tenu cette conduite, je le décharge quant à moi..... » Ce discours, qui visait évidemment Eschine, était d'une habileté perfide: si Eschine répudiait toute complicité avec Philocrate, Démosthène forçait le parti macédonien ou du moins son représentant le plus actif à se démentir, à se condamner lui-même en condamnant la paix de Philocrate, à se ruiner, par conséquent, dans l'esprit du peuple; d'ailleurs il ne lâchait point sa proie; car en s'engageant à ne pas poursuivre Eschine, Démosthène ne prenait et ne pouvait prendre cet engagement au nom de tout son parti: Eschine par conséquent aurait toujours trouvé un accusateur. D'autre part, si Eschine se taisait, comme cela était probable et comme cela eut lieu en effet, Démosthène comptait bien tirer de ce silence un argument contre son rival: ne point se prononcer contre Philocrate, c'était se reconnaître son complice: c'était ne pas vouloir déplaire à Philippe, dont Philocrate était l'agent suborné et payé. De telles manœuvres ne sont pas sans doute d'une grande moralité; mais elles sont trop fréquentes dans l'histoire des luttes entre rivaux politiques pour qu'on soit étonné de voir Démosthène y recourir. Son excuse, si

[1] Démosthène veut dire à aucun des neuf autres ambassadeurs (Cf. Weil, Dém., *Amb.*, § 116).

c'en est une, c'est qu'Eschine en pareille circonstance, n'eût pas reculé devant un pareil procédé. Peut-être voudrait-on ici trouver une différence entre Eschine et Démosthène, en raison même de la hauteur de sentiments que nous admirons dans l'adversaire de Philippe; mais s'il y a dans Démosthène un patriote, il y a aussi en lui un homme de parti et de passion. Tout lui est bon, à lui aussi, pour atteindre ses fins. Dans les luttes acharnées, la dignité reste bien rarement tout à fait sauve. Eschine ne répondit pas, non plus que ses collègues d'ambassade, à la provocation de Démosthène; c'était le meilleur parti, bien qu'il eût ses inconvénients; Philocrate n'était pas condamné et le parti macédonien pouvait croire qu'il ne le serait pas; d'autre part Eschine, qui devait prochainement rendre ses comptes, ne pouvait que se flétrir lui-même, en se dérobant au danger par une bassesse et une lâcheté.

Cependant, comme il arrivait quelquefois en ces sortes de procès, Philocrate, malgré son audace, ne jugea pas à propos d'affronter la colère du peuple. C'est peut-être à ce moment qu'il prononça le mot que lui prête Aristote : « Pourquoi ne pas te justifier ? lui disait quelqu'un ? — Pas encore. — Et quand ? — Quand la calomnie s'attaquera à un autre[1]. » En tout cas cette parole s'accorde assez bien avec sa conduite en cette affaire ; il savait que la haine du peuple est implacable quand elle ne se partage point entre plusieurs personnes ; seul attaqué, il devait succomber ; c'était même peut-être pour cette raison qu'Hypéride n'avait compris dans son accusation aucun des neuf autres ambassadeurs. Jugé par défaut, Philocrate fut condamné à mort. Cette condam-

[1] Aristote, *Rhét.*, II, c. 3.

nation ne fut pas sans influence sur le résultat du procès intenté à Eschine, en reddition de comptes; les Athéniens avaient épuisé leur courroux sur Philocrate ; ils s'étaient mis en règle avec la vénalité ; ils n'avaient plus qu'à chercher des raisons d'être indulgents envers les autres partisans de la paix[1].

La lutte entre les deux orateurs se poursuivit dès lors avec acharnement en toute occasion. Un incident, qui est sans doute antérieur au procès de Philocrate, mais dont les conséquences pesèrent sur Eschine, après ce procès, témoigne de cette hostilité sans cesse renaissante. Un certain Antiphon, exclu du rôle des citoyens au recensement de 346, fut accusé d'avoir cherché à se venger en permettant à Philippe d'incendier les arsenaux maritimes ; Démosthène le fit saisir dans le Pirée où il se cachait et l'amena devant l'assemblée du peuple ; Eschine cria à la violation du domicile, à la tyrannie, et fit relâcher l'homme. Le sénat de l'Aréopage, cédant à la requête de Démosthène, reprit l'affaire; Antiphon fut mis à la torture, puis condamné à mort[2]. Il est probable qu'entre la mise en liberté d'Antiphon et son procès l'Aréopage avait réuni de nouvelles charges contre lui. Mais on voit qu'à ce moment encore, tout au moins, Eschine n'inspirait pas au peuple une extrême défiance ; autrement son intervention aurait plutôt aggravé qu'amélioré la situation d'Antiphon. Même après la condamnation et en dépit du respect qu'inspiraient les arrêts de l'Aréopage, Eschine fut choisi par le peuple pour porter la parole devant les Amphictyons, en revendication des droits d'Athènes sur le temple d'Apollon à Délos, droits que les habitants de

[1] Aristote, dans le passage indiqué plus haut, cite des faits semblables.
[2] Dém., *Cour.*, 132 et sv.

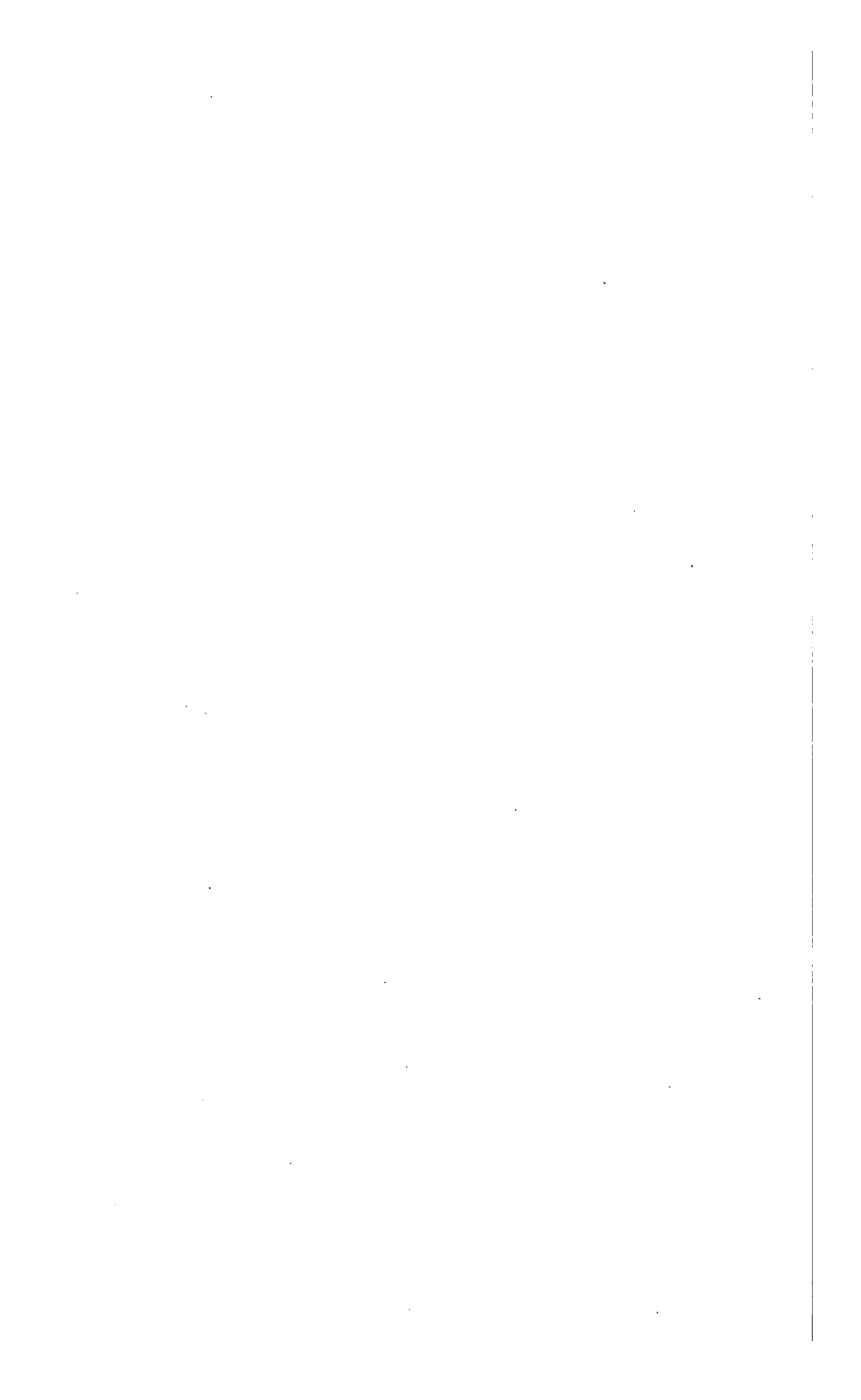
Délos prétendaient s'arroger. Naturellement le parti anti-macédonien, Démosthène en tête, s'agita pour faire échec à cette élection et proposa Hypéride ; le peuple choisit pour arbitre le sénat de l'Aréopage qui dans un vote solennel, en prenant ses suffrages sur l'autel consacré, désigna Hypéride[1]. Démosthène, dans les débats qui précédèrent, accusa Eschine de trahison et le représenta comme capable de trahir de nouveau les intérêts d'Athènes ; Eschine de son côté menaça d'intenter action criminelle et action civile contre Démosthène[2]. Quant à l'Aréopage, il vota sans donner les motifs de son vote ; s'était-il rendu aux raisons de Démosthène ? L'affaire d'Antiphon lui avait-elle rendu Eschine suspect ? Démosthène le dit, et avait intérêt à le dire ; mais il est évident que dans un arbitrage de ce genre les considérations les plus diverses peuvent se mêler à la raison d'état pour la fortifier ou la contrebalancer. Hypéride était d'une illustre famille ; c'était un orateur estimé et influent ; il venait de faire condamner Philocrate plus encore peut-être à cause de son impudence que pour ses funestes conseils ; Eschine, d'autre part, perdait chaque jour quelque chose de son autorité ; la condamnation de Philocrate l'exposait à une accusation de complicité ; enfin il était attaqué, à tort ou à raison, au sujet de son ambassade ; ce n'était pas le moment, ce semble, de le désigner pour parler au nom d'Athènes. L'événement justifia d'ailleurs le choix de l'Aréopage ; car les Amphictyons, après avoir entendu Hypéride, décidèrent en faveur d'Athènes. Cet échec d'Eschine dut lui être d'autant plus pénible que Démos-

1 Dém., *Cour.*, 134.

2. Dém., *Amb.*, 209; *Cour.*, 134. Nous supposons avec Schæfer et Weil que dans ces deux passages il est bien question du même incident.

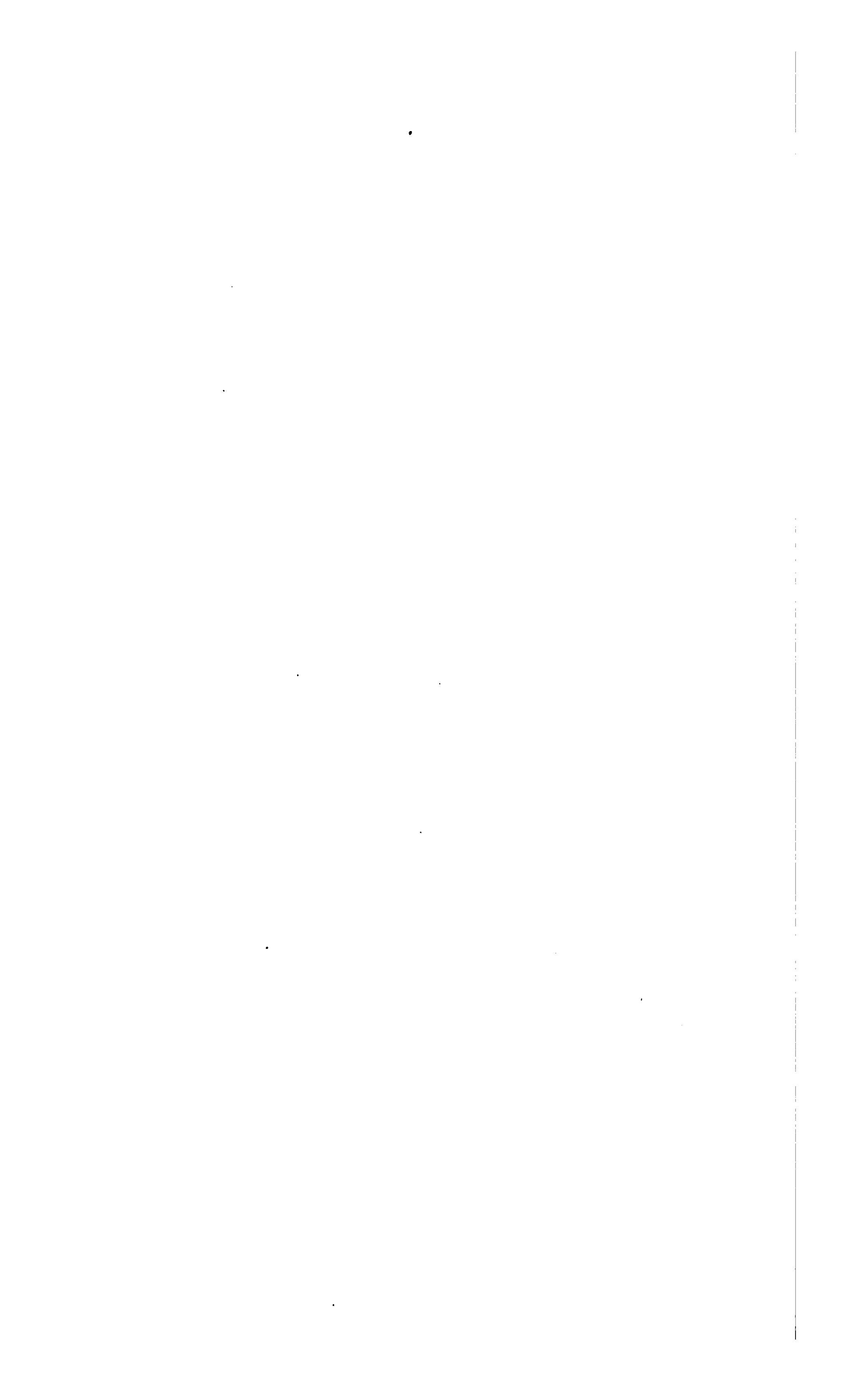
thène, son rival, fut élu vers le même temps comme pylagore, et se rendit en cette qualité à l'assemblée des Amphictyons [1]. Il semble donc que Démosthène eut à siéger comme membre du tribunal devant lequel Hypéride eut à soutenir comme orateur les intérêts d'Athènes. L'influence combinée, des deux orateurs, qui étaient du même parti, ne contribua pas sans doute peu à faire triompher les droits d'Athènes que la rivalité habituelle d'Eschine et de Démosthène n'auraient pas faiblement compromis ; cette raison dût être encore pesée par l'Aréopage.

[1] Dém., *Amb.*, 65; Esch., *Cour.*, 113; les deux faits, l'ambassade d'Hypéride et l'élection de Démosthène comme pylagore appartiennent à la même année (printemps de 343). Schæfer, II, 350, suppose avec assez de vraisemblance qu'ils ont un étroit rapport entre eux.



IV

PROCÈS DE L'AMBASSADE ; ESCHINE ET DÉMOSTHÈNE DIRECTEMENT AUX PRISES



L'ambassade de Python de Byzance à Athènes.—Ambassade d'Hypéride auprès de Philippe. — Procès de l'ambassade. — Les deux discours.

Cependant la paix de Philocrate fournissait aux discussions passionnée de l'agora entre le parti macédonien et le parti anti-macédonien, un élément perpétuel. A chaque instant, la guerre pouvait sortir d'une de ces discussions. Philippe, qui sans doute n'était pas prêt, qui ne voyait pas le moment venu de se déclarer ouvertement contre Athènes, qui peut-être même croyait à la possibilité de partager l'empire de la Grèce avec Athènes, envoya aux Athéniens Python de Byzance avec la mission de blâmer la mobilité athénienne, de calmer les esprits et d'offrir la revision du traité sur certains points. Python naturellement accusa les orateurs du parti anti-macédonien ; c'étaient eux qui, par leurs injures, découragaient les bonnes dispositions de Philippe à l'égard d'Athènes. Les peuple approuva le langage de Python, accueillit le offres de Philippe comme justes et sérieuses. Il fut décidé qu'on enverrait une ambassade à Philippe avec ordre de réclamer Amphipolis et de stipuler la liberté et l'autonomie des Grecs qui n'avaient point participé au traité. Athènes, tout en maintenant la paix entre elle et Philippe, voulait soustraire les autres peuples de la Grèce aux empiétements continuels du roi de Macédoine. Sur

le dernier point, Philippe était consentant; comme de raison, il refusait de rendre Amphipolis [1].

S'il faut en croire Démosthène, Python, dans un discours véhément, aurait cherché à couvrir Athènes de honte en dévoilant ses prétendues injustices. Démosthène aurait renvoyé l'accusation à Philippe, et si bien plaidé la cause d'Athènes que les alliés de Philippe se levèrent pour approuver l'orateur athénien. Eschine au contraire avait appuyé Python de tout son pouvoir et témoigné faussement contre sa patrie [2]. S'il est question dans ce passage de l'ambassade de Python en 343 [3], il semble bien que Démosthène fait un récit inexact ; il a pu répondre à Python et justifier Athènes ; mais il n'a pas empêché le peuple ni peut-être voulu l'empêcher d'accepter les propositions de Python ; il peut se faire que les alliés, en servant d'intermédiaires, aient en partie donné tort à Philippe, en partie à Athènes, mais il est peu probable qu'ils aient protesté contre les discours de Python quand les Athéniens les accueillaient ; Eschine de son côté conseilla sans doute d'écouter Python et d'envoyer une ambassade à Philippe, mais il ne fut en cela que l'interprète du sentiment public. Démosthène lui-même, tout en repoussant l'injuste accusation de Philippe, s'associa-t-il à une revendication comme celle qui concernait Amphi-

[1] Voir *Discours sur l'Halonnèse*, 30. Ce discours n'est point de Démosthène ; on l'attribue avec assez de vraisemblance à Hégésippe ; toutefois comment se fait-il qu'Hégésippe ne parle point de son ambassade auprès de Philippe, ambassade qui avait eu lieu après celle de Python et en réponse à celle-ci? Il faut convenir que toute l'histoire de ces années laisse place à bien des doutes. Cependant à part quelques lacunes le jeu des partis se laisse assez bien deviner et suivre.

[2] Dém., *Cour.*, 136.

[3] C'est l'avis, d'ailleurs très vraisemblable, de Schæfer et de Weil.

polis ? Cela est fort douteux. S'il y avait des hommes d'état qui, pour flatter le peuple athénien rappelaient toujours les droits d'Athènes sur cette ville, Démosthène savait bien qu'elle était perdue à jamais, et que la réclamer eût été tout remettre en question. Il se borna donc, dans cette circonstance, à justifier sa politique générale ; il n'eut point à combattre Eschine ; c'est pour lui prêter un rôle odieux et le rendre plus odieux par le contraste, qu'il fait de lui un partisan de Philippe plus passionné que les alliés mêmes de Philippe.

Athènes eut le tort de choisir pour la représenter auprès de Philippe un des hommes dont Philippe avait eu à se plaindre et s'était plaint sans doute par l'entremise de Python. Hypéride, un des plus fougueux adversaires du roi, porteur de revendications insoutenables, fut mal accueilli. Le poète Xénoclide, qui a titre de concitoyen, avait cru devoir lui offrir l'hospitalité, fut banni de la Macédoine [1]. C'est au milieu de ces circonstances, certainement peu favorables à l'accusé, que s'ouvrit le procès d'Eschine en reddition de comptes.

Nous possédons, comme on sait, le discours de l'accusateur et la réponse de l'accusé. Dans ces deux discours, les griefs de Démosthène et d'Eschine l'un contre l'autre, leur haine accumulée depuis longtemps, se donnent une libre carrière ; c'est comme une explosion de colère, surtout du côté de Démosthène, et comme une lutte à outrance qui, dirait-on, doit décider à tout jamais entre les deux rivaux. Démosthène en effet conclut non pas à une simple amende, ni même à une amende assez forte pour ruiner son adversaire, mais à la mort d'Eschine. Sans doute les orateurs Athéniens étaient habitués à l'exagéra-

[1] Dém., *Amb.*, 331

tion, dans l'estimation de la peine ; pour obtenir peu ils demandaient beaucoup, à peu près comme nos avocats sur la question de dommages-intérêts ; néanmoins, cette expression de *mort* qui revient souvent dans le discours de Démosthène, témoigne d'une âpreté et d'un acharnement tout particulier.

Démosthène n'a que trop raison quand il oppose sa politique générale à celle d'Eschine. Eschine représente le parti de la paix, de la confiance dans Philippe, des concessions toujours renouvelées, des atermoiements fatals, de la rancune de peuple à peuple, de l'aveuglement obstiné. Démosthène, au contraire, ne voit que des raisons de craindre ; pour lui Philippe est un ennemi irréconciliable dont la puissance va en croissant ; il fait le siége d'Athènes de loin et de longue main, en gagnant certains peuples à sa cause, en conquérant les autres, en se ménageant, chez ses ennemis mêmes, des agents qui le servent, soit par trahison, soit par défaut de clairvoyance. Sur cette différence, il ne saurait y avoir deux avis : Démosthène est le véritable homme d'état ; Eschine un politique à courte vue.

Mais si de cette considération nous passons à l'étude des griefs exprimés par Démosthène, nous ne saurions en reconnaître toujours l'entière justesse. D'abord cette paix de Philocrate n'était-elle point autant l'œuvre de Démosthène que d'Eschine ? L'opposition que Démosthène aurait faite aux stipulations les plus dangereuses de cette paix ne nous a pas paru complètement démontrée ; en particulier, le silence gardé au sujet des Phocidiens ouvrait à Philippe le chemin de la Grèce centrale et d'Athènes ; Démosthène avait-il proposé que les Phocidiens fussent compris dans le traité ? Non ce semble, et il ne l'eût pu d'ailleurs, sans compromettre la paix à laquelle il tenait. La paix

s'étendait aux alliés d'Athènes ; mais Démosthène qui reproche aux députés ses collègues de n'avoir pas représenté à Philippe que marcher contre les Phocidiens, c'était marcher contre les alliés d'Athènes et par conséquent violer la paix, avait-il proposé de désigner nommément les Phocidiens comme alliés d'Athènes ? non sans doute ; et là encore, s'il l'eût voulu, il n'eût pu réussir, les ambassadeurs de Philippe déclarant que leur maître ne reconnaissait pas dans les Phocidiens des alliés de la république. Il n'y avait donc en ce moment pour Athènes que le choix entre deux politiques, ou la paix telle qu'elle fut proposée et négociée par Philocrate, ou la déclaration de guerre. Démosthène conseilla la paix ou la laissa faire. Il proteste bien contre les conditions imposées par Philippe, acceptées par Philocrate et les Athéniens ; mais il ne dit nulle part, avec une clarté et une précision suffisantes, ce qu'il proposait de substituer à ces conditions ; il montre encore moins que Philippe se fût plié en cette circonstance aux exigences athéniennes. Peut-être Démosthène, en laissant le premier rôle au parti de la paix dans un moment où le parti de la guerre était obligé de s'effacer, se réservait-il de rompre en temps utile une paix désavantageuse et pleine de périls pour Athènes. Malheureusement la rapidité des événements ne devait pas lui permettre de mener à bien un tel projet ; la situation empira au lieu de s'améliorer ; le choix du moment favorable fut de plus en plus sûrement enlevé à Athènes ; la paix conclue devint un embarras, au lieu d'être ce qu'elle était sans doute dans la pensée de Démosthène, une préparation à une politique active et nettement offensive.

Démosthène, déjà enclin à se défier de Philippe, perdit vite les quelques espérances qu'il avait pu fonder sur la paix. Mais il ne fut guère détrompé que pendant sa

seconde ambassade et surtout au retour; c'est à ce moment surtout qu'il se sépara résolument et entièrement d'Eschine et du parti de la paix. Or dans son discours il dit et veut faire croire qu'il n'a été pour rien dans la paix de Philocrate. Ses dissentiments avec Eschine, Philocrate et Eubule, qui dataient de loin, il les transforme, pour les besoins de la cause, en une opposition ouverte et constante. Il lui était bien difficile de concilier avec cette attitude prétendue la part qu'il avait prise à la seconde ambassade, le fait même d'avoir accepté le mandat d'ambassadeur ; à cette objection qu'il prévoit, il répond qu'il est allé en Macédoine pour racheter des captifs ; que sans un titre public, il n'y aurait eu pour lui aucune sûreté dans ce pays ; c'est en réalité une assez mauvaise excuse et qui trahit la faiblesse de la cause. Démosthène, sous aucun prétexte, n'aurait dû accepter la collaboration avec des traîtres, tout au moins avec les représentants d'une politique qu'il condamnait. Ce faisant, il trompait Athènes sur un point essentiel, ses sentiments à l'égard de la paix et de Philippe, en lui rendant un service secondaire, le rachat des prisonniers. Ce rachat lui-même ne pouvait-il être fait que par Démosthène en personne ? Sans aller aussi loin qu'Eschine qui conteste les bonnes intentions et le pouvoir de Démosthène à cet égard, sans faire remarquer que Philippe renvoyait les prisonniers athéniens, ne peut-on pas penser que Démosthène exagère ici l'étendue de son dévouement pour des compatriotes malheureux ?

Un des griefs de Démosthène contre Eschine est la perte de temps. Démosthène a certainement raison sur ce point, et la preuve, si elle n'était pas manifeste par elle-même, nous en serait donnée au besoin par le silence prudent d'Eschine; son discours en effet ne contient

aucune réponse à cette accusation. Mais autour de cette faute principale, la négligence des députés, Démosthène accumule une foule de circonstances destinées à la rendre plus grave et plus inexcusable ; ce sont des reproches de Démosthène à ses collègues ; c'est une lettre de Démosthène aux Athéniens, interceptée par les ambassadeurs ; c'est un vaisseau frêté par Démosthène et retenu au port par Philippe. Tous ces faits, nous les avons discutés en les racontant à leur date ; ils ne nous ont pas paru avoir la gravité que Démosthène s'efforce de leur donner.

Les malheurs qui suivirent furent moins les conséquences de la paix signée par Philocrate que des fautes commises précédemment et d'une situation à peu près irrémédiable. Naturellement Démosthène rattache tous ces malheurs de la patrie à la paix de Philocrate, et en fait retomber tout le poids sur Eschine. En outre il s'attache à démontrer que les paroles d'Eschine ont été la cause immédiate et infaillible de la ruine des Phocidiens ; si les Phocidiens se sont rendus, c'est qu'il se sont laissé abuser par les promesses qu'Eschine faisait aux Athéniens et dont ils ont eu connaissance. Démosthène se livre alors à un calcul des jours et des heures, et de la coïncidence entre la capitulation des Phocidiens et le moment où ils ont, non pas appris, mais pu apprendre à la rigueur les paroles d'Eschine, Démosthène tire la conclusion que les Phocidiens, sans les promesses d'Eschine, auraient tenu plus longtemps contre les armées de Philippe. Ce procédé de discussion est peut-être d'un grand effet, surtout dans un discours, devant un tribunal populaire ; mais il est évident que, malgré une rigueur apparente, il ne saurait rien prouver ; du moment que Philippe intervenait avec toute sa puissance dans les affaires de la Phocide, la Phocide était perdue ; Démosthène exagère

les forces de la Phocide pour rendre Eschine plus odieux.

Dans toutes les fautes commises à ce moment une part de responsabilité revient aux Athéniens eux-mêmes; donner un mauvais conseil, c'est le fait de l'ignorance ou de la trahison; mais le suivre, c'est le fait de l'aveuglement ou de l'insouciance. Démosthène le sait bien, et en d'autres circonstances, c'est aux Athéniens eux-mêmes qu'il s'en prend, autant au moins qu'à leurs conseillers perfides. Dans le procès de l'Ambassade, Démosthène absout les Athéniens de tout reproche; les promesses faites par les ambassadeurs au nom de Philippe étaient des pièges grossiers; néanmoins les Athéniens sont excusables de s'y être laissé prendre; ne devaient-ils pas avoir une entière confiance dans leurs députés ? Le crime d'Eschine est d'autant plus grand qu'on s'est moins défié, et qu'on pouvait moins se défier de lui. L'histoire impartiale ne saurait tout à fait tenir ce langage ; si le sens politique, si la probité même manquaient à Eschine, il fut singulièrement aidé dans son œuvre de tromperie par les Athéniens eux-mêmes; il eut pour complices ses propres concitoyens; leur illusion fut grande, au point de nous étonner aujourd'hui ; mais cela même peut faire penser qu'Eschine lui aussi était dupe des promesses de Philippe; il partageait l'illusion qu'il inspirait ou entretenait.

La vénalité d'Eschine est-elle avérée? Démosthène n'en donne aucune preuve indiscutable, n'apporte aucun témoignage accablant. Voici ses arguments principaux : il fut un temps où Eschine a été l'adversaire de Philippe; depuis son voyage en Macédoine, il fait l'éloge de Philippe ; se porte l'avocat de toutes ses propositions, promet en son nom ; il était l'ami de Philocrate, dûment condamné pour trahison, et il ne s'est jamais séparé de Philocrate, même au moment du procès; il devrait haïr

Philippe plus que personne, s'il a été trompé par Philippe avec tout le monde, puisque Philippe s'est servi de lui pour tromper les autres : au contraire il a toujours la même confiance dans la parole du prince. Ces raisons, comme il est facile de le voir, ne sont pas décisives ; elles prouvent seulement qu'Eschine est un partisan obstiné de la paix ; comme tous les hommes ainsi disposés, il est prêt à toutes les concessions ; il est persuadé avec Phocion, avec tout le parti, que les agissements de Démosthène, ses continuelles récriminations contre Philippe entravent les efforts faits de part et d'autre pour maintenir la paix. La paix signée et jurée, il n'admet pas qu'elle soit discutée chaque jour sur la place publique. C'est le moyen de n'avoir ni la paix ni la guerre ; c'est irriter Philippe et le pousser à prendre de nouvelles précautions contre Athènes ; c'est tout compromettre sous le prétexte de tout sauver. Démosthène parle bien, en outre, d'entrevues secrètes avec Philippe, de dons d'hospitalité offerts par Philippe aux députés, à Démosthène lui-même, refusés par Démosthène dont la part serait allée grossir celle de ses collègues ; de possessions acquises dans les pays alliés, possessions qui rapportaient à Philocrate un talent, trente mines à Eschine [1]. Mais il est à remarquer que Démosthène ne tire pas un grand parti de ces sortes de faits qui, s'ils étaient réels, devraient lui fournir une argumentation accablante ; il les amène comme par occasion ; il semble avoir varié sur quelques-uns d'entre eux. Tout ce qu'on peut dire à la charge des députés et d'Eschine, c'est qu'ils eurent tort de ne pas considérer Philippe comme un ennemi d'autant plus dangereux qu'il était plus conciliant en apparence, et d'avoir négligé, en traitant avec lui, les précautions nécessaires pour

[1] Dém., *Amb.*, 145.

mettre à l'abri de tout soupçon leur probité, à l'abri de tout danger le salut d'Athènes. Légers ils furent, plus légers que coupables; du moins leur grande faute consiste dans cette légèreté même. Cette vénalité d'Eschine. Démosthène la plupart du temps suppose qu'elle est manifeste et par là même, en raisonnant d'après cette supposition, il crée comme l'illusion d'une vérité démontrée. Eschine d'ailleurs sur ce point avait donné à Démosthène un exemple fâcheux : dans le procès de Timarque, il avait fondé toutes ses assertions sur des ouï-dire, sur la mauvaise réputation de l'accusé, non sur des témoignages précis ; il prétendait que, puisque dans ces sortes d'affaires on ne pouvait jamais produire le texte même d'un marché infamant, il fallait de toute nécessité s'en rapporter à la seule renommée. Démosthène, comme on le pense, s'empare de cette arme forgée par Eschine ; la vénalité d'Eschine est plus connue dans toute la Grèce que ne pouvait l'être la corruption de Timarque ; donc Eschine est plus certainement coupable que Timarque. Toute cette partie du discours de Démosthène est d'une admirable souplesse ; le grand orateur s'amuse, sans rien perdre de sa vigueur habituelle, à retourner contre Eschine ses propres discours. Toutefois de tels arguments ne peuvent suffire ; il semble même bien qu'y avoir recours, c'est reconnaître qu'on n'en a pas de meilleurs. Ce fut sans doute l'impression des juges qui renvoyèrent Eschine absous ; le peuple avait condamné Timarque sur sa réputation, parce que Timarque, vivant au milieu du peuple, était connu de tous pour ses mœurs impures ; Eschine ne fut pas condamné parce que cette réputation de vénalité n'était pas aussi bien établie que Démosthène le prétend, et que s'il eût fallu accuser du même crime tous ceux qui avaient pensé ou pensaient comme Eschine,

c'était la moitié d'Athènes qui aurait été exposée à une condamnation.

La situation politique fut peut-être aussi pour quelque chose dans l'indulgence du tribunal. On traitait en effet toujours avec Philippe; on avait l'espoir malgré quelques symptômes inquiétants, que Démosthène n'oublie pas, d'amender la paix de Philocrate. Ce n'était pas le moment de condamner un homme qui luttait contre le parti de la guerre et qui, par cela même, sinon pour d'autres raisons, devait être agréable à Philippe. Démosthène prévoit l'objection et en fait un nouveau grief contre Eschine : si Eschine a amené les Athéniens dans une situation où ils ont à ménager Eschine pour ne pas déplaire à Philippe, n'est-il pas prouvé ainsi qu'il est l'agent de Philippe beaucoup plus que le serviteur d'Athènes ? Au fond, ce raisonnement n'est guère sérieux : Eschine pour vouloir le maintien de la paix, d'une paix conclue, n'était pas plus l'agent de Philippe que tout autre Athénien qui était dans les mêmes sentiments ; et le condamner pour son opinion, c'était naturellement déclarer à Philippe que cette opinion n'était pas, n'était plus celle de la majorité du peuple. Le tribunal jugea donc avec prudence, sinon avec justice (ce qu'il est difficile d'apprécier), en ne condamnant pas Eschine.

Ce qui donne au discours de Démosthène contre Eschine une apparence d'entière vérité et une force redoutable, c'est qu'il n'est point d'incident dans la vie d'Eschine, petit ou grand, que l'orateur n'explique et n'amplifie dans le sens le plus défavorable à son adversaire. C'est comme un faisceau de preuves qui semblent se corroborer les unes les autres et en même temps suggèrent la pensée que, si l'une venait à être trouvée fausse, les autres conserveraient leur valeur. A le bien prendre cependant

il y a là un motif de défiance; d'un côté en effet il est difficile que la conduite d'un homme présente cette unité et cette constance dans le mal; d'un autre, l'argumentation sent le procédé et l'effort en plus d'un endroit; on se demande, par exemple, si Démosthène est bien fondé à ne voir dans la maladie d'Eschine qu'un prétexte pour rester à Athènes et surveiller les agissements de Démosthène qui n'avait pas voulu faire partie de l'ambassade. On se demande si cette histoire étonnante de violences commises à l'égard d'une femme olynthienne de condition libre, n'est pas une de ces calomnies trop facilement accueillies par la malignité publique et peut-être même grossies par l'orateur; on est d'autant plus porté là à soupçonner l'exagération que, si l'on en croit Eschine, les auditeurs témoignèrent en cet endroit par des murmures que Démosthène sortait des bornes de son rôle d'accusateur; on se demande si cette participation d'Eschine à un banquet macédonien, après la capitulation de la Phocide, n'est pas d'abord rapportée inexactement, puis ne peut s'expliquer autrement que par un sentiment de joie et de triomphe chez Eschine, surtout quand Eschine était l'ambassadeur d'Athènes et que la paix régnait officiellement entre Athènes et Philippe. Sur tous ces points et d'autres Démosthène, semble-t-il, veut trop prouver; ce procédé est de nature à surprendre des auditeurs; la réflexion au contraire croit y découvrir les sophismes de la haine et du parti pris. Aussi bien de telles accusations, graves chez tous les peuples, déconsidèrent un homme pour peu qu'elles soient fondées; le défaut de courage et de patriotisme est le crime que les nations pardonnent le moins. Or non seulement Eschine a été absous par les Athéniens mais comme nous le verrons, il ne perdit pas, après ce procès, toute influence politique.

Démosthène, par un autre procédé des plus habituels à Athènes, s'efforce de présenter Eschine comme un ennemi, non tant de la ville que de la démocratie, grief bien plus odieux. [1] « Il a osé dire, s'écrie Démosthène, que le peuple est tout ce qu'il y a de plus mal équilibré, de plus informe; qu'il s'agite au hasard, semblable aux flots de la mer qui cèdent aux souffles du vent; les uns viennent, les autres s'en vont; personne n'a cure des intérêts généraux ni ne s'en soucie: » C'est là un langage bien voisin de celui que Démosthène a tenu plus d'une fois en son propre nom au peuple d'Athènes; mais ce qui chez Démosthène est dévouement à la cause démocratique, est chez Eschine mépris pour le peuple; et en effet ce seraient des propos qu'Eschine aurait tenus non devant le peuple, mais devant Philippe. Dans une autre occasion, Eschine devant les ambassadeurs macédoniens, au moment où le peuple alarmé des prétentions de Philippe semblait faire bon marché de la paix, Eschine aurait laissé échapper ces paroles: « Parmi tant de criards, bien peu, le cas échéant, voudraient combattre. » [2] Enfin, humble et modeste autrefois, il est devenu arrogant, marque infaillible de sentiments aristocratiques; il a un *himation* (ou vêtement de dessus) qui tombe jusqu'à la cheville; il enfle ses joues; il marche comme Pythoclès; il est de ceux qui veulent se débarasser de la démocratie et qui regardent la constitution actuelle comme un régime de tempête, comme un état de folie. [3] Les défenseurs eux-mêmes d'Eschine sont ou pourront être (car Démosthène ne se fait pas scrupule d'insinuer de l'avenir ce qu'il ne peut affirmer du présent) des ennemis de la

[1] Dém., *Amb.*, § 136.
[2] Dém., *Amb.*, 113.
[3] Dém., *Amb.*, 314.

démocratie. « Il n'est rien, non il n'est rien dont on doive se garder autant comme de laisser un citoyen s'élever au-dessus de la foule. [1] » « Le simple raisonnement nous le montre : rien n'est plus pernicieux, rien n'est plus à redouter que de laisser un citoyen distingué se faire l'ami de ceux qui n'ont pas les mêmes intérêts que le peuple [2]. » Ce sont bien Eubule, Phocion, qui sont ainsi désignés par Démosthène. « Ne prêtez pas l'oreille à ceux qui défendent de pareils hommes ; montrez leur que vous êtes libres, car ils se vantent d'être vos maîtres [3]. » Comme ces principes sont dangereux ! Comme ils peuvent être invoqués contre quiconque n'est pas de l'avis de la multitude ! Comme ils seraient et seront aisés à retourner contre Démosthène lui-même ! Dans sa haine, dans son patriotisme inquiet, Démosthène ne voit que le moment présent. Les passions démocratiques, une fois mises en jeu, peuvent amener la mort d'Eschine ; Démosthène ne se demande pas si elles ne réclameront point d'autres victimes, plus innocentes, et coupables seulement d'avoir eu quelque empire, même un empire salutaire, sur la foule !

Eschine, dans son plaidoyer contre Timarque, avait attaqué la vie privée de Démosthène. Il lui avait reproché en particulier le luxe féminin de son costume ; il l'avait aussi traité de sophiste. Mais combien ces traits paraissent discrets à côté du mépris insultant et des railleries amères du discours contre Eschine ! Tout déplait à Démosthène dans son adversaire, même ses qualités : Eschine est un homme de peu, élevé aux premières charges par la bienveillance du peuple ; sa mère a fait tous les

[1] Dém., *Amb.*, 296.
[2] Dém., *Amb.*, 300.
[3] Dém., *Amb.*, 301.

métiers; ses frères sont de petites gens, celui-ci peintre de tambours et de coffrets pour flacons à parfums, celui-là greffier subalterne comme Eschine. Et Démosthène ne se demande pas si ce sont bien là des reproches à faire dans une démocratie, surtout après avoir flétri les sentiments anti-démocratiques d'Eschine. Il sait en effet que les hommes bien nés [1] sont souvent plus agréables au peuple dans leurs dédains que les hommes de basse éducation dans leur familiarité un peu obséquieuse; et il exploite sans crainte ni remords ce sentiment. Eschine d'ailleurs, qui a la démarche des gens bien nés, semble oublier son origine. Eschine a la mémoire ornée; il cite des vers; mais en cela même, il est un sophiste et un logographe, non un orateur: en effet il s'est bien gardé de rappeler des vers d'Antigone qu'il savait par cœur, mais qui l'auraient condamné; il en cite d'autres qu'il n'a jamais eu l'occasion de débiter et qu'il n'a appris que pour la circonstance. Eschine prend à la tribune de nobles attitudes; il affecte le maintien de Solon; or ce n'était pas le geste de Solon mais bien son amour de la patrie qu'il importait d'imiter [2]. Il a une belle voix mais c'est une voix de théâtre, une voix qui d'ailleurs à été sifflée dans les troisièmes rôles, et qui par conséquent est indigne de captiver les oreilles d'un auditoire athénien [3]. Enfin Eschine a le verbe haut; il est hardi jusqu'à l'effronterie: Démosthène au contraire (il le dit du moins) est le plus timide, le plus mesuré des orateurs [4]. Il y avait sans doute à cet égard une différence appréciable entre les deux rivaux; mais si Démosthène donne autant

[1] εὐγενεῖς.
[2] Dém., *Amb.*, 251.
[3] Dém., *Amb.*, 337.
[4] Dém., *Amb.*, 205, sv.

à Eschine, en fait de hardiesse, qu'il s'ôte à lui-même à n'en juger que par ses propres discours, on voit que le souci de la vérité n'entre que pour une faible part dans ses satires oratoires. En réalité, il déteste Eschine; et sa haine s'alimente à plaisir de tous les contrastes qu'il remarque et qu'il exagère entre lui et son adversaire politique.

Rien ne fait plus de tort, dans notre esprit, à la réponse d'Eschine que ses injures contre Démosthène. Le grand orateur, l'illustre patriote, nous apparaît dans un tel éclat de gloire que nous ne comprenons pas qu'il ait pu être traité, même par un adversaire politique, comme le dernier des hommes. Ces mots de sophiste, de brouillon, de traître, d'étranger, de Scythe, de lâche et de déserteur, d'infâme même (car Eschine va jusque-là) nous semblent inspirés par une basse jalousie et une haine aveugle . Comme Eschine nous est suspect de vénalité, les excès de langage que nous rencontrons dans le discours de Démosthène nous choquent moins; nous les imputons à l'état des mœurs; de plus nous croyons volontiers Démosthène affirmant qu'il a été provoqué par Eschine et dénigré de parti pris[1]. Cependant l'excuse tirée des habitudes de la place publique, doit être également invoquée à la décharge d'Eschine; et de plus nous devons tenir compte, en le jugeant, du péril qu'il courait. Démosthène ne demandait rien moins que le dernier supplice; il désignait Eschine comme un criminel d'État à la colère des juges: Eschine avait bien quelque droit à la riposte; toute la question pour lui devait être de savoir si, en rendant ainsi outrage pour outrage, il n'indisposerait pas contre lui-même son auditoire. Or il paraît

[1] Dém., *Amb.*, 256-9.

bien que ces sortes de duels en paroles, ces renchérissements dans l'injure, amusaient les Athéniens loin de leur déplaire; il semble même que, dans le cas particulier, ils se seraient montrés plus disposés à mal accueillir les imputations hardies de Démosthène contre Eschine que les insinuations et les injures d'Eschine contre Démosthène, si tant est, comme le dit l'accusé, qu'ils ne voulurent pas entendre jusqu'au bout le récit des violences d'Eschine contre une femme Olynthienne [1]. On peut voir d'ailleurs, comme semblent le prouver et cette anecdote et quelques autres indices [2], que de pareils discours n'étaient pas écoutés froidement; les deux adversaires avaient leurs partisans, peut-être leurs hommes apostés, peut-être leurs disciples, qui applaudissaient ou sifflaient l'orateur au gré de leurs passions.

Le discours d'Eschine, peut-être par un défaut inhérent à la situation défensive, est loin d'avoir la même abondance et la même variété que le discours de l'accusateur ; mais, toute considération sur la vérité même des faits mise à part, il est d'une rare habileté. D'abord on y sent partout l'indignation réelle ou jouée d'un homme qui serait outrageusement calomnié dans ses actes politiques, dans sa vie privée, même dans sa famille. Il parle discrètement de son dévouement aux intérêts d'Athènes, comme si c'était chose connue de tous ; il ne réfute qu'en passant et seulement comme invraisemblables les accusations portées contre son intégrité, comme si elles devaient tomber d'elles-mêmes, comme s'il avait confiance dans le jugement des Athéniens. D'un autre côté il s'attache à démontrer, par tous les détails de son récit, que Démosthène est l'homme le plus perfide, et le plus

[1] Eschine., *Amb.*, 5.
[2] Dém., *Amb.*, 1, surtout *Cour.*, 50-53.

jaloux de supplanter ses collègues ou ses adversaires dans la faveur du peuple. Toute l'accusation n'est qu'un complot préparé lentement, jour par jour et de longue date ; pressenti vaguement mais non découvert ni surtout redouté comme il devait l'être par les collègues de Démosthène qui ont péché par naïveté, par simplicité et par imprudence. L'éloquence même de Démosthène est le fruit de l'étude et de savantes combinaisons; celle d'Eschine qui se confie tout entier à sa mémoire, à son inspiration [1], ne saurait éveiller aucune défiance.

Il y a certainement une part de vérité dans ce jugement d'Eschine non sur Démosthène peut-être, mais sur lui-même. Nature évidemment plus spontanée et moins réfléchie que Démosthène, aimant le faste et la pompe, recherchant les attitudes théâtrales, s'enivrant sans doute du bruit de sa parole éclatante, il semble avoir été, dans certaines circonstances, d'une incroyable légèreté de caractère. De son aveu, ne s'engagea-t-il pas, pour répondre à un défi de Démosthène, à faire l'éloge de Philippe devant les Athéniens, et loin d'oublier cette plaisanterie, excusable peut-être entre convives, ne remplit-il pas très consciencieusement son imprudente promesse? C'est du même fonds d'inconsistance, d'imprévoyance et de vanité qu'il se laissa séduire aux attentions de Philippe; que pendant ses ambassades il rechercha, dit Démosthène, les *proxénies*, au lieu de songer aux affaires d'Athènes; que dans le Conseil tenu entre députés, il veut outrepasser son mandat, faire et dire quelque chose (c'est lui qui nous l'apprend) qui n'aurait pu être recommandé à des agents subalternes, substituer à une politique de raison qui mé-

[1] Esch., *Amb*,, 179.

nageait Thèbes une politique de représailles qui selon lui devait mettre Athènes au-dessus de tous ses ennemis; qu'enfin il fait, au nom de Philippe, des promesses vagues, sans se demander si l'événement qui peut les démentir ne laissera pas peser sur lui une terrible responsabilité ! Il faut le dire d'ailleurs: ce caractère est en partie celui du peuple athénien; Démosthène, qui le trouve à louer chez les auditeurs, les appelle bons et confiants: c'est pour ce motif, c'est par suite de cet accord naturel, semble-t-il, qu'Eschine acquit et conserva si longtemps, malgré la dénonciation de Démosthène et les déceptions du parti de la paix, une si grande influence dans sa patrie.

Eschine justifie bien sa politique de paix, en montrant que la situation militaire imposait la paix à Athènes, et à lui son adhésion au traité de Philocrate; en montrant que le plus ardent à conclure ce traité était Démosthène lui-même. Il semblerait qu'il dût aller plus loin et affirmer que cette paix, telle qu'elle avait été stipulée par Philocrate, était la seule qu'Athènes pouvait attendre dans les circonstances. C'est une opinion qu'il n'a garde d'émettre tout en essayant de la faire naître dans l'esprit de ses auditeurs par le tableau de la situation; et on comprend en effet cette tactique oratoire. Philocrate venait d'être condamné pour avoir conseillé le décret qui porte son nom; ce n'était pas le moment de revendiquer une part dans l'œuvre de Philocrate. Philocrate, il est vrai, avait été condamné à la fois pour ses mauvais conseils et sa vénalité; mais il aurait pu être condamné pour les seuls conseils, et d'ailleurs l'intégrité d'Eschine, vivement attaquée, pouvait devenir et rester suspecte aux Athéniens, ce qui lui aurait fait courir le même danger qu'à Philocrate. Comme on le voit, l'intérêt de Démosthène était de prouver la collaboration,

la complicité, comme il le dit, de Philocrate et d'Eschine; l'intérêt d'Eschine était de faire oublier que, tout en conseillant la paix, il l'avait voulue aux mêmes conditions que l'auteur du décret. Comme Démosthène était alors partisan de la paix, quoi qu'il semble le nier par instants, Eschine lui renvoie le reproche et fait de lui l'associé de Philocrate. Au fond, Démosthène (et il l'avoue en quelque sorte) craignait pour lui-même les ressentiments des Athéniens, et c'est en partie pour ce motif qu'il accusa Eschine. Eschine se défend non sans peine; car sa politique ouvertement favorable à l'alliance avec Philippe et qui n'avait pas changé comme celle de Démosthène, avait déjà reçu un échec dans le procès de Philocrate. C'est ce même sentiment de danger personnel qui inspire le langage d'Eschine, dans ce discours, à l'endroit de Philippe. Parlant contre Timarque, il louait encore Philippe pour ses paroles amies, et exprimait une certaine confiance dans ses promesses. Répondant à Démosthène, il est plus réservé. Non seulement il ne rappelle pas les promesses dont Athènes attendait encore l'effet, mais il ne présente plus comme des promesses de Philippe les espérances qu'il avait rapportées de Macédoine et fait partager aux Athéniens. Il a simplement exposé ce qu'il avait demandé à Philippe [1] Il a dit ce que les Thébains croyaient, ce que les Thessaliens redoutaient, ce que les courtisans du roi allaient répétant. [2] Il laisse entendre, il est vrai, que les choses se seraient passées comme il l'avait annoncé, si Athènes n'avait pas témoigné à Philippe une imprudente défiance sur les conseils des partisans de la guerre. Mais, sans se plaindre de Philippe, il fait bien remarquer qu'il n'a pas parlé au nom du prince. En Macédoine sa conduite a été

[1] Esch., *Amb.*, 128, 129.
[2] Esch., *Amb.*, 125.

digne d'un représentant d'Athènes; il a parlé fièrement et hardiment au roi. C'est Démosthène qui a été ébloui par le prestige de la royauté et qui a tenu le langage de la plus basse flatterie. Toutes ces assertions sont assez suspectes; mais elles montrent qu'Eschine tient fort à prouver la correction de ses rapports avec le roi de Macédoine. Peut-être l'exemple de Philocrate, de l'effronté Philocrate, comme l'appelle Hypéride, parce qu'il se vantait d'être dans les bonnes grâces de Philippe, n'est-il pas pour rien dans ce changement de langage.

En résumé, si l'on considère la situation, au retour de la deuxième ambassade, elle était de celles où il est également dangereux de choisir entre les deux politiques opposées, entre la paix ou la guerre. Fallait-il courir aux armes? Mais on venait d'échanger les serments; mais Athènes n'était pas plus prête qu'avant la paix de Philocrate; elle l'était moins, cette paix ayant été plus funeste que la guerre. Démosthène lui-même, tout en semant la défiance et l'irritation contre Philippe, ne paraît pas avoir conseillé franchement, à cette date, la reprise ouverte des hostilités. Eschine pensa et les Athéniens les plus sages pensèrent avec lui que, puisque le maintien de la paix était une nécessité, il y avait lieu de traiter Philippe, même en paroles, non comme un ennemi, mais comme un allié. C'était un parti honorable, puisqu'il était conforme aux traités, et qui ménageait l'avenir. On conçoit qu'Athènes l'ait embrassé, et que par suite elle ait pardonné à Eschine de le lui avoir conseillé.

On s'est demandé si les deux discours avaient été prononcés, si le procès de l'ambassade avait eu lieu réellement. Sans parler du témoignage d'Idoménée de Lampsaque, presque un contemporain[1], aux termes duquel

[1] Cf. Weil, *Démosthène*, *Plaidoyers politiques*, p. 234.

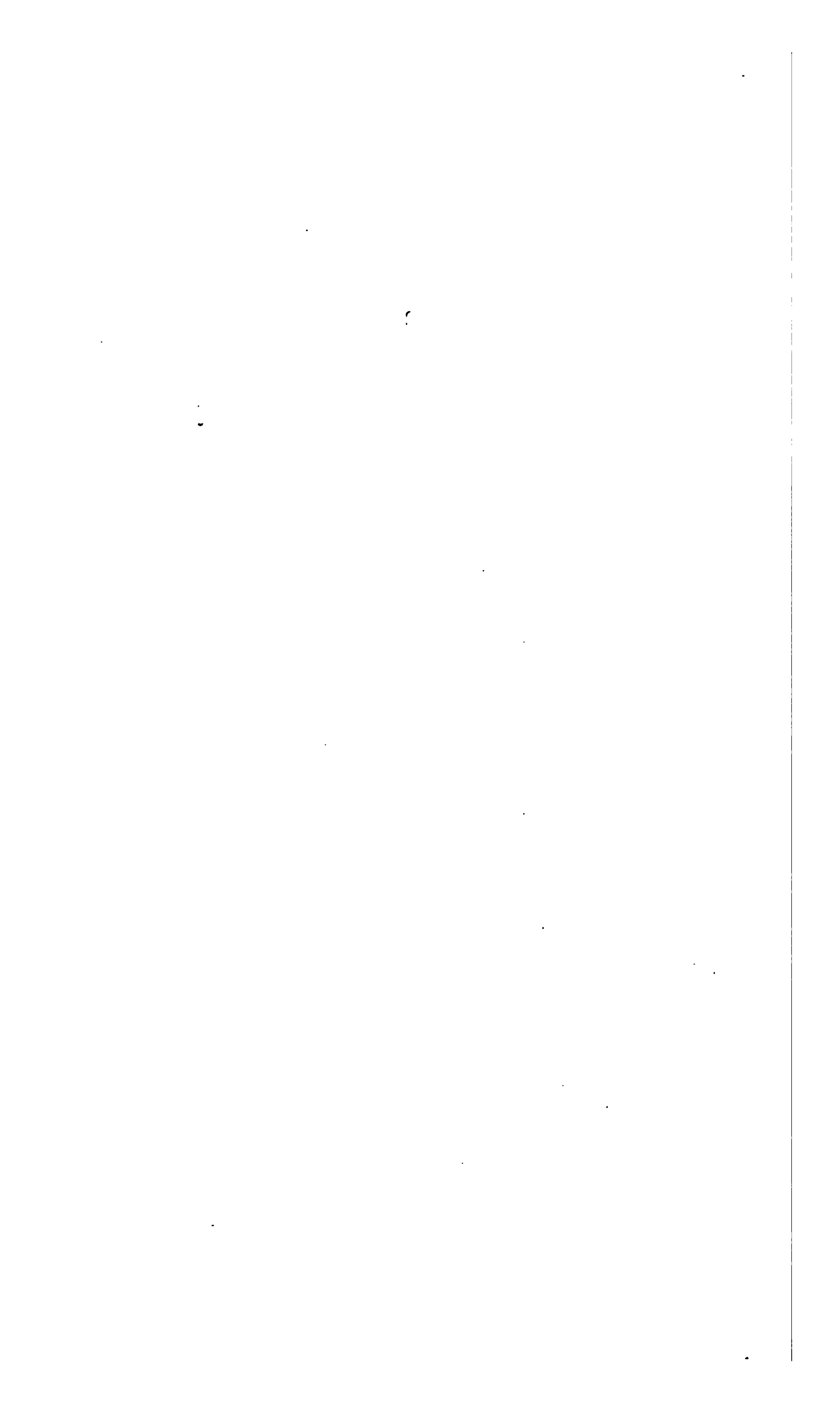
Eschine aurait été absous à la majorité de trois voix, il semble bien que les incidents d'audience, rapportés dans le plaidoyer d'Eschine, doivent écarter toute espèce de doute. Il resterait à expliquer, selon la remarque déjà faite par Plutarque, pourquoi il n'est pas question du procès de l'ambassade dans le discours d'Eschine contre Ctésiphon et dans celui de Démosthène en réponse à Eschine. « On comprend cette réserve, dit M. Weil, au sujet d'un procès dans lequel l'accusateur n'avait pas obtenu gain de cause et dont l'accusé était sorti moralement atteint. » Est-ce bien juste ? Il semble que les deux orateurs étaient assez habiles, l'un pour faire valoir contre Démosthène son acquittement, l'autre pour faire valoir contre Eschine sa demi-victoire. Ils ont su tirer parti l'un et l'autre de circonstances moins favorables. En réalité le souvenir de ce procès, après seize ans, semble s'être perdu dans le seul souvenir d'une lutte à outrance qui n'a guère été interrompue ; on peut même croire que ce procès est désigné en plus d'un endroit dans le procès de la Couronne, par voie d'allusion [1]. Si les deux orateurs ne sont pas plus précis sur ce point, c'est qu'ils ont hâte, au moment où l'occasion se présenterait de rappeler ce procès, d'arriver à des faits plus importants. Ainsi Eschine passe rapidement sur le procès de Philocrate et les événements qui le suivirent, pour en venir à l'affaire de l'Halonnèse, à la rupture de la paix, à l'alliance avec Thèbes et l'Eubée [2]. Démosthène, en vertu du même procédé, est très bref sur les mêmes années; deux fois il les rappelle, et chaque fois il fait remarquer qu'ayant beaucoup à dire, il supprimera une foule de

[1] Esch., *c. Ctés.*, § 79, 81, 226. Dém., *p. Ctés.*, 142.
[2] Esch., *c. Ctés.*, 79 et sv.

traits[1]. Il a en effet à justifier sa politique, sa politique générale depuis le principe, et pour les années les plus rapprochées, tous ses actes en particulier[2].

[1] Dém., *p. Ctés.*, 42 sv. 133.

[2] Schæfer (II, 388, 2e édit 415) pense que Démosthène ne fait pas mention du procès parce qu'il était interdit de remettre en question les choses jugées; mais ce n'est pas les remettre en question que d'en parler, et surtout de parler du résultat d'un procès. Dans ce même discours, Démosthène ne se fait point scrupule de parler de la condamnation de Timarque.



V

DU PROCÈS DE L'AMBASSADE A LA BATAILLE DE CHÉRONÉE. — RÔLE DE DEUX ADVERSAIRES DANS LES ÉVÈNEMENTS POLITIQUES DE CETTE PÉRIODE (343-338).

Expédition de Philippe jusqu'à Ambracie. — Négociations d'Athènes avec Chalcis : rôle de Démosthène. — Lettre de Philippe aux Athéniens. — Discours sur l'Halonnèse. — Attitude de Démosthène. — Discours de Démosthène sur la Chersonnèse et 3e philippique. — Démosthène accusé de faiblesse — Coalition contre Philippe. — 2e lettre de Philippe aux Athéniens. — Administration de Démosthène. — Réforme des finances athéniennes. — Alliance avec l'Eubée. — L'affaire d'Anaxinos. — Le sacrilège des Amphissiens. — Philippe appelé comme vengeur des dieux. — Charès, le général athénien, en Locride. — Prise d'Élatée par Philippe. — Alliance d'Athènes avec Thèbes. — La bataille de Chéronée. — Éloge des morts.

Cependant Philippe, à la faveur de la paix, étendait sa puissance ; il chassait Arybbas, le roi d'Épire, pour le remplacer par Alexandre, frère d'Olympias que Philippe avait épousée, et neveu du roi détrôné ; il s'avançait jusqu'à Ambracie, ville appartenant aux Corinthiens, menaçait l'Acarnanie, promettait aux Étoliens de leur livrer Naupacte, alors occupée par les Achéens. On pouvait croire que Philippe allait passer dans le Péloponnèse et tourner Athènes, pour ainsi dire. Toutefois il opéra son retour à travers la Thessalie qu'il divisa en tétrarchies pour l'affaiblir, occupa quelques villes du golfe Maliaque, puis Anton d'où il surveillait Oréos et l'Eubée. Dans cette île, les Athéniens et Philippe se disputaient l'influence depuis quelque temps ; la lutte devint dès lors plus vive. Le parti national échoua à Érétrie et à Oréos qui se livrèrent à Philippe ; mais il trouva à Chalcis un chef plus entreprenant, et qui, déjà tombé dans la disgrâce de Philippe, se défendait personnellement en défendant sa patrie. Ce chef du nom de Callias noua des

négociations avec Athènes; une alliance défensive fut conclue entre la république et Chalcis

Quels furent au milieu de ces événements de l'année 342 le rôle de Démosthène et celui d'Eschine? On entrevoit l'un et l'autre, plutôt qu'on ne les distingue très bien. A la nouvelle de l'expédition de Philippe, une ambassade dont Démosthène faisait partie, fut envoyée, peut-être sur la motion du grand orateur, dans le Péloponnèse; une armée partit pour l'Acarnanie; Athènes donna l'hospitalité à Arybbas et lui prodigua tous les honneurs dont elle disposait: Il ne paraît pas qu'Eschine ni le parti de la paix se soient opposés à ces démonstrations contre Philippe qui pourtant compromettaient singulièrement le maintien de la paix. L'alliance avec Chalcis est vivement attaquée par Eschine dans le Procès pour la couronne; à l'entendre, ce fut un traité uniquement onéreux pour Athènes; la république était tenue de secourir Chalcis, mais Chalcis, en échange, ne donnait rien, sauf la promesse illusoire de secourir Athènes en cas de danger; Athènes n'imposait aucun tribut à Chalcis et ne la soumettait point à cet état de dépendance qui avait été la situation des alliés au temps de l'hégémonie athénienne. Ces critiques contre les conditions mêmes de l'alliance ne sont guère fondées. Athènes cherchant partout des ennemis à Philippe, menacée elle-même et déchue de son ancienne puissance, ne pouvait être exigeante; d'un autre côté une politique désintéressée et dégagée de toute rancune est bien celle de Démosthène; elle fait honneur à l'élévation de ses sentiments et à la largeur de ses vues. Il est étonnant d'entendre Eschine citer, pour le confondre, des paroles telles que celles-ci: « Athènes doit protéger tous les Hellènes qui ont besoin de secours, et mériter leur reconnaissance avant de contracter avec eux des alliances à son profit. »

Il est vrai qu'Eschine ne blâme pas ses paroles en elles-mêmes ; au contraire, il les trouve belles, mais prétend qu'elles servaient à voiler des marchés peu honorables. Quoi qu'il en soit sur ce point, Démosthène comme homme d'État, avait raison. Fut-il combattu par Eschine, à ce moment même ? Rien ne le dit. Eschine, il est vrai, recevait, en sa qualité de proxène, les envoyés de Clitarque et Philistide, ces tyrans établis par Philippe à Érétrie et à Oréos[1] ; mais ces envoyés étaient-ils présents au moment de la conclusion de l'alliance d'Athènes avec Chalcis, et vinrent-ils pour combattre cette alliance ? C'est ce que nous ne savons. Démosthène accuse souvent Eschine de s'être tu[2] ; il est probable qu'Eschine et les partisans de la paix laissaient à certains moments le parti de la guerre et Démosthène user de leur influence sur le peuple, sauf à leur reprocher leur politique, si le résultat ne répondait pas à l'attente qu'ils avaient excitée.

Ces agissements d'Athènes et les entreprises toujours nouvelles de Philippe rendaient la paix de plus en plus précaire. Philippe, redoutant sans doute un trop prompt réveil du patriotisme athénien, désireux peut-être de maintenir une paix qui était l'habile résultat de sa diplomatie, écrivit aux Athéniens une lettre qui reproduisait à peu près les griefs et les propositions présentés l'année précédente par son ambassadeur Python. Il proposait de rendre aux Athéniens, à titre de don gracieux, l'Halonnèse, petite île que les pirates avaient enlevée à Athènes et que Philippe avait reprise sur les pirates ; il demandait l'établissement de conventions commerciales destinées à sauvegarder les intérêts des sujets macédoniens et athéniens qui voyageaient pour affaires

[1] Dém., p. *Ctés.*, 81
[2] Notamm. p. *Ctés.*, 81 et sv.

d'un pays dans l'autre ; il offrait aux Athéniens de s'unir à eux contre les pirates; revenant sur les négociations antérieures, il niait, sans doute par rapport à Amphipolis, qu'il eût consenti, et qu'il eût autorisé ses députés à consentir, au principe dont les Athéniens poursuivaient la reconnaissance, à savoir que chacun gardât ce qui lui appartenait; ce qui eût été annuler les stipulations de la paix de Philocrate; il admettait, comme la première fois, l'amendement par lequel la liberté des Hellènes, non compris dans le traité, était garantie; il demandait que le différend relatif aux places que les Athéniens revendiquaient comme enlevées en temps de paix fût porté devant des arbitres; il conseillait aux Athéniens le même moyen pour terminer leurs différends avec les Cardiens, peuple de la Chersonèse, s'offrant au besoin pour mettre les Cardiens à la raison s'ils se refusaient à l'arbitrage ; enfin il protestait de sa bonne volonté, et se disait prêt à rendre de grands services aux Athéniens, s'ils voulaient bien ne plus prêter l'oreille aux discours des orateurs qui les excitaient à la défiance contre lui. Un grand nombre d'Athéniens faisaient l'éloge de cette lettre et se montraient disposés à accepter, comme justes et raisonnables, les offres de Philippe : on peut croire que parmi ces Athéniens, Eschine montrait le plus de confiance et d'empressement.

Hégésippe prit la parole devant le peuple pour combattre les propositions de Philippe et se défendre lui et son parti contre les insinuations et les accusations ouvertes du roi deMacédoine. Nous avons conservé son discours connu sous le nom de *Discours sur l'Halonnèse* et longtemps attribué à Démosthène. Cette harangue, inspirée par un patriotisme incontestable et par un juste sentiment des dangers que courait Athènes, montre cependant combien

la situation des partisans de la guerre, ou tout au moins d'une sage méfiance, était difficile et fausse à quelques égards. L'orateur réclame Amphipolis : or c'était là un point réglé par la paix de Philocrate et sur lequel on ne pouvait espérer que Philippe se prêterait à une concession ; ce n'eût pas été amender le traité, c'eût été le supprimer au profit d'Athènes. L'orateur demande l'Halonnèse, non à titre de don gracieux, mais à titre de restitution, et revendique hautement le droit absolu d'Athènes sur une île qu'elle n'avait point cédée aux pirates et qui n'avaient point été conquise par Philippe sur les Athéniens. C'était juste, si l'on veut ; mais il semble qu'une contestation de ce genre peut toujours aboutir à une conciliation, quand les deux parties ont sincèrement le désir de s'entendre. Hégésippe voit un piège dans la proposition de conclure un traité de commerce ; en effet, Philippe ne voulait pas que le résultat des négociations sans doute entre plénipotentiaires fût soumis, selon les lois athéniennes, à la ratification du peuple, et demandait que les stipulations, une fois reconnues par lui, eussent force de loi [1]. C'était là une précaution prise par Philippe contre la mobilité athénienne ; c'était assurément une preuve de défiance ; l'orateur s'en prévaut dans l'intérêt de sa cause ; il prétend que Philippe n'a d'autre but que de faire insérer dans ce traité de commerce des stipulations aux termes desquelles son droit sur les biens d'Athéniens domiciliés à Potidée et dépouillés par Philippe, serait reconnu. Évidemment l'orateur se défie des hommes qui devaient négocier ce traité de commerce et qui sans doute appartenaient au parti de la paix. Il

[1] Tel est selon nous le sens du passage (§ 9) M. Weil ne nous paraît avoir compris qu'à demi.

proteste contre toute acceptation d'arbitrage, soit par rapport à l'Halonnèse, soit par rapport aux villes enlevées sur les Athéniens en temps de paix, soit par rapport aux différends des Athéniens avec les Cardiens; et sur ce point on ne peut que lui donner pleinement raison ; un arbitrage n'aurait été qu'une duperie pour Athènes et de plus une imprudence, en montrant qu'elle renonçait à la force pour contenir ses sujets. Hégésippe semble avoir moins raison quand il repousse comme illusoire l'amendement qui aurait garanti la liberté des Hellènes; il montre bien que depuis le traité et même depuis l'ambassade de Python Philippe n'a eu cure de cette liberté ; mais Philippe pouvait trop facilement répondre que ses propositions antérieures n'avaient pas été acceptées et qu'il n'avait pas violé, du moins sur ce point, les clauses du traité de Philocrate.

Comme on le voit, ce discours très juste pour le fond, puisqu'il montrait dans Philippe le plus rusé et le plus irréconciliable des ennemis, laissait cependant, dans une large mesure, le beau rôle au roi de Macédoine ; c'était lui qui cherchait à calmer les esprits, qui travaillait au maintien de la paix, qui faisait les concessions au moins apparentes, qui se montrait généreux et soucieux de l'équité ; on ne lui opposait que de misérables chicanes, des arguties ; on ne voyait que des pièges dans tout ce qui venait de lui ; on refusait ce qu'il accordait, on lui demandait ce qu'il ne pouvait offrir ni accorder; c'était là la conséquence inévitable du traité de Philocrate et de la situation créée par la lutte entre Athènes et Philippe; cette situation n'était ni la paix ni la guerre ; Athènes se sentait menacée ; Philippe, sans cesse attaqué par les orateurs athéniens à Athènes et dans les autres villes de la Grèce, pouvait redouter un soulèvement

général contre lui. Dans de pareilles conditions, une entente devenait de plus en plus difficile.

Les propositions de Philippe furent donc repoussées. Quel fut dans cette circonstance le langage de Démosthène? Sur l'Halonnèse, il parla comme Hégésippe ; c'est même lui seul que les poètes comiques et qu'Eschine accusèrent d'avoir trouvé cette réponse au sujet de l'Halonnèse, à savoir qu'il y avait restitution et non présent. Démosthène était fidèle à sa politique qui consistait à réveiller chez les Athéniens le sentiment de leur dignité ; Philippe était un ennemi ; il ne fallait pas lui laisser prendre les apparences d'un bienfaiteur. Par la même raison, il dut soutenir la motion d'Hégésippe tout entière : il fit peut-être ressortir avec plus de force que cet orateur le danger pour Athènes d'avoir recours à un arbitrage quelconque ; très engagé dans la politique de défense et d'hostilité contre Philippe, il ne put sans doute, comme précédemment, prendre dans la question une position entre les partisans de la guerre et les partisans de la paix. Toutefois, il faut le dire, si le discours sur l'Halonnèse, comme il y a toute apparence, n'est point de lui, nous ne pouvons que nous livrer à des conjectures sur le rôle de Démosthène en cette affaire.

Les conquêtes de Philippe en Thrace, le dissentiment entre les Athéniens et les Cardiens qui refusaient d'admettre sur leur territoire les colons envoyés d'Athènes ; le secours prêté aux Cardiens par Philippe ; le coup de main exécuté avec vigueur par le général athénien Diopithès sur des villes de la Propontide qui appartenaient depuis cinq ans aux Macédoniens, le danger de Périnthe et de Byzance sérieusement menacées par Philippe, tous ces événements jetèrent de nouveau l'alarme dans Athènes et ranimèrent ou entretinrent la lutte des partis. C'est

dans ces circonstances que furent prononcés, à quelques semaines d'intervalle, en 341, le discours de Démosthène *sur la Chersonèse* et la troisième *Philippique*. Dans la première de ces harangues, Démosthène s'attache surtout à réfuter les adversaires de Diopithès accusé, non sans raison de déshonorer la république par ses extorsions et de rendre la guerre inévitable, mais qui, en définitive ne faisait guère qu'user contre Philippe des armes de Philippe. En même temps, Démosthène signalait la tactique des orateurs du parti macédonien; ils voulaient, disait-il, en cas d'un échec à la guerre, en faire peser la responsabilité sur leurs adversaires et par des procès politiques amener les Athéniens à oublier et Philippe et leurs propres agissements, dignes des peines les plus graves [1] Ce reproche naturellement ne va pas sans celui de trahison; Démosthène traite ses adversaires de vendus; il prétend même que ce n'est là un secret pour personne; qu'une pareille conduite, loin de soulever l'indignation, n'excite que le désir d'imiter les coupables, par amour du gain, ou provoque le rire en cas d'aveu éhonté [2]. Ce langage n'est sans doute pas dépourvu d'exagération. Quoi qu'il en soit, Démosthène ne nomme point Eschine. Faut-il croire qu'il a changé d'opinion depuis le procès de l'ambassade et qu'il considère Eschine, non plus comme un traître, mais simplement comme un de ces hommes d'État « qui cherchaient à maintenir la paix parce que leur influence et leur réputation auraient passé à d'autres en temps de guerre [3] ? » Cela est peu probable; mais d'une part l'acquittement d'Eschine rend l'orateur plus réservé dans ses attaques; d'une autre, Démosthène

[1] *Disc. sur les affaires de la Chers.*, 57. Cf. *Philipp.*, IV, 59.
[2] *Philipp.*, III, 39.
[3] *Philip.*, III, 2.

et sans doute d'une manière générale les orateurs athéniens semblent avoir distingué entre les harangues politiques proprement dites et les discours prononcés à l'occasion d'un procès, fût-ce contre des adversaires politiques; dans les premières, les accusations sont plus générales; les noms sont passés sous silence; dans les secondes, au contraire, les personnalités sont aussi nombreuses que violentes [1].

Démosthène en attaquant ses adversaires politiques a aussi à se défendre contre eux. Ils lui reprochaient en effet de ne pas oser proposer un décret, de manquer d'audace et de fermeté dans l'action [2]. Il semble qu'agir eût été la meilleure des réponses; mais au moment du discours *sur les affaires de la Chersonnèse*, Démosthène ne se croyait sans doute pas assez sûr des dispositions du peuple athénien; il se borna donc à répondre qu'en conseillant au peuple le parti le meilleur et le moins agréable, il montre plus de courage que ceux qui le flattent. La troisième *Philippique* marque un progrès dans la hardiesse; Démosthène, se sentant soutenu par l'opinion, s'engage à proposer par voie de décret, la réunion des forces nécessaires pour faire la guerre, et l'envoi d'ambassades pour coaliser toute la Grèce contre Philippe [3]. Quel était celui de ses adversaires qui l'avait accusé de faiblesse? Démosthène dit: « le premier venu ». Ce n'était donc pas Eschine, mais c'était sans doute un

[1] La sortie de Démosthène contre Aristodème dans sa 4e *Philippique* est une des raisons qui font douter de l'authenticité de cette harangue; mais on remarquera que Démosthène dans ce passage se propose simplement de faire justice par la raillerie d'un de ses adversaires les moins considérables; au début même, il n'a pas l'intention d'insulter Aristodème; il le dit (§ 70); entraîné par l'élan de sa pensée, il finit par traiter de voleurs Aristodème et son père.

[2] *Sur les affaires de la Chers.*, 68

[3] *Philipp.*, III, 70 et sv.

citoyen du parti d'Eubule comme Eschine ; il espérait sans doute prouver par cette provocation que la paix, si désavantageuse et si déshonorante qu'elle fût, était pourtant une nécessité ; qu'on ne serait pas suivi par les Athéniens en leur proposant un acte d'hostilité ouverte contre Philippe.

Si la quatrième *Philippique* a jamais été prononcée, en tout ou partie, ce fut aussi à cette date de 340. Dans cette harangue, Démosthène semble s'être proposé deux fins, décider les Athéniens à envoyer une ambassade au roi de Perse dont le peuple avait repoussé des offres antérieures, et achever de ruiner le crédit d'Eubule et de son parti ; dans cette dernière intention, d'un côté il invite le peuple à ne pas se fier à la prospérité matérielle d'Athènes qui, sans une politique ferme et vigilante, prépare à Philippe une proie plus belle, mais non plus aisée à défendre; de l'autre il semble avoir à cœur d'effacer les préventions que ses anciennes doctrines sur le *théorique* pouvaient avoir excitées contre lui parmi les pauvres, et se désigne par là aux suffrages, si la politique d'Eubule est condamnée et si Athènes a besoin de remplacer cet homme d'État. De ses adversaires, Démosthène n'en prend qu'un à partie, un certain Aristodème ; mais il signale tous les traîtres à l'exécration publique et ajoute que les Athéniens savent bien quels sont les orateurs payés par Philippe et les orateurs désintéressés. Or, sans nul doute, dans sa pensée, Eschine est au nombre des premiers.

Ces trois harangues, le discours *sur les affaires de la Chersonèse*, la 3e et la 4e *Philippique* furent comme trois coups successifs, auxquels l'influence d'Eubule ne put résister ; Démosthène devint l'homme nécessaire : à partir de ce moment il fut l'âme d'Athènes.

Toutefois la guerre n'est pas encore déclarée. Dans cette période qui précède la reprise des hostilités après sept ans de paix, Démosthène forme contre Philippe une vaste confédération. Byzance, Abydos, Rhodes, Chios, l'Eubée, les Mégariens, les Achéens, les Corinthiens, les Acarnaniens, les Corcyréens y entrent tour à tour. La contribution en hommes et en argent est fixée. Des expéditions contre Oréos et Érétrie délivrent l'Eubée de la domination macédonienne ; Callias, un des alliés d'Athènes, en guerre avec Philippe, attaque les villes macédoniennes du golfe de Pagase, s'empare de navires marchands qui se rendaient en Macédoine, et pour ces faits est loué par Athènes. Une couronne d'honneur est décernée, sur la proposition de Démosthène, à un certain Aristodème qui avait envahi la Thessalie et attaqué Magnésie. Des troupes sont envoyées en Proconnèse, en Chersonnèse, à Ténédos, pour surveiller les mouvements de Philippe et pour les contrarier. Contraint à lever le siège de Périnthe, sur le point d'attaquer Byzance, Philippe, ne pouvant plus douter des résolutions belliqueuses des Athéniens, envoie une lettre, véritable ultimatum, où il résume tous ses griefs non contre Démosthène qu'il ne nomme pas, mais contre le peuple athénien. La stèle du traité de Philocrate est alors renversée, sur la motion de Démosthène ; Charès, puis Phocion, sont envoyés ouvertement au secours de Byzance qui dut son salut à cette énergique intervention.

Que faisait le parti macédonien, que faisait Eschine, pendant que Démosthène remuait ainsi Athènes, aux applaudissements de la Grèce, et la Grèce aux applaudissements d'Athènes ? Eschine et son parti, on n'en saurait guère douter, se renfermèrent dans un silence prudent, dans un de ces silences insidieux que Démos-

thène plus tard leur reprochera avec tant de force et de raison [1]. Nous avons d'ailleurs la preuve de la réserve gardée par Eschine durant cette période. La délivrance de l'Eubée causa une telle joie à Athènes que sur la motion d'un certain Aristonicos le peuple décida qu'une couronne serait décernée à Démosthène, en plein théâtre. Eschine, dit Démosthène, était présent : il ne protesta point ; il n'accusa pas l'auteur de la motion[2]. Eschine et le parti macédonien s'effacèrent alors, bien évidemment ; ils suivirent les événements en adversaires, c'est-à-dire dans l'intention d'épier les fautes de Démosthène et de ses partisans, et de faire retomber sur eux les conséquences fâcheuses d'une politique qu'ils désapprouvaient, cette politique fût-elle la seule digne d'Athènes et moins dangereuse que la leur même. Attaquer Démosthène ouvertement à cette date eût été une tentative inutile et sans doute funeste à ceux qui s'en seraient chargés.

Cette situation exceptionnelle ne pouvait durer longtemps à Athènes. Des insinuations perfides, des accusations à la tribune et même devant les tribunaux, ne tardèrent pas à se produire. Nommé intendant de la marine, charge peut-être créée pour lui, et à ce titre revêtu d'une puissance extraordinaire, Démosthène entreprit cette réforme des finances dont il avait depuis longtemps proclamé la nécessité. Les plus riches citoyens d'Athènes, au nombre de 1200, étaient divisés pour l'é-

[1] Dém., *pour Ctés.*, 306.

[2] Dém., *p., Ctés.*, 83 ἀναρρηθέντος ἐν τῷ θεάτρῳ τοῦ στεφάνου καὶ δευτέρου κηρύγματος ἤδη μοι τούτου γιγνομένου. Ces derniers mots, qui embarrassent beaucoup les commentateurs, nous paraissent désigner par anticipation la couronne décernée par Démosthène pour la conclusion de l'alliance avec Thèbes et mentionnée aux §§ 222, 223 du discours pour Ctésiphon.

quipement de la flotte, en vingt groupes ou symmories : les quinze plus riches de chaque symmorie, formant ainsi un total de trois cents personnes, étaient réunis sur un même rôle. Le président de chaque symmorie composait, avec des membres choisis dans ce rôle, notamment avec le second et le troisième de la liste, une commission chargée de la répartition de l'impôt total entre les 1200 citoyens. Cette organisation eut pour résultat d'abord de faire retomber la charge des triérarchies sur ceux d'entre les riches qui l'étaient le moins, et aussi de retarder l'armement de la flotte par suite du nombre croissant de triérarques pour un même vaisseau, et des réclamations que présentaient nécessairement quelques-uns d'entre eux. Nous ne connaissons pas les termes de la loi proposée par Démosthène ; mais elle avait pour objet de répartir, suivant la fortune, la charge de l'impôt entre les triérarques, et remaniait les rôles d'une manière plus équitable. Démosthène fut accusé de proposer une loi contraire aux lois existantes ; les privilégiés lui firent offrir de grosses sommes d'argent, d'abord pour qu'il ne présentât pas la loi, puis pour qu'il laissât tomber son projet avant l'ouverture du procès ; ce qui montre d'une part le peu d'espoir que les privilégiés fondaient sur le résultat du procès, de l'autre la confiance qu'ils avaient dans leurs offres, confiance inspirée par la vénalité habituelle des hommes d'état athéniens. Démosthène, non sans encourir le reproche de vénalité, se contenta de changer certaines dispositions de la loi, sans doute pour la faire passer plus aisément ; le procès eut lieu et l'accusateur ne recueillit pas le cinquième des voix. Eschine n'avait point intenté d'action contre Démosthène, mais il ne laissa point d'intervenir, sinon ouvertement pendant la discussion, du moins plus tard,

après la guerre. S'il faut l'en croire, il convainquit Démosthène d'avoir effacé des rôles les triérarques de soixante-cinq navires légers, faisant ainsi disparaître une escadre athénienne plus forte que celle qui vainquit, à Naxos, Pollis et les Lacédémoniens. Il est probable que la loi de Démosthène, comme toute loi nouvelle et portée en des circonstances critiques, était imparfaite et amena des résultats en partie contraires à ceux qu'on en attendait ; il se peut très bien faire que tout en gagnant pour la quantité et la promptitude des armements, Athènes perdit sur le nombre des vaisseaux équipés : c'était tout profit, si, sous l'ancien régime, les vaisseaux armés de toutes pièces et en état de prendre la mer ne figuraient que sur les rôles ; mais on comprend qu'une opposition jalouse et injuste ait cherché là un grief contre Démosthène et même ait réussi à tromper l'opinion sur ce point. Eschine, suivant le témoignage même de Démosthène, parvint à faire modifier la loi de son adversaire, au grand détriment, dit Démosthène, de l'intérêt général[1]. Il aurait reçu pour ce motif deux talents des chefs des symmories ; cela peut être, mais nous retrouvons ici une fois de plus cette accusation de vénalité que les orateurs et les hommes d'état avaient l'habitude de lancer les uns contre les autres et qui dans beaucoup de cas était de part et d'autre très certainement fondée.

L'alliance d'Athènes avec l'Eubée, conclue sur le conseil et par les soins de Démosthène, offrit également à Eschine l'occasion d'attaquer son adversaire politique. Démosthène, en véritable homme d'état qui sait faire la différence des temps et sacrifier une partie des prétentions de la patrie à son salut, avait traité avec les Chal-

[1] *Pr.*, *Ctés.*, 312.

cidiens comme avec un peuple indépendant et non point comme avec un peuple qui avait fait autrefois partie de la confédération des alliés ; il ne leur avait pas demandé d'envoyer comme par le passé un représentant à Athènes ; il n'avait point stipulé purement et simplement, entre Athènes et Chalcis, une alliance à la fois offensive et défensive ; il s'était borné à faire insérer dans le traité que, dans le cas d'attaque, Chalcis viendrait au secours d'Athènes ; ils n'avait point exigé de tribut, non seulement de Chalcis, mais ni d'Oréos ni d'Érétrie ; les cinq talents que ces deux dernières villes s'engageaient à payer à titre de subside, devaient être remis entre les mains de Callias, et non des Athéniens. Cette politique n'était pas brillante, comme on le voit, mais elle était des plus sages ; elle dissipait la défiance des alliés à l'égard d'Athènes ; elle leur permettait de penser, qu'en travaillant à maintenir leur indépendance contre Philippe, elles ne risqueraient point de retomber sous le joug athénien ; elle tirait, en un mot, le meilleur parti des ressources présentes. Un tel résultat n'était point fait pour complaire à Eschine, non seulement à cause de sa haine contre Démosthène, mais parce que c'était un esprit plus chimérique que pratique. Attaqua-t-il Démosthène de front et sur le moment même ? c'est peu probable et cela pour les raisons que nous avons déjà données. Mais une circonstance lui permit de dénoncer ce qu'il appela les prévarications de Démosthène dans les affaires de l'Eubée. La ville d'Oréos devait un talent à Démosthène ; ne pouvant s'acquitter elle fit accepter par le peuple un décret aux termes duquel elle s'engageait à payer à Démosthène, sur ses revenus publics, une drachme par mois et par mine jusqu'à l'acquittement du capital [1]. Pourquoi

[1] Esch., *c. Ctés.*, 104.

cette dette ? N'était-ce pas l'indice que Démosthène, pour prix de ses complaisances envers Callias et l'Eubée, avait reçu un talent de Chalcis par Callias, un talent d'Érétrie par Clitarque, un talent d'Oréos ? C'est du moins ce que disaient les ennemis de Démosthène, et le plus acharné d'entre eux, Eschine. Cette accusation, Eschine la porta à la tribune, non pas au moment des négociations ni de la conclusion du traité, mais quelque temps après, nous ne savons pas à quelle date, lorsque la ville d'Oréos mise en demeure de s'acquitter prit le décret en question. Il la renouvela dans le procès de la Couronne, et Démosthène n'y répondit pas, soit par mépris, soit qu'il y eût déjà répondu plus tôt et qu'il eût confiance dans la mémoire de ses auditeurs. Nous ne savons pas au juste comment les choses se sont passées. On a conjecturé avec assez de vraisemblance [1] que Démosthène avait prêté un talent à la ville d'Oréos pour l'aider dans ses préparatifs de guerre. Peut-être ce talent vint-il compléter la contribution de cinq talents que les Oritains devaient payer à Callias, c'est-à-dire à l'union eubéenne. Quoi qu'il en soit, il semble bien d'une part que les Oritains avaient contracté une dette légitime envers Démosthène, d'autre part que Démosthène leur avait rendu un service signalé en leur prêtant cet argent, puisque les Oritains demandaient la remise de leur dette en s'engageant à élever une statue de bronze à Démosthène. Démosthène repoussa cette offre ; dans l'ignorance ou nous sommes de ses affaires, ne sachant s'il n'avait pas emprunté cette somme pour la prêter, considérant que la fortune devait être, non un luxe, mais une condition d'influence pour un homme d'état comme Démosthène, nous ne saurions lui repro-

[1] Schæfer, II, 460.

cher de la dureté et de l'avarice à l'égard des Oritains [1].

Une autre affaire, dont la date reste incertaine, [2] mais qui semble bien avoir coïncidé avec la prépondérance de Démosthène dans l'État, mit aux prises plus ouvertement et plus gravement les deux rivaux habituels. Un certain Anaxinos d'Oréos (sans doute avant la rupture de la paix) était venu à Athènes sous prétexte de faire des achats pour Olympias, femme de Philippe ; Démosthène le fit saisir comme espion, soumettre à la torture, puis ordonna sa mort. Eschine, qui avait été supris en conférence avec cet Anaxinos dans la maison de Thrason, chercha sans doute à justifier Anaxinos et lui-même; en tous cas, il reprocha à Démosthène, qui avait été l'hôte d'Anaxinos, sa violence et son impiété. Démosthène au grand scandale d'Eschine, et selon Eschine, du peuple athénien, avait répondu « que sel pour sel il préférait celui de la ville a celui de la table hospitalière » Non content de cette exécution d'Anaxinos, Démosthène aurait accusé Eschine de vouloir innover dans l'État, c'est-à-dire sans doute de conspirer pour enlever à Démosthène les pouvoirs extraordinaires qui lui avaient été confiés. Cette accusation d'ailleurs ne paraît pas avoir donné lieu à un

[1] Démosthène ne saurait sans doute être comparé à Talleyrand ; cependant si Eschine avait dit vrai et si Démosthène avait eu de la peine à recouvrer une somme promise en retour de services politiques, il y aurait là une analogie assez piquante avec l'histoire des six millions offerts à Talleyrand par les Bourbons de Naples pour leur restauration, et qui eux aussi, ne furent pas payés sans difficulté (voir Sainte-Beuve, *de Talleyrand* p. 134.)

[2] Eschine (*c. Ctés.*, 223) semble placer cette affaire dans le même temps que ses attaques contre la loi des Symmories, ce qui nous donnerait une date postérieure à la reprise des hostilités. Démosthène au contraire (*p. Ctés.*, 137 et 139) semble dire que cette connivence d'Eschine avec un espion macédonien est antérieure à la déclaration de guerre. Toutefois il peut se faire qu'au § 139 il n'eût en vue que le premier fait rapporté plus haut, à savoir le concours prêté par Eschine à Python, et non l'affaire d'Anaxinos.

procès; elle fut simplement portée à la tribune par Démosthène. Est-il vrai qu'Eschine, comme il le dit, était sur le point d'intenter un procès criminel contre Démosthène, quand il fut lui même impliqué dans l'affaire d'Anaxinos? Il est à remarquer d'une part qu'Eschine ne dit pas expressément sur quoi aurait porté son accusation, de l'autre que dans le passage, où il parle de ce projet d'accusation contre Démosthène, il répond à Démosthène qui lui avait reproché d'avoir gardé le silence sur ses actes; on peut en conclure, ce semble, avec quelque vraisemblance, qu'Eschine, s'il fut prévenu par Démosthène, n'était pas du moins à la veille de déposer une plainte formelle contre son rival.

Mais de tous ces incidents nul ne marque mieux la différence entre les deux hommes que leur querelle au sujet des Locriens d'Amphissa. Nul aussi ne montre mieux comment un petit événement en apparence peut avoir, surtout dans les moments de crise, les conséquences les plus imprévues et les plus redoutables pour un État. Athènes envoyait aux deux réunions annuelles des Amphictyons un hieromnémon qui était désigné par le sort, et trois pylagores, nommés à l'élection. Au printemps de 339, Eschine fut élu pylagore par une assemblée des moins nombreuses, par trois ou quatre Athéniens, dit Démosthène. Démosthène reproche à cette occasion aux Athéniens d'avoir manqué de vigilance; mais ce reproche, comme on l'a très bien remarqué [1], peut se retourner contre Démosthène et son parti. En réalité, Démosthène aux prises avec toutes les difficultés de la situation, ne crut pas devoir attacher une grande importance à l'élection des pylagores qui dans la plupart des cas n'avaient à Del-

[1] Weil, *Dém., p. la Cour.*, 149.

phes qu'un rôle de représentation; peut-être aussi ne se défia-t-il pas assez de l'ambition d'Eschine qui paraît avoir été à l'affût de tous les honneurs, moins encore pour faire triompher sa politique que pour se montrer et soutenir son personnage.

Les passions politiques qui déchiraient la Grèce divisaient aussi la diète : les uns, les Thessaliens, qui donnaient à la diète son président, inclinaient vers Philippe; les Thébains, ennemis de Philippe, l'étaient surtout des Athéniens qui se trouvaient à peu près dans les mêmes sentiments par rapport aux Thébains. Les Locriens d'Amphissa, attachés à l'alliance thébaine, crurent avoir trouvé une excellente occasion d'humilier Athènes; ils voulaient imposer aux Athéniens une amende de cinquante talents pour avoir suspendu au nouveau temple, avant la consécration, des boucliers d'or avec cette inscription : « Les Athéniens vainqueurs des Mèdes et des Thébains alliés aux Mèdes contre les Grecs. » Averti de ce dessein par « ceux qui voulaient du bien à Athènes » l'hieromnémon fit prévenir Eschine qui, en sa qualité de pylagore et à cause de son éloquence, était tout désigné pour défendre la patrie. Ses premières paroles, dit-il, furent accueillies par des vociférations : un Amphissien alla même jusqu'à s'écrier : « O Hellènes, si vous étiez sages, le nom du peuple Athénien ne serait même pas prononcé en ces jours; mais vous écarteriez du temple ses représentants comme impurs. « En même temps, il rappelait l'alliance d'Athènes avec la Phocide. Eschine entra dans une violente colère. Il ne se borna pas à justifier Athènes; il accusa les Amphissiens de profanation, et, de sa place, il montra la plaine cirrhéenne occupée, cultivée et exploitée par les Amphissiens, contrairement aux oracles, au mépris des anathèmes et des

serments des Amphictyons. Ce discours eut un grand effet sur les hiéromnémons, hommes simples, dit Démosthène, et sans prévoyance de l'avenir. Il fut décidé qu'on visiterait la contrée. Dès le lendemain, tous les Delphiens, au-dessus de seize ans, s'armèrent de faux et de pioches et sous les yeux des hieromnémons et des pylagores, convoqués d'urgence, brûlèrent les habitations et détruisirent le port de Cyrrha. Les Amphissiens fondirent en masse sur cette armée improvisée et firent courir le plus grand danger aux Amphictyons. Le lendemain, nouvelle réunion; la diète, au grand complet, approuve ce qui a été fait et décide qu'une réunion extraordinaire aura lieu avant la nouvelle session, que les hieromnémons s'y rendront avec une décision sur la peine qu'il convenait d'infliger aux Amphissiens pour leur impiété[1].

Tel est le récit d'Eschine. On peut croire qu'il est exact. Le déplorable résultat de ce conseil amphictyonique fut amené d'un côté par la haine entre Thèbes et Athènes, de l'autre par la passion religieuse. La piété des Grecs s'exaltait singulièrement dans ces sortes de réunions: Delphes était un foyer d'intolérance auquel se réchauffait le zèle de tous les peuples. Le bon sens et le patriotisme de Démosthène eussent résisté à un pareil entraînement; mais Eschine, avec sa légèreté d'esprit, son ardent désir de jouer partout un rôle brillant, sa haine contre les Thébains et aussi sa dévotion qui ne paraît pas jouée, devait parler et agir comme il le fit. Démosthène qui veut que tout ait été concerté dans la conduite d'Eschine, en vue de complaire à Philippe, nie que l'accusation d'Eschine contre Amphissa fût fondée, puis qu'Athènes ait été accusée par les Amphissiens. Sur le premier point, il nous est difficile d'avoir un avis; la plaine cultivée faisait-elle

[1] Eschine, *Ctr. Ctés.*, 107-125

partie de la propriété territoriale d'Amphissa ou du sol sacré ? nous ne savons, et peu importe ; ce qui paraît sûr, c'est qu'Eschine l'a cru ou a feint de le croire dans la seule pensée de répondre aux provocations d'Amphissa. La preuve que donne Démosthène de sa seconde assertion parait assez faible : « Sans une citation préalable, dit-il, les Locriens ne pouvaient obtenir un jugement contre nous. »[1] Cela est vrai, mais prouve seulement qu'Eschine se laissa emporter, par une vaine provocation, au delà de toute mesure ; cela ne prouve pas que les Locriens n'aient pas eu la pensée d'accuser et n'aient pas accusé Athènes d'impiété. Que si on s'étonne de voir un si ancien grief repris ou plutôt découvert tout à coup contre les Athéniens (car il ne s'agit pas d'un temple nouvellement bâti pas plus que d'une inscription récente), cette considération ne saurait faire révoquer en doute le récit d'Eschine. Les Grecs avaient l'habitude de remonter très haut dans leur histoire pour justifier leurs prétentions ou leurs passions du moment ; il n'y avait jamais prescription pour eux, surtout en matière de sacrilège.

Eschine de retour transmit le décret amphictyonique au sénat, puis à l'assemblée du peuple. Il rencontra alors l'opposition de Démosthène qui s'écriait, dans son angoisse patriotique et presque en suppliant son adversaire, dirait-on : « C'est la guerre que tu portes dans l'Attique, Eschine, la guerre des Amphictyons. » Ces mots sont précieux. Ils prouvent que Démosthène, même à ce moment, redoutait une complication nouvelle, mais ne prévoyait pas ou n'osait prévoir encore que la faute d'Eschine amènerait Philippe jusque dans l'Attique : ce qu'il craignait, c'était la guerre amphictyonique, c'était

[1] Dém., *pr. Ctés.*, 150

une invasion thébaine, tout au moins l'obligation pour Athènes de combattre hors de chez eux les Thébains et les Amphissiens, lorsqu'elle avait déjà Philippe sur les bras. Eschine accusa-t-il alors, comme il le fit plus tard, Démosthène d'avoir avec les Amphissiens des engagements secrets? Cela est peu probable; il n'eut même pas besoin de recourir à ce moyen. La seule pensée d'être complice d'un sacrilège épouvantait Athènes. Les uns donc, comme apostés pour empêcher Démosthène de parler, s'acquittèrent de cette tâche en conscience; les autres s'étonnaient de l'opposition de Démosthène si contraire aux principes d'Athènes, et ne voulaient l'attribuer qu'à son animosité contre Eschine; c'est Démosthène lui-même qui nous l'apprend[1]. Mais l'affaire était trop grave pour que Démosthène considérât son échec comme définitif. Il se rendit au sénat, demanda le huis clos, afin sans doute que les passions religieuses de la multitude ne vinssent pas troubler une délibération toute politique; représenta les conséquences funestes des engagements pris par Eschine, et revint dans l'assemblée avec un projet de décret aux termes duquel l'hiéromnémon et les pylagores d'Athènes se rendraient à Delphes aux dates fixées par les ancêtres. La séance était déjà levée, Eschine lui-même était parti; Mais il restait sans doute assez de citoyens pour rendre un décret valable. Démosthène profita de la circonstance pour convertir son projet de décret en décret national, et annuler ainsi la triste victoire d'Eschine. Cette promptitude de résolution, cette tenacité, cette persistance dans l'espoir après un premier échec, cette énergie dans l'emploi des derniers moyens et pour ainsi dire des dernières

[1] Dém., *Pr. Ctésiph.*, § 143

minutes prouvent mieux que tout autre fait le patriotisme ardent de Démosthène. Malheureusement la faute d'Eschine n'était réparée qu'en partie; la guerre religieuse ainsi fomentée ne pouvait manquer d'éclater. La diète amphictyonique se réunit, comme il avait été convenu, en session extraordinaire, quelques semaines après s'être séparée. Les Thébains n'y étaient point représentés, sans doute pour ne point être contraints à marcher contre leurs alliés les Amphissiens, et aussi, comme Athènes, par crainte d'avoir à rencontrer un ennemi plus redoutable que les Amphissiens. La guerre sacrée fut résolue et le commandement en fut déféré à Cottyphos. Celui-ci envahit le pays des Locriens orientaux, leur imposa une amende, exigea le bannissement des coupables, des sacrilèges, le rappel des exilés dont le seul crime était leur piété, c'est-à-dire qui avaient fait cause commune avec les Amphictyons contre leur patrie.

Les Amphissiens cédèrent à la force ; mais connaissant les divisions de la Grèce, espérant sans doute des temps meilleurs, ils n'exécutèrent aucun des engagements qu'ils avaient pris. Aussi la diète amphictyonique dans sa session ordinaire d'automne (339) décida qu'une nouvelle campagne serait entreprise, et choisit pour général le roi de Macédoine qui revenait alors d'une expédition malheureuse contre les Scythes. Quels étaient alors les pylagores d'Athènes ? Élevèrent-ils des protestations contre un pareil choix ? C'est ce que nous ne savons ; seulement Eschine reproche à Démosthène d'avoir, en refusant de prendre la conduite de la guerre sacrée, ouvert les voies à Philippe ; Démosthène reproche à Eschine d'avoir allumé une guerre sans laquelle Philippe n'aurait jamais osé s'avancer jusque dans le voisinage

de l'Attique. La différence des deux politiques est ici bien marquée. Eschine est un homme de passion qui veut écraser Thèbes, l'ennemie d'Athènes, et venger les dieux; Démosthène ne voit d'autre ennemi que Philippe, et pour lui résister, il évite toute guerre accessoire, il ménage dans les Thébains de futurs alliés. Comment ne pas donner pleinement raison à Démosthène ? mais comment aussi méconnaître que la faute d'Eschine pouvait provenir tout entière de son aveuglement et de sa légèreté ? Eschine ne s'entendit pas avec Philippe ; mais le résultat de sa conduite fut aussi funeste que s'il s'était entendu avec lui. Philippe ne suscita ni les colères d'Eschine contre les Amphissiens ni la guerre sacrée ; il ne demanda même pas, selon toute probabilité, le commandement de l'armée amphictyonique ; mais il sut mettre à profit la faute des Grecs et celle d'Eschine.

A la nouvelle de cette élection, Athènes fut vivement inquiète. Que fallait-il faire ? Quelques-uns craignaient, en secourant les Amphissiens, d'attirer sur Athènes le reproche d'impiété et la vengeance du ciel; ils conseillaient, dans leur embarras, de consulter l'oracle de Delphes ; c'est alors que Démosthène prononça le mot fameux : « La Pythie philippise » au grand scandale des dévots, mais sans nul doute, comme la suite le prouva, avec l'approbation de la majorité des citoyens. Il proposa de mettre au service des Locriens dix mille mercenaires qui avaient été soudoyés pour le compte d'Athènes. Eschine, s'il faut l'en croire, se serait élevé contre ce projet, prétendant que c'était là diviser les forces athéniennes et que ce n'était pas le moment de dégarnir et d'affaiblir l'Attique. Démosthène dut répondre en faisant valoir la nécessité pressante de garder les passes de la Locride, et en rappelant peut-être, comme il l'a fait en plusieurs cir-

constances [1], que pendant la guerre de Thessalie en 352, les athéniens sous la conduite de Nausiclès avaient réussi en se présentant aux Thermopyles, à empêcher Philippe de pénétrer en Phocide. L'expédition fut donc décrétée malgré Eschine. Charès le général athénien et Proxénos le général thébain se trouvèrent unis sur les lieux, sans qu'il y eût alliance entre les deux villes, pour fermer le passage au roi de Macédoine ; et sans doute Philippe aurait été arrêté dans sa marche, si les deux généraux ne s'étaient retirés, abusés par une lettre que l'ennemi avait eu soin de faire intercepter par eux et qui représentait Philippe comme remontant vers la Thrace. La nécessité pour Philippe d'avoir recours à une pareille ruse de guerre montre combien Démosthène avait raison contre Eschine.

A partir de ce moment jusqu'à la bataille de Chéronée, la voix d'Eschine ne dut guère se faire entendre à la tribune ; mais il ne cessa d'épier son adversaire, se réservant de lui reprocher ses insuccès, et ce qu'il appelait ses fautes. Élatée est prise par Philippe ; l'alarme se répand à Athènes ; le héraut demande qui veut partir : Eschine est muet. Démosthène veut qu'on traite avec les Thébains, sans leur rien demander: Eschine voit dans cet abandon des droits d'Athènes un crime qu'il dénoncera. Dans le traité, Démosthène livre la Béotie aux Thébains ; c'est une trahison indigne d'Athènes, et non un sacrifice fait au salut de la patrie. Démosthène, appuyé sur les Thébains, parle en maître; il part en ambassade sans être régulièrement nommé; il contredit les généraux; voyant les Thébains, chanceler dans leurs desseins et sur le point de traiter avec Philippe, il jure de saisir aux che-

[1] Dém., *phil.*, 1, 17; *Amb.*, 84 et 319.

veux quiconque parlera de la paix ; il a appelé les béotarques des traîtres et les a forcés de hâter les préparatifs d'une bataille : ce ne sont pas là des actes de patriotisme et des victoires de l'éloquence ; ce sont des abus de pouvoir qu'Eschine s'efforcera de faire expier plus tard à son rival. Après deux engagements heureux, Athènes, se croyant hors de danger, laisse éclater sa reconnaissance pour Démosthène ; on lui décerne une couronne d'or, puis une seconde : Eschine se garde d'accuser les auteurs de ces motions; il laisse ce soin à Diondas qui d'ailleurs n'obtient pas le cinquième des suffrages. La bataille de Chéronée a lieu, Athènes et Démosthène sont vaincus : Eschine recueillera une calomnie, à laquelle Démosthène ne daignera répondre, et qui grossira, chemin faisant, même à travers la postérité ; Démosthène moins brave en action qu'en parole, a fui du champ de bataille où il servait comme hoplite. Quel contraste piquant ! L'orateur est plus lâche que le dernier des Athéniens auxquels il reproche leur lâcheté. De retour à Athènes, Démosthène déploie la plus grande activité pour mettre la ville en état de défense ; chargé de recueillir chez les alliés les sommes et les ressources nécessaires, ne comptant que sur l'autorité de sa parole, il se jette dans une galère et quitte la ville momentanément : Démosthène a déserté son poste d'homme d'état comme de soldat [1]. Démosthène a prétendu que si Philippe n'a pas marché immédiatement contre Athènes après Chéronée, c'est que les victimes ne lui avaient pas donné des signes favorables : voilà une parole en apparence bien innocente, mais dont Eschine se souviendra pour l'opposer à la prétendue impiété de Dé-

[1] Esch., *ctr.*, *Ctés.*, 159.

mosthène, l'allié des Phocidiens et des Amphissiens, le calomniateur de la Pythie[1]. Cependant les habiles ménagements de Philippe, les intrigues du parti de la paix, l'intervention empressée de l'orateur Démade fait prisonnier à Chéronée et devenu l'agent de Philippe, changent peu à peu les sentiments du peuple ; tout projet de résistance est vite abandonné ; Athènes se résout à perdre l'hégémonie de la mer ; on rend à Philippe les plus grands honneurs ; on lui élève une statue. Démosthène de retour demeure stupéfait et impuissant ; il comprend tout ce que sa situation a de dangereux ; il est là cependant et ne songe pas à déserter comme beaucoup d'autres ; mais Eschine épie ses moindres gestes, observe ses traits ; c'est un homme qui tremble, un homme comme demi-mort[2]. Démosthène pour empêcher Athènes d'être tout à fait le jouet de Philippe, pour lutter jusqu'au bout et dans la mesure de ses forces, demande à être *eirénophulax*, c'est-à-dire sans doute à faire partie de la commission chargée de régler les conditions de la paix dans les derniers détails ; il le demande sur le ton de la soumission aux choses accomplies, pour ne point éveiller la défiance: Eschine note avec plaisir cette espèce d'humilité nouvelle chez Démosthène et lui en fait un reproche comme d'une bassesse.

Tout en se livrant à Démade, la cité cependant n'est pas injuste envers Démosthène ; Eschine le sent mieux que personne et n'a garde de se joindre aux très nombreux accusateurs de Démosthène, qui n'obtiennent pas le cinquième des suffrages[3]. Toutefois il protestera quand il sera question de confier à Démosthène le soin de faire

[1] Esch., *c. Ctés.*, 131.
[2] Esch., *c. Ctés.*, 159.
[3] Dém., *pr. Ctés.*, 249 sv.

solennellement l'éloge des morts tombés à Chéronée [1] ; il appuya ceux qui proposaient Démade ou Hégémon ; il représenta sans doute que choisir Démosthène, c'était mal reconnaître la générosité du vainqueur, que c'était une espèce de provocation nouvelle à l'égard de Philippe ; alla-t-il, comme il devait le faire plus tard, jusqu'à dire qu'il était honteux de laisser Démosthène fouler de ses pieds de fuyard la tombe des braves [2] ? C'est probable : car Démosthène reproche à son rival de l'avoir, en cette occasion, insulté avec impudence et calomnié outrageusement. Quoi qu'il en soit, le peuple, sentant que l'éloge des citoyens morts à Chéronée revenait à celui dont ils avaient soutenu la politique, peut-être aussi à cause même des efforts d'Eschine et pour garder dans la défaite un air d'indépendance, persista à vouloir nommer Démosthène.

De son côté Démosthène a les yeux sur Eschine et sur ses autres adversaires. Eschine, après Chéronée, part en ambassade auprès de Philippe ; le peuple l'a choisi vraisemblablement parce que les conseillers de la paix seront mieux accueillis que les partisans de la guerre par le prince, dont toutes les prétentions se bornaient, disait-il, à demander l'exécution des traités. Lui faire un reproche d'avoir accepté cette ambassade, ce serait blâmer les Athéniens eux-mêmes : Démosthène n'en a garde ; mais Eschine ne dissimule pas sa confiance dans le résultat de sa démarche ; il sait, il rappelle que Philippe lui a fait bon accueil ; il est l'hôte, presque l'ami de Philippe. Ce sera là plus tard, aux yeux de Démosthène, un aveu manifeste de trahison : Eschine n'a-t-il pas renié ses

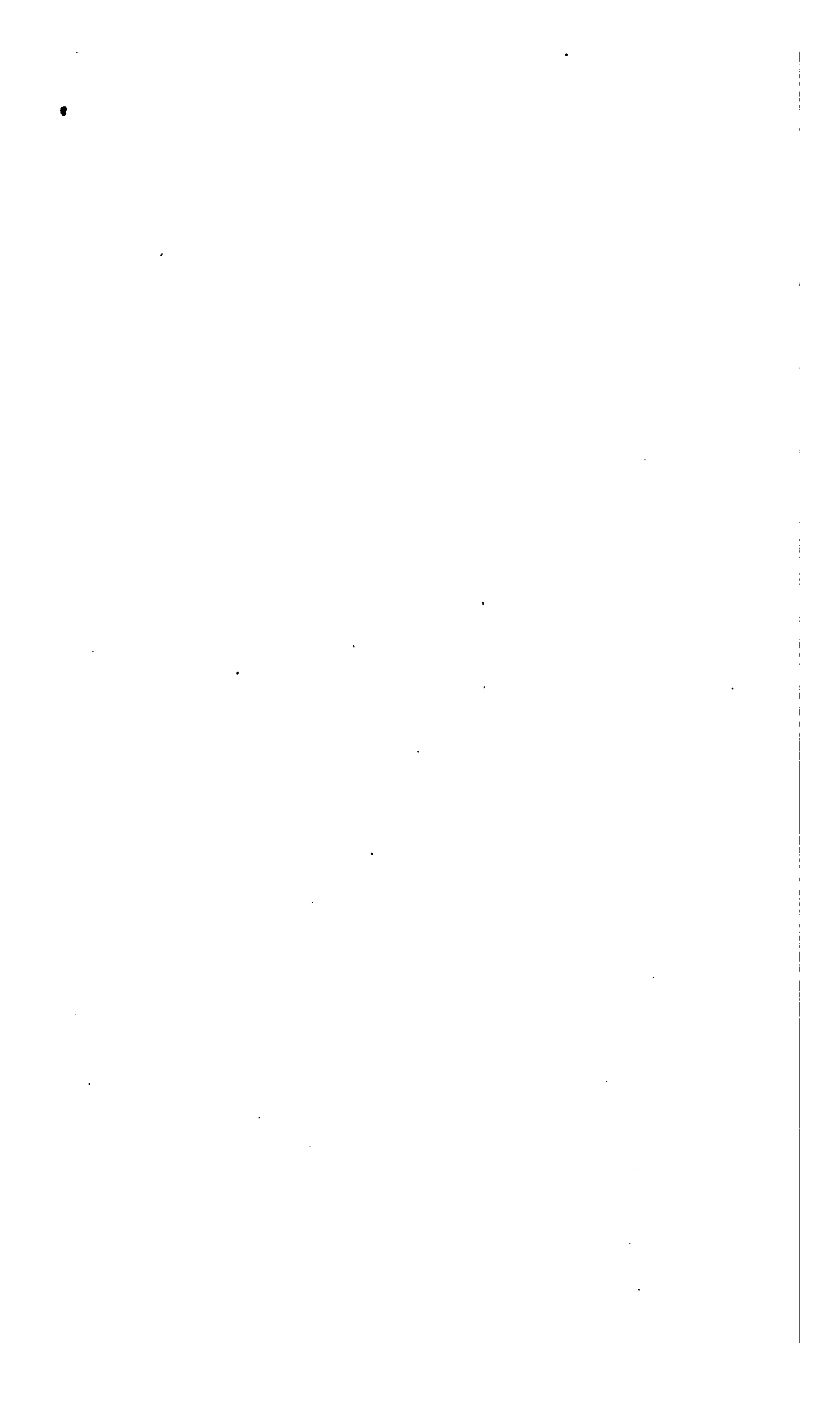
[1] Dém., *pr. Ctés.* 285.
[2] Esch., *c. Ctés.*, 152.

relations avec Philippe ? maintenant il en fait parade ! Démosthène ne distingue pas entre la connivence, contre laquelle proteste Eschine, et les rapports courtois d'ambassadeur à monarque, les seuls qu'Eschine pouvait sans doute décemment afficher ! C'est une conduite double, une hypocrisie, une preuve irrécusable de vénalité[1] !

[1] Dém., *pr. Ctés.*, 282 : ταύτην τὴν χρείαν, ces relations avec Philippe, entend avec raison M. Weil. Démosthène ne reproche pas à Eschine son ambassade comme M. Weil semble le croire plus loin, mais son espoir ou sa prétention d'être agréable à Philippe.

VI

DE CHÉRONÉE AU PROCÈS DE LA COURONNE (338-330). LES DEUX ADVERSAIRES PENDANT LES DERNIÈRES ANNÉES DE PHILIPPE ET LES PREMIÈRES ANNÉES DU RÈGNE D'ALEXANDRE.



Nouveaux efforts du parti de la guerre. — Restauration des murs d'Athènes. — Démosthène intendant du trésor. — Le décret de Ctésiphon, d'où sortira le procès de la Couronne. — Meurtre de Philippe. — Ambassade athénienne à Alexandre. — Les cinq cents talents envoyés par le roi de Perse. — Destruction de Thèbes: nouvelle ambassade athénienne. — L'expédition d'Alexandre en Asie. — Révolte de Sparte. — Démosthène et Alexandre.

Cependant peu à peu, à mesure que le sentiment du danger, avec le danger, lui même s'éloignait, le parti de la guerre reprenait à Athènes son influence. Démosthène qui, dans le principe, soit pour tromper son étoile et déjouer le sort comme dit Plutarque [1], soit plutôt pour ne point donner aux mesures utiles une signification prématurément belliqueuse, n'inscrivait pas son nom, mais celui de ses amis, d'un certain Nausiclès par exemple, sur ses propres décrets [2], Démosthène osa proposer et fit accepter par le peuple un décret sur la restauration des murs d'Athènes. Eschine nous a conservé la date de cette motion; elle est du 29 Thargélion de la 3e année de la 110e Olympiade (25 mai 337); les tribus furent convoquées les 2 et 3 Scirophorion (28 et 29 juin), et un autre décret, discuté sans doute dans ces deux dernières assemblées, ordonna d'élire dans chaque tribu des inspecteurs et des payeurs pour les travaux des

[1] **Plut.**, *Vie de Dém.*, 21, ἐξοιωνιζόμενος τὸν ἴδιον δαίμονα καὶ τὴν τύχην.
[2] **Esch.**, *c. Ctés.*, 159.

fortifications [1]. Ces résolutions hardies de Démosthène venaient donc neuf mois après Chéronée (le 7 Métageitnion, Ol. 110,2 = 2 août 338). Eschine n'osa pas attaquer le décret ; il le loue même d'avoir donné à la ville des agents responsables. Mais loin de croire et de laisser croire que Démosthène a contribué pour 100 mines de ses propres biens aux frais des constructions, il rappellera que son rival a eu dix talents à sa disposition pour la partie des ouvrages qu'il avait à surveiller, et il insinuera que le présent de Démosthène était une restitution, une restitution insuffisante [2].

Peu de temps après Démosthène est préposé aux dépenses du *Théorikon*, et montre dans cette charge la même générosité envers Athènes. Il semble qu'il ait voulu ainsi ressaisir fortement les esprits qui revenaient à lui et reconstituer pleinement sa popularité. Ses partisans, pour l'y aider, firent alors proposer par Ctésiphon le fameux décret d'où devait sortir le procès de la Couronne. Ctésiphon, en considération des services rendus par Démosthène et notamment par sa politique qui s'était toujours inspirée de l'intérêt général, demandait qu'une couronne lui fût décernée dans l'orchestre de Dionysos, en présence de tous les Grecs.

Ce décret qui venait 19 ou 20 mois après la paix de Démade était un véritable acte de provocation à l'adresse du parti de la paix. Le laisser passer sans protestation, c'était rendre et reconnaître à Démosthène ce pouvoir presque sans bornes dont il avait joui avant Chéronée ; c'était exposer Athènes à une nouvelle guerre, qui pou-

[1] Esch., *c. Ctés.*, 27.
[2] Esch., *c. Ctés.*, 19 et 23. Schæfer a bien vu l'insinuation du § 23 : il semble n'avoir pas remarqué celle du § 19. Dans tous les cas il a tort de dire qu'Eschine ne met pas en doute les dons de Démosthène.

vait avoir des conséquences plus funestes que la dernière ; c'était risquer de perdre tout le fruit des négociations conduites par Démade et des sacrifices faits par Athènes au maintien de la paix. Eschine déposa donc une plainte contre Ctésiphon ; il lui reprochait l'illégalité d'une motion qui, contrairement aux usages et à la législation, décernait une couronne à un citoyen non sorti de charge et par conséquent soumis encore pour ses comptes à la vérification, et qui demandait la proclamation au théâtre ; mais c'était là, pour ainsi dire, le côté juridique, le petit côté du procès ; Eschine se proposait d'attaquer surtout toute la politique de Démosthène, de la convaincre d'être la cause de tous les maux qui avaient frappé la patrie depuis la paix de Philocrate. C'était sans doute aussi, dans sa pensée et dans celle de son parti, une manière de réserver l'avenir, dans le cas où la politique de Démosthène aurait attiré sur Athènes de nouveaux malheurs ; le roi de Macédoine saurait que le parti de la paix existait toujours à Athènes, qu'il avait protesté en temps et lieu contre les agissements du parti contraire ; on pourrait compter sur sa clémence encore une fois ; on n'aurait pas à redouter pour Athènes le sort de Thèbes. Eschine garda le silence lorsque Démosthène sortit de charge et rendit ses comptes ; c'eût été, semble-t-il, le moment de l'attaquer, et Démosthène lui reproche de n'avoir pas profité de l'occasion ; mais Eschine et le parti de la paix n'auraient point atteint leur but ; l'intégrité et la loyauté de Démosthène importaient peu au fond et d'ailleurs sans aucun doute n'eussent pas donné à l'accusation une prise suffisante ; mais ce qui importait, c'était pour le parti de la paix de s'affirmer avce une force nouvelle ; c'était d'en finir avec une politique qui remettait constamment en question les traités et l'existence même d'Athènes.

Cicéron a dit qu'Eschine intenta le procès pour se venger d'un ennemi; cela est vrai dans une certaine mesure; mais c'était moins encore l'œuvre d'une vengeance personnelle qu'une tentative de revanche faite par un parti tout entier. D'ailleurs à ce moment, malgré l'influence de Démosthène, malgré les charges qui lui avaient été confiées, il s'en fallait bien que le peuple athénien fût décidé à courir les aventures d'une nouvelle guerre ; pendant les fêtes d'Ægès, destinées à célébrer le mariage de Cléopatre, la fille de Philippe, avec Alexandre d'Épire (commencement d'août 336), une ambassade athénienne présenta au nom de la ville une couronne d'or à Philippe et lut un décret par lequel le peuple d'Athènes s'engageait à livrer à Philippe tout fugitif qui aurait attenté à la vie de ce prince [1].

Le meurtre de Philippe, survenu pendant ces mêmes fêtes d'Ægès, rendit à Démosthène l'espoir d'arracher Athènes au joug du traité et de ses engagements. On sait par quels moyens singuliers il chercha à tirer parti de cette mort. Eschine raconte que Démosthène, informé de la nouvelle par des espions de Charidème, prétendit la tenir de Zeus et d'Athéna dans un entretien nocturne, à la faveur d'un rêve ; qu'il célébra une cérémonie sacrée en l'honneur de Pausanias le meurtrier et compromit le sénat en lui faisant voter un sacrifice d'actions de grâces ; qu'il se couronna de fleurs et se vêtit de blanc pour tuer les victimes, cela sept jours après la mort de sa fille et avant d'avoir accompli tous les rites funèbres ; qu'il traita Alexandre de Margitès, et osa dire que le nouveau roi ne sortirait pas de la Macédoine, trop content de se promener tranquillement à Pella et de ménager ses

[1] Diodore, 16, 92.

jours[1]. Cette conduite de Démosthène est sans doute peu décente, et même peu loyale, si l'on songe aux obligations contractées par Ahènes et tout récemment renouvelées ; mais elle est comme le résultat presque inévitable de ces luttes à outrance entre partis. Philippe mort, Démosthène regarda le traité comme sans valeur ; du même coup il pensa à recouvrer l'indépendance d'Athènes et à ressaisir son pouvoir ; sa politique va enfin triompher ; de là sa joie, de là l'oubli de ses chagrins privés, de là cet enthousiasme nécessaire pour exciter l'enthousiasme chez les autres. En même temps, Eschine l'a bien vu, il veut compromettre Athènes, la lier en quelque sorte par ses premiers actes, la soulever et l'arracher à sa résignation comme par surprise, demander à l'imagination ce que la froide raison lui refuserait peut-être. Les dieux sont avec lui ; comme au temps d'Homère, ils permettent la violation des traités. On doit se réjouir ; ce sera une raison pour agir. De plus Athènes doit l'exemple à la Grèce : si elle s'agite, la Grèce la suivra.

Démosthène n'avait certainement pas mal raisonné; il connaissait l'esprit de ses concitoyens. Athènes ne cacha pas ses espérances et chercha à les inspirer aux autres peuples de la Grèce. Démosthène fit décider uue ambassade vers Attale, l'oncle de Cléopâtre la nouvelle épouse de Philippe, à ce titre l'ennemi d'Olympias et d'Alexandre; il remit même aux ambassadeurs une lettre de sa main. Ces velléités d'indépendance furent vite comprimées par l'énergie d'Alexandre : après avoir traversé la Thessalie, réuni les Amphictyons, reçu d'eux le titre de général de toutes les forces grecques contre les Perses, il parut devant Thèbes. Là il reçut une ambassade des

[1] Esch., *c. Ctés.*, 77, 160, 219.

Athéniens chargée d'excuser la république de son retard à reconnaitre l'hégémonie de la Macédoine[1]. Un tel message était peu d'accord avec le décret de Démosthène et les premières manifestations d'Athènes à la mort de Philippe; mais il était conforme au décret lu à Æges et au texte des traités. Démosthène avait eu le tort ou de compter sur le patriotisme de ses concitoyens ou de leur demander une démonstration qu'ils n'étaient pas en état de soutenir. On comprend d'ailleurs très bien qu'il n'ait pas voulu, comme l'assure Dinarque[2], faire partie d'une ambassade qui devait renouveler auprès d'Alexandre l'assurance de la soumission d'Athènes ; on comprend moins qu'il ait, comme le veut Eschine[3], accepté d'abord ce mandat pour abandonner ensuite ses collègues au milieu de Cithéron. Si Eschine a dit vrai, il faut croire que le peuple en choisissant Démosthène voulait pour ainsi dire le compromettre et donner à Alexandre un nouveau gage de ses intentions pacifiques, et que Démosthène de son côté, après avoir feint, par nécessité peut-être, de complaire à la multitude, se retira au dernier moment pour rester libre de tout engagement vis-à-vis du peuple et d'Alexandre[4].

Avant de passer en Asie, Alexandre, pour n'avoir à craindre aucun soulèvement derrière lui, marcha contre les Triballes, puis contre les Illyriens. Pendant son absence, le bruit de sa mort se répandit; Démosthène accueillit la nouvelle avec empressement; on dit même qu'il produisit à la tribune un homme qui disait avoir été

[1] Diod., 17, 4.
[2] 1, 82
[3] Esch., *c. Ctés.*, 161.
[4] Il est peu probable qu'Alexandre (comme le veut Schæfer, III, 89 2e édit. 96) ait refusé un sauf-conduit à Démosthène.

blessé dans la bataille même où Alexandre avait trouvé la mort, par conséquent un quasi témoin oculaire; c'est à peine, ainsi parle Dinarque, si dans la chaleur de son affirmation, il ne montra pas le cadavre même d'Alexandre. Thèbes, opprimée par la garnison macédonienne, crut le moment venu de se révolter, et Athènes, sur le conseil de Démosthène résolut de secourir les Thébains [1]. Alexandre ne donna pas le temps à ses ennemis de réunir leurs forces; il parut soudain devant Thèbes; les habitants, malgré des prodiges d'héroïsme, ne purent résister; la ville, prise d'assaut, fut mise à feu et à sang, sauf la citadelle.

Le parti de la paix, on n'en peut guère douter, n'approuva pas la politique de Démosthène. Eschine parle de la juste colère d'Alexandre contre Thèbes [2]; il est vrai qu'en ce passage il fait plutôt allusion à la première expédition d'Alexandre qu'à la seconde; mais combien le courroux du prince devrait lui sembler plus légitime, lors de la seconde campagne! S'il n'approuve pas Alexandre, c'est par compassion pour les Thébains, compassion vraie ou jouée. Mais ce qu'Eschine trouvera surtout à reprocher à Démosthène, c'est d'avoir, par avarice, fait échouer ses propres plans. Le grand Roi, se sentant menacé par Alexandre, avait envoyé à Athènes une somme de trois cents talents qui, ne pouvant être reçue par la Ville (c'eut été une violation manifeste du traité), fut remise à Démosthène pour les besoins de la cause qu'il

[1] Nous ne parlons pas ici de la harangue sur les *Traités avec Alexandre*; elle n'est plus attribuée à Démosthène et la date en est incertaine (335 ?) Toutefois elle appartient certainement à cette période, et montre bien que le parti de la guerre n'avait pas abdiqué.

[2] *C. Ctés.*, 161.

représentait. Eschine prétend d'un côté que la garnison macédonienne de Thèbes était prête à rendre la Cadmée aux habitants pour une somme de cinq talents; d'un autre que les Arcadiens, en route pour secourir les Thébains et déjà arrivés à l'Isthme, demandaient neuf talents pour aller plus loin; Démosthène aurait repoussé de tels marchés. Sur le premier point nous n'avons que le témoignage d'Eschine; sur le second, l'accusation d'Eschine est répétée par Dinarque qui ajoute même que la somme de neuf talents fût versée par d'autres au chef des Arcadiens pour qu'il rebroussât chemin. On ne peut contrôler aujourd'hui de pareilles assertions: il est probable toutefois que Démosthène, s'il a refusé ces deux sommes, les réservaient pour des mesures plus importantes et surtout d'un succès plus certain, par exemple pour des achats d'armes et les fortifications d'Athènes.

En même temps, Eschine accuse Démosthène d'avoir détourné pour son usage particulier soixante-dix talents sur les trois cents versés par Darius. Comment le sait-il? Il ne le sait point. La Ville, n'ayant pas reçu cette somme, ne pouvait guère en exiger un compte régulier. Il est probable que les adversaires de Démosthène évaluaient les dépenses faites par lui sans retrouver les trois cents talents; mais il est facile, dans de semblables calculs, d'oublier certaines dépenses ou de les évaluer trop bas. Cette accusation même, en montrant que sur 300 talents, 230 étaient considérés comme dûment employés, prouve que Démosthène avait fait de nombreux et sérieux préparatifs. De son côté Démosthène reproche à Eschine de n'avoir point, comme Aristonicos, comme beaucoup de citoyens, comme lui-même, fait à sa patrie un seul don volontaire. « Si tu n'as rien donné, ce n'est pas par pauvreté mais parce que tu ne voulais rien faire de contraire à

ceux dont tu sers en tout les intérêts[1] » Cela revient à dire qu'Eschine n'a pas contribué de sa fortune au succès d'une politique qu'il désapprouvait. On peut lui reprocher cette politique, non cette abstention.

La destruction de Thèbes fut un véritable coup de foudre qui émut profondément Athènes, La route était ouverte devant le vainqueur ; Athènes, malgré toute l'activité de Démosthène, n'était pas prête à la résistance et ne pouvait, pas plus que Thèbes, compter sur des alliés. Un nouveau changement s'opéra dans l'esprit mobile des Athéniens ; sur la proposition de Démade, une ambassade partit pour féliciter Alexandre de ses victoires sur les Thraces et les Illyriens, et, ce qui était plus grave, de sa victoire sur Thèbes. Alexandre, dit-on, tourna le dos aux ambassadeurs[2], sans doute par surprise et par dégoût; puis se ravisant, sentant que la majorité athénienne obéissait à des impulsions contraires, qu'il avait intérêt à encourager ses partisans et à terrifier ses adversaires, il consentit à pardonner, à la condition que les Thébains fugitifs ne seraient pas reçus à Athènes, et que dix chefs du parti de la guerre, parmi lesquels Démosthène et Lycurgue, lui seraient livrés. Alexandre, selon toute probabilité, comptait porter le procès de ces chefs devant le congrès des Hellènes[3], ou encore devant les Amphictyons qui représentaient la Grèce entière[4]. Athènes était consternée. Abandonner les Thébains, livrer ses conseillers, c'était une lâcheté manifeste et odieuse. Le parti de la paix, semble avoir évité de se prononcer. Phocion interpellé voulait que les hommes d'État désignés par Alexandre se dévouassent au salut public ; Démosthène se

1 Dém., *pr. Ctés.*, 314.
2 Plut., *Phoc.*, 17.
3 Esch., c. *Ctés.*, 161.
4 Dém., *pr. Ctés.*, 322.

défendit: le livrer, c'était faire comme le berger qui, traitant avec les loups, leur abandonnerait les chiens, ou comme un marchand de grains qui, sur un échantillon, vend tout une récolte. Démade proposa un moyen terme: on demanderait au roi la grâce de Démosthène et des autres chefs de parti; on s'engagerait seulement à leur faire leur procès à Athènes et à les condamner, s'ils étaient trouvés coupables. En même temps on prierait Alexandre de renoncer à ses exigences au sujet des Thébains. Eschine, qui était du même parti que Démade, appuya-t-il ces propositions? On ne sait, mais il devait reprocher plus tard à Démosthène sa prétendue ingratitude envers ses citoyens qui l'avaient soustrait à une comparution devant le congrès des Hellènes et à une condamnation inévitable. Alexandre se montra clément. Le procès des dix hommes d'État réclamés par le roi de Macédoine fut confié à l'Aréopage qui laissa tomber l'affaire; Dinarque lui en fera plus tard un reproche [1]; Eschine n'a point jugé à propos de faire allusion à cette marque de reconnaissance et de respect que le Conseil le plus vénéré de la république, loué par Eschine lui-même, avait donnée à son rival.

Outre les reproches de malversation, les trois cents talents envoyés par Darius donnèrent lieu à un grief de vénalité contre Démosthène. Recevoir l'argent des Perses avait été toujours regardé par les Athéniens comme un crime en soi; les circonstances étaient changées, puisque l'ennemi le plus redoutable de la Grèce n'était plus le roi de Perse mais bien le roi de Macédoine; toutefois aux yeux d'un grand nombre de Grecs la réunion de tous les Hellènes sous un prince macédonien était un bienfait plutôt qu'un

[1] Dinarque, 1, 10.

malheur elle assurait la paix à la Grèce : en outre elle ouvrait la perspective d'une vengeance éclatante contre les barbares de l'Asie. La querelle entre la Macédoine et le reste de la Grèce était pour ainsi dire. une querelle domestique ; cela était si vrai que dans la plupart des villes il n'y avait plus que deux partis, le parti macédonien et le parti anti-macédonien : à cette division répondait et se subordonnait la division en démocrates ou aristocrates ; encore à Athènes ces dernières distinctions étaient-elles à peine connues. Introduire l'or des Perses à Athènes, c'était donc chercher l'appui de l'étranger au profit d'un parti contre un autre, [1] dans la cité même ; c'était aux yeux du parti, qui n'avait pas cette ressource, une trahison, un crime contre le patriotisme. A Athènes sans doute, l'opinion déjà fortement empreinte de scepticisme et d'indifférence ne poussa pas aussi loin ces scrupules ; mais à l'occasion elle se montrait plus susceptible qu'ailleurs, et c'est cette susceptibilité qu'Eschine et les autres orateurs de son parti cherchèrent plus d'une fois à réveiller. Une telle vénalité, si le mot peut ici s'employer, n'a rien de commun, il est vrai, avec celle que Démosthène reproche à Eschine, puisque les libéralités de la Perse étaient manifestes, puisque Démosthène, s'il n'en rendait pas compte, les dépensait dans des travaux publics et au service des intérêts athéniens tels qu'il les comprenait ; mais Eschine, qui reproche aussi à Démosthène des marchés honteux, confond à plaisir ces deux sortes de vénalités comme pour mieux les accréditer l'une par l'autre, et faire participer la seule avérée à la haine que l'autre aurait surtout méritée. En outre, quel instrument

[1] Esch., *c. Ctés.*, 259 ὁ μετὰ τῶν βαρβάρων ὁμολογῶν τοῖς Ἕλλησιν ἀντιπράττειν.

de puissance que ces trois cents talents entre les mains de Démosthène, dans un pays comme la Grèce, où tout s'achetait même les consciences ! C'est cette puissance dont Eschine est surtout jaloux ; cet or des Perses l'offusque autant et au même titre que ces lettres et ces ambassades adressées par les plus grands personnages de l'Europe et de l'Asie, non plus au Sénat et au peuple, mais à un simple particulier [1].

Pendant l'expédition d'Asie, Démosthène paraît avoir laissé le champ libre à ses ennemis. Il se contente de les observer, il ne combat pas le projet d'élever une statue à Démade ; il a les yeux sur Eschine qui propriétaire de riches domaines en Béotie, mène une vie somptueuse, élève des chevaux, luxe sans doute étonnant chez un homme parti de si bas. En trois circonstances cependant il sort de son silence. La première fois, Alexandre demandant des vaisseaux pour compléter sa flotte, Démosthène représente au peuple que ces vaisseaux pourraient être un jour tournés contre les Athéniens et fait ainsi échec aux propositions macédoniennes. En cela il semble avoir suivi la politique recommandée par Hypéride comme la seule digne et la seule prudente dans les circonstances. « Il ne faut pas que, sous le nom d'Olympias ou d'Alexandre, un citoyen cherche à nuire à la cité ; mais quand ceux-ci adressent au peuple athénien une demande injuste et excessive, il faut se lever, résister au nom de la ville, faire valoir les droits d'Athènes devant les envoyés royaux, aller devant le conseil des Hellènes pour y défendre sa patrie [2] ».

La seconde fois, Alexandre, engagé dans la Cilicie, est à la veille de se mesurer avec toutes les forces de l'empire

[1] Esch., *c. Ctés.*, 250.
[2] Hypéride, *pr. Eux.*, 31

perse; Démosthène a reçu des lettres qui représentent la situation d'Alexandre comme désespérée; il les porte avec lui sur la place publique [1], les tenant du bout des doigts pour les mieux montrer; il déclare qu'Alexandre va être écrasé par la cavalerie de Darius ; il montre le visage consterné d'Eschine; il l'appelle une victime aux cornes dorées, comme si Eschine était sur le point de perdre son influence et ses richesses avec la vie. Ces détails si précis n'ont guère pu être inventés par Eschine, évidemment Démosthène a mal contenu sa joie; il retombait prématurément dans l'illusion à laquelle il s'était laissé prendre à la mort de Philippe ; Alexandre vaincu, c'était à ses yeux le joug de la Macédoine brisé à tout jamais ; traités et démonstrations d'amitié, comme l'envoi de boucliers à Alexandre après le Granique, et l'envoi d'une ambassade par Athènes à Alexandre après son retour d'Égypte, tout cela ne comptait pas, ne liait pas Athènes. Néanmoins Démosthène ne fit en ces circonstances aucune motion ; Eschine le lui reprochera comme une inconséquence, comme la preuve de la tiédeur de son prétendu patriotisme; mais il est évident que Démosthène, s'il eût eu quelque chance de soulever le peuple après une défaite d'Alexandre, n'aurait pu rien obtenir sur le bruit seul de cette défaite. La mauvaise foi d'Eschine se montre ici avec éclat, comme d'ailleurs en beaucoup d'autres endroits.

La révolte de Sparte, préparée par Agis dès 333 et qui éclata en 330, offrit à Démosthène une nouvelle occasion de rentrer en scène. Athènes s'agita; la résolution de soutenir les alliés avec la flotte fut prise un moment par le peuple, puis abandonnée, sur la remarque de Démade

[1] Esch., *c. Ctés.*, 164.

« qu'il en coûterait aux citoyens une demi-mine par tête, attendu qu'il s'était arrangé pour donner cette somme à chacun à la fête des Choès. » Quel fut le rôle de Démosthène dans cette discussion? Il n'apparaît pas clairement. Eschine tout en lui reprochant, comme Dinarque, de n'avoir rien fait, lui prête des paroles singulières: « Il y a des gens qui émondent la ville comme une vigne; les nerfs des affaires ont été coupés ; nous sommes mis en panier, et à travers les mailles, on nous perce comme avec des aiguilles [1]. » Ce sont là, sous une forme obscure, des allusions, on n'en peut guère douter, à la mauvaise administration des finances par un Démade et autres; Démosthène se défend, dirait-on de conseiller aucune mesure, parce que les moyens d'exécution ont été enlevés à la ville. En réponse à cette sortie, des orateurs accusèrent sans doute Démosthène d'avoir cherché sous main à agiter la Grèce, pour se renfermer, le moment venu, et renfermer Athènes dans l'inaction. A ce grief il répondait par les mots que cite Eschine: « J'avoue que j'ai soulevé les Thessaliens et les Perrhèbes..... » et persistait, pour les mêmes raisons, dans la résolution de ne point compromettre Athènes, ou de réserver ses forces pour une occasion plus propice. Sparte sans doute lui inspirait une médiocre confiance ; elle s'était tenue à l'écart dans les deux dernières tentatives de soulèvement; il fallait attendre qu'elle fît ses preuves de patriotisme et de dévouement à l'intérêt général pour combattre à ses côtés. Eschine, en rappelant ainsi, sans l'exposer avec exactitude ni complètement, le rôle de Démosthène dans cette affaire, cherche à rendre son rival odieux tout à la fois par ce qu'il a fait et ce qu'il n'a pas fait. Il nie d'ail-

[1] Esch., *c. Ctés.*, 166

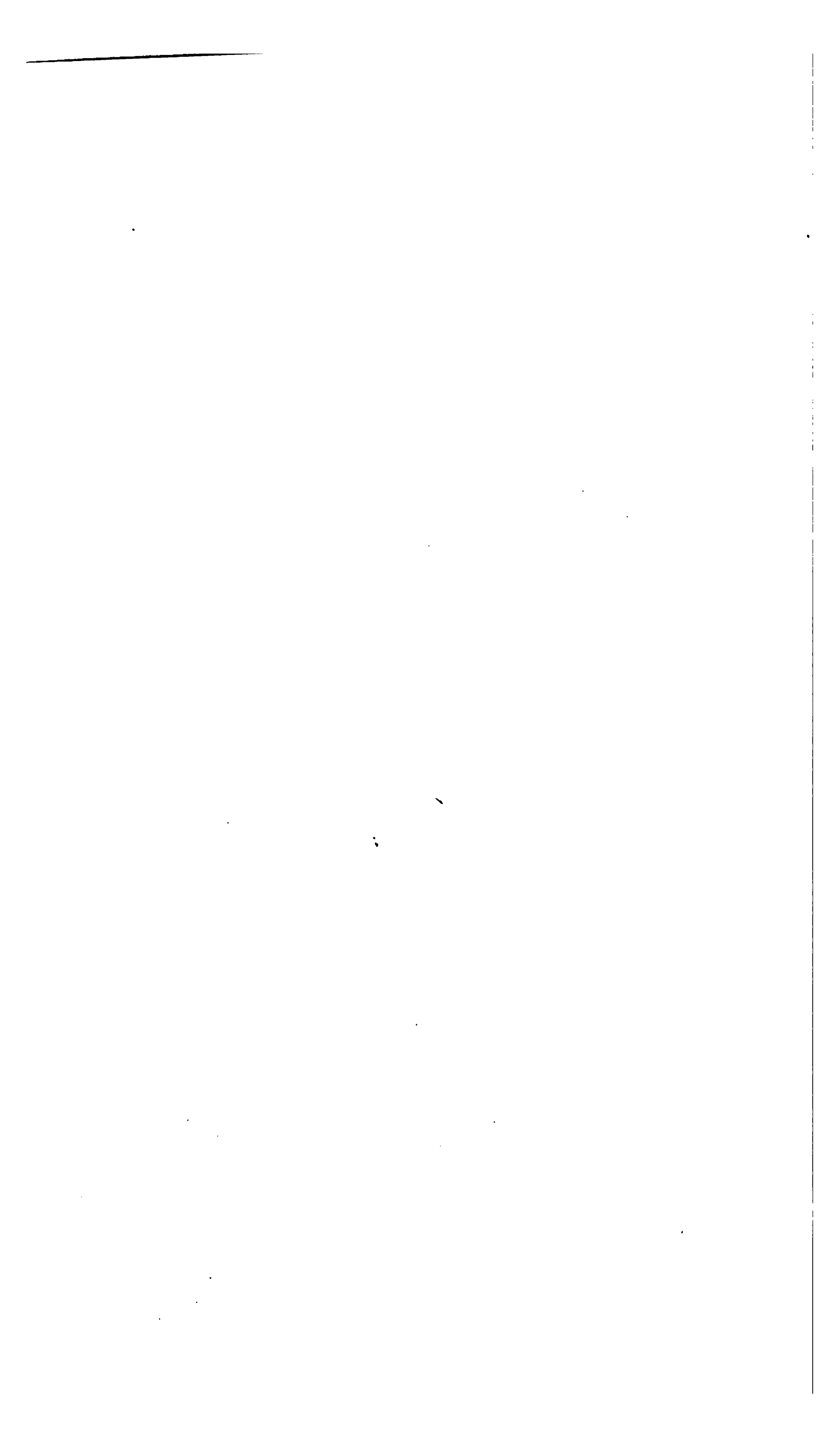
leurs que Démosthène ait soulevé les Thessaliens et les Perrhèbes; ce prétendu aveu n'est qu'une forfanterie; Démosthène n'a aucune influence; il ne pourrait même pas agiter un bourg; il recule devant toute espèce de danger. On dirait qu'Eschine veut rallier à la fois contre Démosthène les voix des partisans de la paix et des partisans de la guerre.

C'est aussi pour ce motif sans doute qu'Eschine accuse Démosthène d'avoir cherché à se concilier les bonnes grâces d'Alexandre. Il n'est pas, il est vrai, des plus affirmatifs sur ce point. Il invoque le témoignage des paraliens[1] et des députés qui furent envoyés près d'Alexandre, ce qui place le fait au moment de l'ambassade athénienne en Asie. Un certain platéen du nom d'Aristion aurait été chargé par Démosthène de remettre des lettres adulatrices à Alexandre, auprès duquel il avait accès[2]. Ce récit est vraisemblable, dit Eschine, et la preuve en est que Démosthène a laissé passer trois occasions importantes sans rien tenter contre Alexandre. Ce récit est peu vraisemblable, doit-on dire au contraire, attendu que l'inaction de Démosthène lui était imposée par les circonstances et par l'influence même du parti macédonien. D'un autre côté Eschine, qui cite plusieurs paroles malveillantes de Démosthène à l'égard d'Alexandre, se borne à dire d'une façon générale que ces lettres renfermaient de basses flatteries, mais il ne rappelle ni un mot de ces lettres ni un autre, qui puisse faire soupçonner Démosthène d'avoir joué un double rôle. La calomnie est ici bien manifeste, elle atteste le soin d'Eschine à recueillir contre son rival même les rumeurs les plus vagues et les griefs les plus contradictoires.

[1] L'équipage du navire *Paralos* qui portait les députés.
[2] Eschine, *c. Ctés.*, 162.

LE PROCÈS DE LA COURONNE.

VICTOIRE DÉFINITIVE DE DÉMOSTHÈNE.



Le procès de la Couronne. — Le délai. — Discours d'Eschine : le point de droit ; examen par Eschine de la vie politique de Démosthène ; inconsistance de l'accusation ; le portrait de Démosthène par Eschine. — Réponse de Démosthène ; le point de droit ; unité du discours ; comparaison entre Eschine et Démosthène par Démosthène ; les personnalités. — Résultat du procès.

C'est peu de temps après la défaite d'Agis qu'eut lieu le procès célèbre *pour la Couronne*. On se rappelle que la plainte d'Eschine contre Ctésiphon avait été déposée six ans auparavant en 336. Cette plainte avait eu pour effet d'empêcher le décret de Ctésiphon, approuvé par le Sénat, d'être soumis à l'approbation du peuple et de recevoir ainsi une sanction définitive. Les décisions du Sénat non seulement avaient besoin de cette sanction, mais encore, au bout d'une année, étaient frappées de péremption[1] si elles ne l'avaient pas obtenue. Le décret de Ctésiphon n'avait donc plus force exécutoire dès 335 ; mais d'un côté Ctésiphon était toujours responsable pour avoir proposé et fait passer un décret accusé d'être contraire aux lois ; d'un autre, ce décret pouvait toujours être renouvelé, s'il n'était pas convaincu d'illégalité. La péremption était, paraît-il bien, distincte de l'annulation[2] ; la première était l'œuvre du temps ; la seconde,

[1] Cf. *contre Aristocrate*, 92 et suiv.

[2] C'est ce qui semble résulter du § 94 du discours contre Aristocrate. Démosthène dit du décret dont il conteste la légalité et qui est ἄκυρον par suite de la péremption : οὐχὶ καλῶς ἔχει μὴ λῦσαι τὸ ψήφισμα ὑμῖν. Il est à remarquer qu'Eschine se sert du même terme lorsqu'il demande aux juges de se prononcer contre le décret de Ctésiphon : λύετε, ὦ Ἀθ., τὰς παρανόμους γνώμας (*c. Ctés.*, 8).

ne pouvait être obtenue que par un jugement. Telle est, cesemble, la portée qu'avait en 330 le procès contre Ctésiphon; nous ne savons si le décret de Ctésiphon avait été renouvelé par le sénat de l'année 330, mais il pouvait l'être; cela suffit à expliquer pourquoi les deux orateurs admettent que Démosthène, s'il est acquitté, recevra la couronne qui lui avait été votée par le sénat de 336.

Le délai, quelque long qu'il fût, ne pouvait donc dérober Ctésiphon à la nécessité de comparaître devant le tribunal; mais d'un autre côté on s'est demandé pourquoi il s'était écoulé un si long temps entre la plainte et le procès. Ni le discours d'Eschine ni la réponse de Démosthène ne satisfait notre curiosité sur ce point. Nous sommes réduits à des conjectures: la plus vraisemblable, c'est qu'Eschine, ayant obtenu une première victoire sur son rival en faisant ajourner l'exécution du décret de Ctésiphon, n'était sans doute pas pressé de la compromettre en portant la question devant le peuple. Le parti macédonien, pendant ces six années, n'avait pas cessé de se fortifier; mais sa puissance et surtout sa considération n'étaient pas telles qu'il pût compter sur le succès. Il avait cru se devoir à lui-même de poursuivre Ctésiphon; c'était protester contre la politique de Démosthène; c'était affirmer la sienne; mais au bout de cette voie, il devait sentir qu'il pouvait rencontrer un échec. Athènes, tout en subissant le joug d'Alexandre, était bien aise de faire acte d'indépendance, surtout quand elle ne courait aucun danger. Ce qui montre bien que tel était le sentiment général en Grèce, c'est le concours d'Hellènes que ce procès attira à Athènes [1]; la réputa-

[1] Cf. Eschine, c. *Ctés.*, 50 et aussi 1, 7, 53, 87, 207, 257; c'est Démosthène qui est appuyé par les auditeurs, non Eschine, de l'opinion

tion des deux orateurs, si grande qu'elle fût, n'eût certainement pas suffi à exciter un tel intérêt; la lutte entre les deux rivaux n'était pas seulement un spectacle curieux; elle devait être, par le dénouement, une manifestation importante; vaincu, Démosthène l'eût été avec toute la Grèce; sa victoire donnait à la Grèce l'illusion de s'appartenir et l'espoir d'une revanche plus ou moins prochaine. On sentait que le maître était là, qu'il avait les yeux fixés sur tous les actes d'Athènes; on savait que les coups portés par Eschine contre Ctésiphon iraient plus loin, jusqu'à Démosthène, et que les coups portés par Démosthène contre Eschine iraient plus loin, jusqu'à Alexandre. La force était maîtresse en Asie et en Grèce; le droit et les instincts de liberté allaient lutter une fois de plus, peut-être pour la dernière fois, à la tribune d'Athènes contre une oppression acceptée et subie, mais toujours détestée.

Quelques remarques générales semblent nécessaires ici pour bien comprendre le sens et la portée du discours d'Eschine. On a dit qu'Eschine aurait dû se borner à la discussion du point de droit, et on a répondu que cette question était de médiocre intérêt pour Eschine, qu'il s'agissait avant tout pour lui d'obtenir sur la politique de Démosthène une condamnation sans appel. En réalité les deux questions sont étroitement liées ensemble et Eschine ne les sépare pas ; c'est un procès pour cause d'illégalité qu'il a intenté à Ctésiphon; il ne perd pas de vue cet objet un seul instant. S'il attaque si vivement la politique de Démosthène, c'est parce que Ctésiphon en a fait l'éloge dans son décret, et qu'il est interdit par les lois d'introduire dans un décret de fausses assertions. C'est

même de cé dernier. Eschine fut obligé de livrer une bataille perdue d'avance.

d'après cette conception que le plan de son discours est établi; il analyse et critique en détail, au point de vue de la légalité, le décret de Ctésiphon; il aborde, conduit par son sujet lui-même, les actes politiques de l'administration de Démosthène ; après avoir dans cette partie de son discours, écarté mais non oublié la question de légalité, il la reprend pour ne plus guère la quitter; il montre le salut de l'état et de la démocratie attaché au respect des usages et des lois; il combat l'usage trop fréquent des récompenses et des couronnes d'or, comme contraire aux mœurs antiques; il lit le décret de Ctésiphon pour le comparer aux anciens décrets honorifiques et en montrer la différence, différence préjudiciable aux intérêts de l'État; il reproche vivement aux Athéniens leurs habitudes judiciaires: « Les choses se passent maintenant de la manière la plus ridicule. Le greffier lit le décret illégal; les juges ont l'esprit ailleurs, comme s'ils entendaient un refrain ou quelque récit indifférent. Déjà même, grâce aux artifices de Démosthène, vous avez laissé un abus honteux pénétrer dans les tribunaux ; les droits de la ville ont passé à d'autres ; c'est l'accusateur en effet qui se justifie, c'est l'accusé qui accuse ; il arrive ainsi que les tribunaux oublient les questions dont ils sont juges et sont forcés de voter sur les questions qui ne les concernent pas. Si l'accusé aborde l'affaire, c'est pour dire, non pas qu'il est resté dans la légalité, mais qu'un tel qui a porté déjà, avant lui, des décrets semblables, a été acquitté. C'est même là, je le sais, ce qui donne confiance à Ctésiphon[1]. » Pour le même motif, Eschine voudrait interdire à l'accusé le secours de défenseurs; il suffirait selon lui de lire le texte des lois, puis le texte des décrets incriminés; les juges se feraient

[1] Esch., *c. Ctés.*, 192-3.

sans peine une opinion. Enfin en terminant Eschine évoque le souvenir de Solon, le sage, l'éminent législateur de la démocratie athénienne qui supplie les juges de ne point attacher plus d'importance aux phrases de Démosthène qu'à leurs serments et aux lois, et celui d'Aristide qui s'indigne de l'avilissement de la justice [1]. Ce n'est pas qu'Eschine ait une grande confiance dans le respect des Athéniens pour la légalité; le passage cité plus haut le prouve assez; mais il a encore plus de confiance dans ce motif que dans ses accusations contre la politique de Démosthène; en effet, il se plaint aussi de l'indifférence athénienne à l'égard des crimes d'état[2]; il cite le récent procès de Léocharès accusé par Lycurgue de s'être enfui d'Athènes à la première nouvelle du désastre de Chéronée; il le cite comme un exemple de sévérité, attendu que si les voix ne s'étaient pas partagées, le coupable aurait subi la mort ou l'exil; mais en réalité ce partage des voix l'inquiète: il sent bien que Démosthène, qui n'est pas un Léocharès, bénéficiera plus largement encore de la sympathie des juges; il fait un effort désespéré pour le mettre au dessous de Léocharès; après avoir dit que Démosthène ne courait risque ni de la fortune ni de la vie, ni dans le titre de citoyen [3], il veut qu'on punisse Démosthène, comme un pirate qui monté sur de grands mots écume la mer de la politique. C'est là évidemment demander plus qu'il ne saurait obtenir pour obtenir ce qui, à toute rigueur, aurait pu lui être accordé par un caprice populaire, la condamnation de Ctésiphon.

Les questions de droit, surtout en fait de législations

[1] Esch., *c. Ctés.*, 257.
[2] Esch., *c. Ctés.*, 234, 251.
[3] Esch., *c. Ctés.*, 209.

étrangères sont toujours d'une appréciation délicate. Qu'est-ce, quand les textes des lois invoquées ou les textes des décrets incriminés ne nous sont parvenus que par fragments et grâce aux citations des orateurs qui ont plaidé le pour et le contre ? Toutefois, dans la circonstance présente, il semble que la vérité se fait jour au milieu des contradictions. Quand Eschine reproche à Ctésiphon d'avoir voulu faire couronner un comptable avant la reddition de ses comptes, il paraît interprêter la loi avec exactitude ; d'un côté en effet il cite la loi, et montre pour quelles raisons elle a été établie ; d'un autre Démothène ne lui oppose que des distinctions spécieuses ; il dira par exemple qu'il ne saurait être comptable pour les dons qu'il a faits à l'État, comme si le décret de Ctésiphon avait pu séparer nettement le magistrat et le donateur, comme s'il n'y avait pas toujours à craindre, dans le cas ou des décrets comme celui de Ctésiphon seraient admis, qu'un même citoyen fût tout à la fois couronné pour ses bienfaits envers la ville et poursuivi pour malversations ! Ce qu'il est vrai de dire, mais cela même prouve l'illégalité et l'abus, c'est que ces lois avaient déjà été violées, c'est qu'Eschine par haine et par calcul politique les faisait servir contre Ctésiphon et contre son rival.

D'autre part Eschine affirme que la proclamation de la couronne est interdite au théâtre ; il ne fonde pas, il est vrai, cette opinion sur un texte formel, mais sur le raisonnement qui, comme on sait, aux yeux des jurisconsultes, conduit à des conséquences ayant force de lois. Il y a, dit-il deux lois contradictoires, l'une permettant la proclamation au théâtre, l'autre la défendant ; mais la contradiction, qui ne saurait exister entre deux lois, n'est aussi qu'apparente dans le cas présent ; l'une

en effet désigne le Conseil et le peuple assemblé pour la proclamation des couronnes du Conseil et du peuple, l'autre permet la proclamation au théâtre si le peuple l'ordonne; mais comme celle-ci ferme expressément le théâtre aux couronnes décernées par les tribus ou par les bourgs, ou par tout autre, ou données en signe d'affranchissement, il ne reste pour le théâtre que la proclamation des couronnes étrangères, c'est-à-dire données par un Etat à la République d'Athènes[1]. En réponse à cette argumentation Démosthène ne réplique pas qu'il peut y avoir à Athènes des lois contradictoires, ne discute pas la loi qui interdit la proclamation des couronnes données par le peuple ailleurs que dans l'assemblée du peuple, et se borne, sans réfuter les distinctions d'Eschine, à se prévaloir d'un passage de la loi Dionysiaque où le cas d'une proclamation au théâtre est prévu[2]. Il est vrai que Démosthène le prend de très haut; qu'il traite Eschine de misérable sycophante; qu'il lui conseille de boire de l'ellébore; qu'il l'accuse de tronquer les lois; mais, comme on l'a fait remarquer[3], cet air de triomphe, en l'absence de preuves manifestes, rend la cause suspecte. Démosthène ne suit pas Eschine sur le terrain où celui-ci s'est placé; c'est avouer qu'il le tient pour peu propice. Il aime bien mieux, tout en paraissant répondre à Eschine, laisser les juges à leur propre sens; il sait bien qu'en pareil cas des arguties juridiques devant un tribunal populaire, fussent-elles mille fois fondées, n'ont d'importance que si on les traite sérieusement; il feint même quelque part[4] de n'avoir pas compris les raison-

[1] Esch., c. *Ctés.*, 41 et sv.
[2] Dém., *pr. Ctés.*, 120-121.
[3] M. Weil.
[4] Dém., *pr Ctés.*, 111.

nements d'Eschine et suppose hardiment que personne ne les a compris ; d'ailleurs des proclamations semblables ont eu lieu au théâtre ; Eschine proteste trop tard et mal à propos ; si une exception doit être faite, si la loi doit être violée, toute la ville dira que c'est en faveur de Démosthène. Ainsi, défiance pour la légalité du décret, confiance dans l'opinion du tribunal et dans sa propre considération, voilà les sentiments qui se font jour dans cette partie du discours pour Ctésiphon.

Eschine divise la vie politique de Démosthène en quatre périodes et déclare les attaquer toutes quatre. La première s'étend depuis l'ouverture de la guerre avec Philippe au sujet d'Amphipolis jusqu'à la paix de Philocrate. C'est une vaste période, puisque Amphipolis a succombé en 357 et que la paix de Philocrate est de 346. Eschine se garde bien de faire l'histoire d'Athènes pendant ces onze années ; il évite de se prononcer sur l'attitude de Démosthène dans la discussion de la loi de Leptine, dans les affaires des Mégalopolitains et des Rhodiens, dans la guerre d'Olynthe. Il ne prend de cette période qu'un seul événement, celui qui la clôt, la paix, et s'efforce de prouver que Démosthène par sa précipitation à conclure une paix devenue nécessaire a empêché les Hellènes d'y participer et par suite a ôté à Athènes toute espérance d'être aidée dans une lutte future contre Philippe, et de recouvrer sa prééminence. Nous ne reviendrons pas sur l'histoire de ce traité, mais nous rappellerons que sur le fond même, c'est-à-dire sur l'opportunité de la paix et sur la nécessité de contracter avec Philippe une alliance immédiate comprenant les alliés d'Athènes, non les autres Hellènes, Eschine et Démosthène durent être à peu près d'accord. Seulement comme ce malheureux traité de 346 fut la cause de presque tous

les embarras qui suivirent, et en dernier lieu, de la reprise des hostilités, comme l'auteur de ce traité, Philocrate, avait été convaincu de connivence avec Philippe et condamné, aucun homme d'État ne voulait y avoir travaillé; la part de Démosthène, en raison de son influence, fut sans doute plus grande dans cette affaire que celle d'Eschine; de là pour Eschine repoussant toute responsabilité une situation meilleure en apparence que pour Démosthène, mais en réalité l'un et l'autre étaient alors dans les mêmes sentiments. Cette partie, dans les deux discours, est certainement la plus confuse; mais la confusion naît d'une mauvaise foi à peu près égale chez les deux orateurs. Il est bien évident d'ailleurs que rétablir Athènes dans tous ses droits, dans son ancienne hégémonie, ne pouvait être qu'une chimère, et que s'il s'agissait seulement, dans la pensée d'Eschine, de faire entrer la plupart des Hellènes dans une ligue contre Philippe, cette œuvre fut accomplie dans la suite par Démosthène sans que le traité de 346 paraisse avoir été un grief des Grecs contre Athènes.

La seconde période, qui s'étend de 346 à 340 n'est ni la paix ni la guerre. A la faveur du traité qui lui assure la neutralité d'Athènes, par violation même plus ou moins ouverte du traité, Philippe continue ses conquêtes: Démosthène a compris que Philippe ne saurait être arrêté par des représentations et des ménagements; dans la deuxième et la troisième *Philippique*, dans la quatrième si elle est authentique, il s'efforce d'ouvrir les yeux des Athéniens; il leur indique les mesures les plus propres à arrêter les empiétements de la Macédoine; il cherche à coaliser contre elle l'Eubée, Thèbes et le Péloponnèse; il soutient Diopithès en Thrace, il délivre Périnthe et s'ap-

prête à secourir Byzance. Ce sont là des actes d'hostilité qui nécessairement doivent amener une guerre ouverte.

Eschine ne raconte pas plus cette période que la précédente. Il se borne à faire allusion au procès de Philocrate et à celui de l'ambassade. Démosthène selon lui a perdu un de ses complices pour échapper à l'accusation qui le menaçait lui-même, et a cherché à perdre un de ses collègues, Eschine, pour se faire à lui-même une réputation d'incorruptibilité. Dans ses rapports avec Philippe il s'est conduit en véritable brouillon, chicanant sur les mots et se refusant aux ouvertures les plus acceptables. Il a rendu la guerre inévitable. Enfin les prétendues alliances qu'il a données à Athènes ont été plus nuisibles qu'utiles : Démosthène a sacrifié les droits d'Athènes, réservé tous les avantages aux alliés et touché le prix de cette trahison. Eschine, comme on le voit, se place tour à tour au point de vue des partisans de la paix, et au point de vue de Démosthène lui-même. Or le prétendu respect des premiers pour les traités était une véritable duperie : Eschine, en adoptant cette opinion ou trahissait, ou manquait de clairvoyance : cela ne peut faire l'objet d'aucun doute. Toutefois on ne peut nier que dans certains cas la conduite d'Athènes n'ait été singulière, contradictoire, imprudente, de nature à justifier au moins en apparence les plaintes de Philippe. Quant à la politique de Démosthène vis-à-vis des alliés, elle fut ce qu'elle pouvait être à cette époque ; il ne pouvait s'agir de relever l'empire d'Athènes ; une simple coalition d'intérêts contre Philippe, avec Athènes à la tête pour l'exemple et l'impulsion, mais non pour imposer sa souveraineté, telle était l'œuvre possible et que Démosthène a tentée.

La troisième période, quoique se terminant par une

défaite, est certainement la plus glorieuse pour Démosthène. Il met la ville en état de défense; il réforme les triérarchies; il consacre aux dépenses de la guerre l'argent du théorique; il négocie et mène à bonne fin l'alliance avec Thèbes, alliance qui devait perdre Thèbes mais qui seule pouvait sauver Athènes. Si Philippe ne s'était pas emparé d'Élatée, clef de la Béotie, la lutte avec la Macédoine aurait pu se prolonger assez longtemps et peut-être avoir un dénouement tout autre. Or si Philippe a pris Élatée, c'est qu'il fut appelé par les Amphictyons contre les Amphissiens, et si cette guerre amphictyonique éclata, c'est par la faute, par la seule faute d'Eschine. Or que fait Eschine dans son discours? Des mesures prises par Démosthène, il ne cite pas les unes, il calomnie les autres; il montre toujours les intérêts de la République, tels qu'il les entend, c'est-à-dire de prétendus droits à l'hégémonie et à des tributs en argent ou en hommes, sacrifiés par Démosthène, comme si Démosthène ne faisait pas ce sacrifice à un intérêt supérieur, le salut même de l'État! Contre toute vérité et contre toute vraisemblance il représente l'alliance de Thèbes comme l'œuvre des circonstances et non de Démosthène. Enfin il se fait un mérite de ce qui constitue certainement contre lui le premier grief, l'appel à la guerre contre les Amphissiens. Ici on hésite vraiment à qualifier la conduite d'Eschine: est-ce trahison? est-ce fanatisme? est-ce naïveté orgueilleuse, désir inconsidéré de jouer un rôle et légèreté d'esprit.? La vénalité ne nous paraissant pas prouvée, nous penchons pour ces derniers mobiles.

La dernière période comprend à peu près huit ans. Eschine montre Démosthène tantôt inactif, tantôt soufflant la guerre, tantôt hésitant; et dans toutes ces circonstances, il le trouve digne de blâme. Nous avouons que cette

partie du rôle politique de Démosthène nous paraît moins belle que la première; la paix a été signée; l'hégémonie de la Macédoine a été reconnue par les Hellènes et par Athènes; Athènes, quels que soient les embarras de la Macédoine, paraît hors d'état de soulever la Grèce, et encore plus de résister seule aux forces de Philippe ou d'Alexandre. La partie est décidément perdue; la reprendre, c'est attirer sur la patrie de nouveaux, d'inévitables malheurs. C'est sans doute l'honneur de Démosthène d'avoir espéré jusqu'au bout contre toute espérance; mais il semble que le devoir d'un homme d'État, surtout après une tentative malheureuse comme celle de Chéronée, est de se plier à la nécessité, si dure qu'elle soit. Nous admettons qu'Athènes n'ait pas succombé sans combat; mais s'exposer à une destruction totale, comme Thèbes et après l'exemple de Thèbes -- et Athènes ne fut guère sauvée que par son illustre renom — c'était manquer à la Grèce et à l'avenir. Un tel acte de désespoir ne semble légitime que quand il ne doit pas tourner au suicide. Mais d'autre part comment comprendre Eschine qui raille l'impuissance de Démosthène? Cette impuissance était celle de la patrie. Eschine pouvait, sinon avoir le beau rôle, — il était pris depuis longtemps par Démosthène —, du moins faire parler la raison, en choisissant parmi ces griefs un seul, à savoir les efforts de son rival pour rompre la paix; il a mieux aimé les garder tous les trois, sans souci de la contradiction.

Les nécessités d'une lutte à outrance, le désir et l'espoir de rendre Démosthène odieux à tous les partis expliquent dans une certaine mesure cette inconsistance de l'accusation: mais il semble bien aussi, trahison et vénalité à part, qu'Eschine ne suivait pas en politique un principe dirigeant. Par tempérament, par une suite na-

turelle de ses amitiés, par haine pour Démosthène, il est avec Eubule et avec Phocion ; mais il n'a point une vue bien nette du but où il tend, et il n'y tend pas avec continuité et fermeté. Dans la plupart des cas il se décide sous l'empire de la passion, comme dans l'affaire des Amphissiens ; s'il tient pour Philippe, s'il se laisse abuser par lui, c'est qu'il déteste les Thébains et qu'il regarde Philippe, qui n'a garde de le détromper, comme un ennemi de Thèbes, presque comme un ami d'Athènes. L'hégémonie d'Athènes lui paraît un bien précieux digne d'être reconquis, mais plutôt sur les Grecs et avec l'aide de Philippe que sur Philippe avec l'aide des Grecs. Rien ne lui paraît plus honteux et plus triste que le spectacle de Lacédémoniens se traînant en otages à la suite d'Alexandre[1] ; et il ne songe pas à comparer à cette situation la déchéance de sa patrie et les ambassades envoyées par Athènes, d'abord à Philippe, puis en Asie auprès d'Alexandre. C'est pour ces raisons, sans nul doute, qu'Eschine, comme le lui reproche Démosthène, prenait rarement la parole dans les affaires publiques, ne proposait point de décrets et ne sortait de son silence que pour accuser ; ce n'est pas un homme d'État ; c'est un soldat brillant et aventureux d'un parti qui comptait des hommes d'État. Sa politique, mobile et irascible, n'est pas à vrai dire une politique ; c'est un ensemble d'opinions mal liées ou contraditoires, qui s'accommodent au temps présent et aux exigences d'une cause. C'est sans doute ce qui explique l'erreur du scoliaste disant qu'Eschine avait négligé, par pauvreté d'intelligence et défaut d'habileté[2], de

[1] Esch., *c. Ctés.*, 132.

[2] cf. scoliaste, κατὰ Ἀριστοκράτους, 621, 1, διὰ πενίαν συνέσεως καὶ δεινότητος ἔνδειαν οὐκ εὐπόρησε θεῖναι τὸ συμφέρον.

faire valoir les raisons tirées de l'intérêt de l'État. L'intérêt de l'État, Eschine en parle souvent; il ne reproche même guère qu'une chose à Démosthène, c'est d'avoir mal servi les intérêts d'Athènes et comme conseiller et comme administrateur. Mais cet intérêt de l'État, il ne semble pas le mettre toujours dans la même politique. L'intelligence d'un grand orateur comme Eschine ne saurait être mise en doute ; mais ce qui est vrai, c'est que cette intelligence a des vues étroites ; très cultivée, très rompue aux arguties de la chicane, elle se laisse aveugler par la passion ou de misérables calculs. L'habileté à dénaturer les faits est presque effrayante, mais cette habileté même exclut une habileté plus grande et d'un effet plus sûr, celle qui consisterait à remonter aux principes et à se dégager des personnalités. Amirable plaidoyer d'avocat, d'un avocat qui emploie indistinctement toutes ses ressources contre son adversaire, le discours d'Eschine n'est pas un chef-d'œuvre de l'éloquence politique ; il n'en fait que mieux ressortir le mérite du discours de Démosthène.

Dans le procès contre Timarque et sans doute dans beaucoup d'autres occasions, Eschine avait ébauché un portrait satirique de Démosthène ; il reprend cette ébauche et y ajoute de nouveaux traits dans le procès de la couronne. Démosthène a tous les défauts et tous les vices ; c'est un homme de plaisir ; il a des mœurs infâmes; il vend ses services ; c'est un flatteur éhonté ; il ne respecte pas les liens de l'hospitalité ; avocat, il est un modèle de perfidie ; il fait bon marché de sa dignité et de son honneur ; c'est un comédien et un charlatan ; les vertus de famille lui manquent comme les autres ; il a le cœur dur, insensible ; il est lâche ; il n'a de courage que pour l'invective ; c'est un Thersite. Il est

envieux ; son but principal a été de ruiner les riches. Il feint d'être un zélé démocrate ; mais au fond c'est un partisan de l'aristocratie ; il ne cesse pas de renouveler autant qu'il est en son pouvoir les querelles entre les partis dans la ville. Enfin c'est un impie, un sacrilège qui attire sur Athènes le courroux des dieux. Tous ces traits sont épars, il est vrai, et sont accompagnés d'une apparence de preuve ; mais réunis ils forment un portrait odieux où la prévention la plus aveugle ne pourrait reconnaître Démosthène. C'est bien ce que Démosthène a compris, et il se prévaut adroitement des exagérations d'Eschine : les Athéniens le connaissent ; s'il est tel que le dépeint Eschine, il n'a pu commettre les crimes qu'Eschine lui reproche ; s'il n'est pas tel, Eschine ment sur tout le reste comme sur ce point. Rien ne paraît plus sensé et plus habile. La même inconsistance règne d'ailleurs dans ce portrait que dans toute l'accusation : comment croire que le même homme est à la fois l'adversaire implacable et le flatteur empressé de Philippe et d'Alexandre ? Comment croire à la vénalité d'un homme qui combat sans trêve les personnages les mieux placés pour acheter les consciences et fait sans négligence ni relâche la guerre aux riches ? Comment croire à la mollesse d'un homme qui a choisi le poste le plus laborieux et le plus périlleux ? Les contradictions sont sans doute dans la nature humaine ; mais portées à un tel point elles deviennent invraisemblables ; elles témoignent plus contre l'infidélité du peintre que de l'inconstance du modèle. Est-il besoin de faire remarquer en outre que quelques-uns des traits relevés par Eschine sont contraires à son objet ? Insensible à un malheur de famille, soit, Démosthène l'a été ; mais c'est parce qu'il plaçait l'intérêt de l'État avant ses propres affections ; il a joué une espèce de comédie à

la mort de Philippe, soit encore ; mais c'était toujours pour réveiller la conscience endormie d'Athènes. Il est une autre chose que ne nie pas Eschine : c'est l'éloquence de Démosthène; on voit bien qu'il l'admire et surtout qu'il la redoute ; cependant là encore la jalousie pour un rival se fait jour ; il y a eu des orateurs aussi puissants que Démosthène et d'un talent plus agréable. A l'éloquence Démosthène ne réunit pas un esprit droit; or le bon sens tout seul vaut mieux que l'éloquence sans le bon sens. Cette accusation a le tort de se retourner trop aisément contre Eschine; son éloquence qui n'est pas dépourvue d'éclat et de charme manque de solidité et de consistance. Eschine est une voix sonore, ce n'est pas une âme de patriote ni un esprit clairvoyant.

Démosthène dans sa réponse n'a garde de discuter à fond et immédiatement la question de légalité : c'est là un premier mérite, un mérite oratoire, il est vrai, mais par cela même à sa place. Eschine lui tendait un piège ; il n'y tombe pas. Eschine lui offrait l'occasion inappréciable d'exposer et de résumer les actes de sa vie politique ; il la saisit avec empressement. Quant au décret de Ctésiphon, il le justifiera ou cherchera à le justifier en droit, après avoir parlé de ses services, et avant d'en continuer le récit ; suivant le précepte, auquel son discours a peut être donné naissance, il place ses plus faibles troupes au milieu de son armée. Et d'ailleurs, même à ce point de vue de la légalité, la réfutation sera suffisante aux yeux d'un tribunal populaire qui naturellement aura plus d'égard aux précédents qu'au texte d'une loi souvent transgressée.

Un autre mérite de Démosthène, c'est d'avoir fait porter sa réfutation, non sur toute sa vie ni même sur tous les points attaqués par Eschine, mais seulement sur ses actes

les plus importants et les plus décisifs. Son attitude dans la paix de 346, origine de tous les embarras d'Athènes, son rôle dans la guerre de Phocide, rôle annulé par les faux rapports d'Eschine, ses cris d'alarme à chaque nouvel empiétement de Philippe, ses négociations avec les Hellènes, et principalement l'alliance avec Thèbes, voilà les faits qu'il rappelle et qu'il met en pleine lumière ; il laisse de côté ses rapports avec l'Eubée, il néglige la quatrième période accusée comme les autres par Eschine ; il ne parle qu'en passant de ses réformes, de ses réparations de murs et de fossés ; se sont là de petits services, comme il le dit, bien inférieurs aux services éminents qu'il a rendus à la patrie. Grâce à ce parti, le discours se décompose comme en grandes masses d'un effet imposant ; il frappe l'imagination des auditeurs plus que ne le ferait une réfutation circonstanciée. En outre l'orateur a vraiment l'air de puiser largement dans une vie riche en souvenirs, riche en services ; on sent qu'il pourrait dire en sa faveur plus qu'il ne dit ; on lui pardonne l'éloge, non seulement à cause de sa situation d'accusé, mais à cause de sa discrétion ; on lui vient comme en aide par l'imagination, en voyant que l'insuffisance du temps le force à se borner. La critique moderne, qui étudie à tête reposée l'histoire de cette époque et le plaidoyer de Démosthène, a pu s'étonner de trouver le grand orateur muet sur tous ses actes politiques avant 346, muet sur le décret par lequel il fit affecter pendant la deuxième guerre contre Philippe les ressources publiques au service de l'armée et de la marine ; et elle a essayé d'expliquer ce silence en disant que Démosthène n'ose se faire un mérite, par devant le peuple, d'une victoire remportée sur le peuple lui-même, ni rappeler à ses juges les combats livrés contre eux pour la conquête de ce résultat. En réalité Dé-

mosthène n'a pas de ces scrupules ; il est assez habile d'ailleurs, et il le montre dans ce discours même, pour représenter sa victoire sur le peuple comme une victoire du peuple sur lui-même ; mais Démosthène ne dit pas tout parce qu'il plie comme sous le faix de ses services ; parce qu'il sait bien que la moitié de sa vie rappellera l'autre et qu'il sera jugé non sur quelques réformes ni sur quelques discours, mais sur les résultats les plus brillants et les plus inespérés de sa politique étrangère.

Ce qui a fait en partie l'influence de Démosthène à savoir l'unité et la fermeté de sa conduite, fait aussi la force de son discours; et même, à vrai dire, il y a encore plus d'unité dans le discours que dans la vie de Démosthène, parce que l'orateur dissimule ou passe sous silence les cas assez rares où, sous la pression des circonstances, il a dû changer la nature de ses conseils. Démosthène, dans le plaidoyer pour Ctésiphon, nous apparaît comme l'adversaire constant de Philippe et d'Alexandre ; sur ce point, ses décrets sont conformes à ses discours ; ses réformes n'ont qu'un seul et même but, protéger la patrie ; ses ambassades, il ne s'en est chargé que pour aller chercher partout des ennemis à la Macédoine ; il a parlé le même langage à tous les peuples de la Grèce. Il ne dit pas que c'est aussi pour combattre Philippe qu'il a accepté l'or de la Perse ; il laisse aux Athéniens le soin de se féliciter eux-mêmes d'avoir trouvé un citoyen assez courageux pour faire, au nom de l'État, ce qu'eux-mêmes n'auraient osé faire. Serviteur fidèle, il s'est exposé au désaveu pour rendre des services plus signalés. Là encore, l'omission tourne à son honneur et contribue à l'impression générale du discours.

D'un autre côté, avec une habileté, qui n'est d'ailleurs

ici que l'art de se conformer à la vérité historique, Démosthène représente sa politique non pas comme celle d'un homme, mais comme celle d'Athènes elle-même. Démosthène n'a pas plus cherché le triomphe de plans personnels qu'il n'a poursuivi son propre intérêt: il s'est inspiré des traditions d'Athènes, qui n'a jamais permis à une puissance de s'agrandir en Grèce au point d'absorber les autres états, qui oublie souvent ses propres griefs pour défendre l'intérêt général, qui a renoncé à ses droits les plus légitimes pour être moins suspecte à ses alliés. Athènes en condamnant Démosthène se condamnerait elle-même, elle et ses ancêtres; elle répudierait une politique qu'elle a approuvée ou plutôt que Démosthène s'est appropriée, qu'il tient d'elle, qu'il n'a fait que suivre et continuer. L'honneur d'Athènes est donc étroitement lié à l'honneur de Démosthène; il a représenté la cité; il en a été l'âme et la voix, et cela est si vrai que, dans la circonstance la plus critique, lorsque le héraut demandait « qui veut parler? » tous les orateurs habituels gardèrent le silence et Démosthène prit le rôle de conseiller abandonné et comme réservé à lui seul. Cette scène mémorable n'est pas seulement belle, dans le discours de Démosthène, parce qu'elle met sous les yeux l'émoi de tout un peuple, mais parce qu'elle caractérise admirablement le rôle prépondérant, le rôle unique, que Démosthène remplissait alors dans les délibérations et les résolutions de la ville: parce qu'elle montre que la république, c'était alors Démosthène.

Là ne se borne pas encore l'habileté de l'orateur. Il sait écarter ou rejeter loin de lui tout ce qui pourrait paraître odieux ou compromettant, même à tort. Il n'est point l'auteur de la paix de 346; c'est Philocrate, c'est Eschine; et son argumentation est si vraisemblable qu'on a

peine à démêler quelle fut sa véritable part dans les délibérations de cette année. Ce n'est pas lui, non plus qui a repris les hostilités ; il est vrai que si Philippe agissait en ennemi, à la faveur d'un traîté, Démosthène ne se comportait point en allié, puisqu'il cherchait des alliés contre Philippe ; il est vrai encore qu'à la lettre énumérant les griefs de Philippe, il répondit par un décret concluant à renverser la stèle du traité. Mais celui qui a rompu la paix, c'est Philippe en captivant les vaisseaux Athéniens. Ce n'est pas lui non plus qui est cause de la défaite de Chéronée ; et en ceci du moins il a pleinement raison. Il avait mis Athènes en état de défense; il avait levé des troupes; il s'était ménagé le concours des Thébains; ce sont les circonstances qui ont été les plus fortes. Il a remporté les victoires que la parole pouvait remporter; il n'a été vaincu que dans les choses qui ne dépendaient pas de lui; il n'a pas été vaincu. La résistance d'ailleurs valait mieux à tous les points de vue, que la soumission; elle sauvait l'honneur d'Athènes ; de plus elle imposait le respect au vainqueur qui a traité Athènes avec plus de ménagements que les peuples trop empressés à se soumettre.

La comparaison entre Eschine et Démosthène permet encore mieux de comprendre les services de Démosthène. Eschine n'a rien fait ; il ne peut citer aucun décret émis dans les situations critiques ; il n'a point donné une seule alliance à sa patrie ; il n'a point attaqué en temps utile les avis de Démosthène ; c'est après coup qu'il les déclare funestes ; non seulement il n'a point cherché à leur substituer des conseils meilleurs, mais aujourd'hui encore il est incapable de rien dire qui eût été plus utile à la république. Cette mise en demeure, qui ne s'adresse pas seulement à Eschine mais en quelque sorte à tous les

Athéniens, est hardie ; mais elle montre bien toute la confiance que Démosthène avait en lui-même et en ses concitoyens ; elle forçait les juges à rentrer dans leur conscience et à juger la politique de Démosthène non d'après les résultats, mais en elle-même.

Aux personnalités d'Eschine Démosthène répond par des personnalités : ce sont les mœurs de la tribune à Athènes. Il y a sans doute dans les invectives de Démosthène une part très forte d'exagération ; on peut même remarquer que depuis le procès de l'ambassade Démosthène invente de nouveaux détails à la charge du père ou de la mère d'Eschine [1]. Mais tous les traits tendent au même but, qui est de présenter Eschine comme un homme jaloux par tempérament, par origine, par éducation, par suite même de ses insuccès, par métier, par haine de toute supériorité et de toute grandeur. C'est une âme basse qui ne saurait comprendre les sentiments nobles, qui les nie et les déprécie. Tout son talent n'est que verbiage ; ce n'est pas la vérité qu'il cherche ; c'est l'illusion qu'il veut créer. Enfin c'est un homme vénal, un mercenaire aux gages de Philippe et d'Alexandre. Sur ce point, nous l'avons dit, Démosthène n'apporte aucune preuve positive ; c'est une conséquence qu'il tire des actes d'Eschine tous contraires aux intérêts de la patrie et favorables à la politique macédonienne. Démosthène sans doute ne fait en tout ceci qu'user de représailles ; la vénalité était si fréquente à Athènes que les orateurs ne craignent pas de se tromper en la reprochant à leurs adversaires. Toutefois et sans vouloir décider une question insoluble, il peut se faire qu'Eschine ait été égaré surtout par son naïf orgueil et sa légèreté d'esprit, traits que ne signale pas

[1] Cf. Weil, *pr Ctés.*, 129, note.

Démosthène, mais qui nous paraissent se dégager des discours, des aveux mêmes et des actes d'Eschine. A ce portrait d'Eschine, tel qu'il le conçoit, Démosthène oppose le sien, fait par lui-même: sa naissance, son éducation, ses habitudes de vie, tout le préparait à servir la République; ce po,steil l'a pris par choix et prétend l'avoir fidèlement gardé ; il en appelle avec une superbe confiance au témoignage de ses compatriotes. Ce contraste violent entre les deux existences devait plaire à la multitude, sinon aux délicats, et tous croyaient sans doute y reconnaître, comme la postérité, l'indignation excusable d'une grande âme contre un adversaire imprudent et haineux d'un dévouement suspect et d'un jugement médiocre.

Le résultat du procès ne pouvait guère être douteux. Couronner Démosthène, c'était en quelque sorte pour Athènes prendre la revanche de la destinée et réserver l'avenir. Accueillir la plainte d'Eschine et condamner Ctésiphon, il n'y avait là ni honneur ni profit. Démosthène parait sentir dès le début qu'il ne court pas un danger sérieux, et sa confiance s'accroît, à mesure qu'il avance dans son apologie; il voit bien, il sent bien à la manière dont on l'écoute, qu'il est en communion d'idées avec ses auditeurs; de là sans doute son interpellation aux Athéniens, quand il leur demande si à leur avis Eschine n'est pas un homme vendu ; de là cette menace et cet espoir qu'Eschine va être privé en un jour du droit d'accuser, des privilèges de sycophante[1]; de là cette réflexion qu'Eschine en demandant aux Athéniens de peser avec soin ses prétendues preuves, leur demande d'abandonner l'opinion qu'ils ont apportée au tribunal sur cha-

[1] *Pr Ctés.*, § 266.

cun d'eux [1]; de là enfin cette audace croissante de l'attaque, à mesure qu'il sent les juges plus convaincus et plus indignés, progrès déjà signalé par Cicéron [2].

Eschine n'obtint pas le cinquième des suffrages : par suite, il fut condamné à une amende de 1000 drachmes, et de plus sans doute frappé de cette atimie restreinte qui ôtait le droit d'introduire désormais une plainte de la même nature [3]. Il eût pu rester à Athènes : pourquoi crut-il devoir passer en Asie? Pensait-il à se réfugier auprès d'Alexandre ? espérait-il, comme on l'a dit, qu'Alexandre le ramènerait un jour à Athènes ? Avait-il compris, non seulement au jugement porté sur sa plainte, mais à l'indignation du tribunal et du public, à la réprobation générale, que son rôle était terminé comme orateur, comme homme d'État et comme ambassadeur? Croyait-il que la faveur publique lui reviendrait plus aisément s'il cédait à l'orage, s'il disparaissait? Nous ne savons. Si l'on réfléchit à la vie d'Eschine, si l'on se rappelle sa vanité et sa légèreté, si l'on songe qu'il était dépourvu d'initiative, qu'il sortait de son silence seulement pour critiquer les décrets d'autrui, qu'il n'attaqua jamais de front Démosthène avant le procès de la Couronne, qu'il fut sans doute obligé par les circonstances, par ses amitiés, par sa situation, d'intenter ou tout au moins de poursuivre ce dernier procès, on peut croire qu'il avait l'âme peu courageuse et qu'un échec éclatant était capable d'avoir raison de toute sa forfanterie. Sifflé au théâtre, il sifflait les autres sur la scène politique ; mais sifflé à son tour sur cette même scène, il se jugea condamné sans retour et perdu.

[1] *Pr Ctés.*, 227.
[2] Cic., *Orat.*, 1, 26.
[3] Dém., *pr. Ctés.*, 266. Cf. Schœmann. Meier, *Der attische Process* édit. Lipsius, pp. 952 et 953.

Si l'on en croit certain récit[1], il aurait vécu d'abord à Éphèse ; après la mort d'Alexandre, il serait passé à Rhodes. Suivant tel témoignage [2], il y aurait enseigné l'éloquence et fondé l'école de Rhodes, si célèbre dans l'antiquité ; suivant tel autre, plus conforme à la cause que nous attribuons à son départ d'Athènes, il n'aurait plus voulu rien être, ni orateur, ni maître d'éloquence, ni juge [3]. Il n'est guère possible cependant qu'un certain nombre de jeunes gens ne soient pas accourus à Rhodes, attirés par la réputation d'un tel homme et l'espoir de se former à l'éloquence dans son commerce. On raconte qu'il lut un jour, dans une séance solennelle[4], son discours contre Ctésiphon ; et comme tous s'étonnaient qu'il eût été vaincu avec un tel discours, il aurait dit : « Votre étonnement aurait cessé si vous aviez entendu la réponse de Démosthène,[5] ou bien encore : « Vous ne vous étonnez que parce que vous n'avez pas entendu le monstre lui-même »[6]. L'anecdote ne paraît pas suffisamment prouvée ; mais elle n'est pas tout à fait invraisemblable et mériterait d'être vraie ; elle montrerait qu'Eschine lui-même fut gagné par le sentiment d'admiration qu'éprouvaient les Grecs pour le discours de Démosthène, qu'il resta sous cette impression, et ferait comprendre comment il se punit par l'exil de son infériorité. Sous sa seconde forme même, l'anecdote répondrait mieux à cette interprétation ; en effet ce mot de *monstre* n'est pas un éloge, comme les traducteurs semblent l'avoir cru quelquefois ; il désigne dans la bouche d'Eschine une puissance extraordinaire, mais sauvage

[1] *Vie des X orat. — Vie anonyme d'Eschine*, p. 11 (Reiske).
[2] *Vie des X orat.*
[3] *Vie anonyme* (11).
[4] ἐπιδείκνυμενος, *vie des X orat.*
[5] *ibid.*
[6] Philostrate, *Vie des Sophistes*, I, 18, 4 ; cf. Περὶ Αἰσχίνου (page 5 de l'édit Schultz).

et funeste ; c'est bien l'opinion qu'Eschine avait de Démosthène, opinion dont il n'était pas revenu dans son exil, tout en professant pour son éloquence une admiration plus vive que jamais. L'histoire parle encore d'un séjour d'Eschine à Samos, où il serait mort dans un âge avancé. Eschine ne rentra pas à Athènes, mais Démosthène qui y était resté eut à lutter contre de nouveaux Eschines. Aucune de ces luttes n'eut d'ailleurs ni l'importance, ni la durée ni l'éclat de la rivalité entre Eschine et Démosthène.

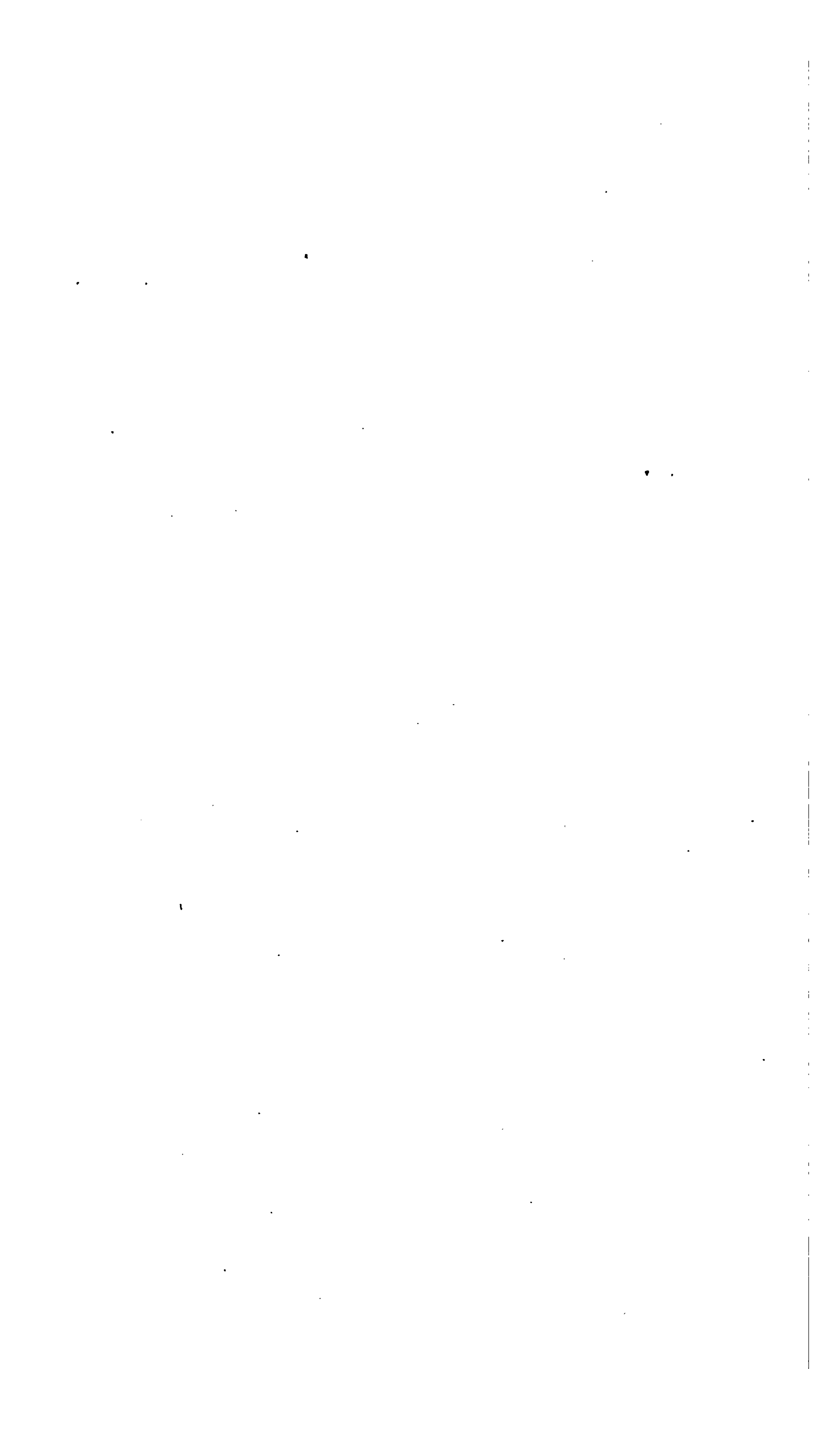


TABLE DES MATIÈRES

Orléans, Imp. G. Morand, 47, r. Bannier.







